



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

La situation de l'athlète de haut niveau en 2023

Rapport final

Préparé pour le compte de Sport Canada, ministère du Patrimoine canadien

Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : CW2268682

Valeur du contrat : 80 184,80 \$

Date d'attribution des services : 17 janvier 2023

Date de livraison des services : 19 avril 2024

Numéro d'enregistrement : ROP 108-22

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Patrimoine canadien à por-rop@pch.gc.ca

This report is also available in English

Canada 

La situation de l'athlète de haut niveau en 2023

Rapport final

Préparé pour Sport Canada, Ministère du Patrimoine canadien

Nom du fournisseur : **LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.**

Date: avril 2024

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par les Associés de recherche EKOS Inc. pour le compte de Sport Canada (Patrimoine canadien). L'étude de recherche a été menée auprès de 857 athlètes canadiens, hommes et femmes, de haut niveau, de 132 entraîneurs et entraîneuses de l'équipe nationale, directeurs et directrices de sport de haut niveau, et de 15 président(e)s et gestionnaires de services aux athlètes d'Instituts canadiens du sport entre mars et décembre 2023.

This publication is also available in English under the title: 2023 Status of the High-Performance Athlete.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Pour toute autre utilisation, veuillez obtenir au préalable une permission écrite de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada à l'adresse suivante : tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à Patrimoine canadien à : por-rop@pch.gc.ca

Direction générale des Communications
Services publics et Approvisionnement Canada
Portage III Tour A
16A1-11 rue Laurier
Gatineau QC K1A 0S5

Numéro de catalogue : CH24-50/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-72082-1

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 108-22)

Numéro de catalogue : CH24-50/2024E-PDF (Rapport en anglais)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-72081-4

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2024

TABLEAU DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Sommaire	1
A. Contexte et objectifs	1
B. Méthodologie	1
C. Principales constatations	4
D. Valeur du contrat	7
E. Certification de neutralité politique	7
Résultats détaillés	8
A. Profil des athlètes	8
B. Points de vue généraux	11
C. Entraînement et compétition	18
D. Services de soutien offerts aux athlètes	28
E. Portrait financier	47
F. Politique du PAA	62
G. Taux de satisfaction de la clientèle du PAA	65
H. Représentation des athlètes	68
I. Perceptions du soutien global du système sportif canadien	72
Annexes	75
A. Questionnaire à l'intention des athlètes	75
B. Questionnaire à l'intention des entraîneurs	96
C. Questionnaire à l'intention de présidents de CCM	111
D. Taux de réponse selon le sport et le niveau de brevet	127

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Profil de la population des athlètes sondés en 2023
- Tableau 2 : Services importants de sciences du sport – Entraîneurs
- Tableau 3 : Services importants de médecine sportive– Entraîneurs
- Tableau 4a : Revenu personnel moyen au fil du temps
- Tableau 4b : Revenu personnel moyen de l’athlète par caractéristique
- Tableau 5a : Dépenses mensuelles moyennes au fil du temps
- Tableau 5b : Dépenses mensuelles moyennes de l’athlète par caractéristique
- Tableau 6 : Type de prêts financiers
- Tableau 7 : Obstacles financiers
- Tableau 8 : Niveaux de revenus nécessaires
- Tableau 9 : Taux de réponse selon le sport

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Satisfaction relative à la carrière sportive
- Graphique 2 : Connaissance du CCUMS
- Graphique 3 : Existence d’un entraînement sportif sécuritaire
- Graphique 4 : Connaissance de la procédure d’accès à des services d’aide
- Graphique 5 : Plan de performance individuel
- Graphique 6 : Principal responsable du plan
- Graphique 7 : Satisfaction de la contribution
- Graphique 8 : Satisfaction à l’égard du plan
- Graphique 9 : Entraîneur principal
- Graphique 10 : Heures passées avec lui par semaine
- Graphique 11 : Dépenses annuelles moyennes pour les services d’entraînement
- Graphique 12 : Satisfaction à l’égard de l’entraîneur principal
- Graphique 13 : Temps consacré au sport au cours de la dernière année
- Graphique 14 : Caractère adéquat de l’aide aux athlètes (Perspective de l’athlète)
- Graphique 15 : Caractère adéquat de l’aide aux athlètes (Perspective de l’entraîneur)
- Graphique 16 : Satisfaction quant à l’accès aux services dans la langue officielle de son choix
- Graphique 17 : Accessibilité des services du CCM/ICS
- Graphique 18 : Connaissance et recours au programme Plan de match
- Graphique 19 : Satisfaction avec le programme Plan de match

- Graphique 20 : Services importants de sciences du sport
- Graphique 21 : Besoin d'amélioration dans les services en sciences du sport
- Graphique 22 : Services importants de médecine sportive
- Graphique 23 : Besoin d'amélioration dans les services de médecine sportive
- Graphique 24 : Prêts financiers
- Graphique 25 : Source d'aide financière
- Graphique 26 : Obstacles financiers
- Graphique 27 : Aspects positifs et négatifs du PAA
- Graphique 28 : Communications avec le PAA au cours des douze derniers mois
- Graphique 29 : Satisfaction à l'égard de la qualité des services reçus en général
- Graphique 30 : Satisfaction à l'égard de la représentation des athlètes
- Graphique 31 : Raison d'être d'AthlètesCAN
- Graphique 32 : Satisfaction de la représentation des athlètes par AthlètesCAN
- Graphique 33 : Soutien perçu du système sportif canadien
- Graphique 34 : Satisfaction avec la décision

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ce rapport présente les résultats de la sixième étude sur les athlètes de haut niveau depuis le début des années 1990. À l’instar des études de 1992, 1997, 2004, 2009, 2014 et 2019, l’objectif principal est de recueillir de l’information auprès des divers intervenants des milieux sportifs afin de brosser un portrait actuel des caractéristiques des athlètes de haut niveau. L’étude originale de 1992 a permis de procéder à un examen exhaustif des caractéristiques sportives, sociales et économiques des athlètes, et a contribué de façon importante à l’élaboration de politiques de soutien aux athlètes de Sport Canada. Chaque rapport s’est inspiré de multiples sources de données recueillies auprès d’athlètes brevetés, d’entraîneurs et d’organismes nationaux de sport, mettant à jour les renseignements recueillis dans le cadre de recherches antérieures. L’un des principaux objectifs de la recherche est de fournir un tableau des coûts du sport et des besoins des athlètes en matière d’aide par le biais du Programme d’aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada. Les résultats de l’étude de 2023 sont particulièrement importants, car ils font suite à la pandémie mondiale de COVID-19, qui a eu des répercussions partout au monde en 2020 et en 2021, entraînant une hausse de l’inflation en 2022 et en 2023.

Cette enquête s’appuie sur plusieurs des données recueillies lors d’études antérieures. Voici quelques domaines précis qui y sont abordés :

- entraînement, compétition et autres activités liées au sport;
- caractère adéquat des services de soutien offerts aux athlètes;
- caractéristiques sociales et économiques;
- satisfaction à l’égard du PAA.

B. MÉTHODOLOGIE

Ce projet consistait à recueillir des ensembles de données auprès de trois populations cibles. La cueillette des données s’est faite par le biais des éléments suivants :

- un sondage en ligne à l’intention d’athlètes de haut niveau brevetés du PAA;
- un sondage en ligne à l’intention d’entraîneurs de l’équipe nationale, et de directeurs de haut niveau;
- un sondage en ligne à l’intention de présidents et de gestionnaires des services aux athlètes des sept centres canadiens multisports.

Chaque questionnaire de sondage s'inspirait des questionnaires antérieurs (2019), bien que certaines modifications aient été apportées pour réduire la durée globale du sondage. Chaque questionnaire portait sur les domaines d'étude cités plus haut et comprenait certaines des questions posées dans les sondages de 1992, 1997, 2004, 2009, 2014 et 2019 à l'intention des athlètes de haut niveau afin d'assurer un suivi des changements de situation et d'expérience. Avant la tenue du sondage, le questionnaire à l'intention des athlètes a été mis à l'essai auprès de 13 athlètes, en français (4) et en anglais (9). Des modifications ont ensuite été apportées au libellé, à la programmation et à la langue, suivant les besoins. Il fallait en moyenne 19 minutes pour répondre au sondage à l'intention des athlètes.

Pour chaque enquête, tous les membres de la population ont été inclus. Il n'y avait pas de critères d'exclusion. Puisqu'aucun échantillonnage n'a été effectué, aucune marge d'erreur ne s'applique aux résultats. Dans chaque sondage, des proportions importantes et raisonnablement représentatives de la population ont été saisies, et il est donc considéré que les résultats sont extrapolables à la population générale.

Sondage en ligne auprès d'athlètes de haut niveau

Un sondage en ligne autogéré a été mené entre le 20 mars 2023 et le 18 décembre 2023. Le sondage a été envoyé à 1 971 athlètes de haut niveau qui avaient un brevet au moment de répondre au questionnaire. Sport Canada a communiqué avec des athlètes, des organismes nationaux de sport et des centres canadiens multisports avant la tenue du sondage et à plusieurs reprises au long de la période de collecte des données. Les organismes nationaux de sport et les centres canadiens multisports ont également envoyé une annonce à distribuer ou à publier sur leurs comptes de médias sociaux. Pour favoriser la participation, les Associés de recherche EKOS, qui ont mené l'étude dans le cadre d'un contrat octroyé par Patrimoine canadien, offraient également une carte-cadeau dans le cadre d'un tirage. D'autres rappels par courriel ont été envoyés sur une période de plusieurs mois, et des appels téléphoniques de rappel ont été faits pour communiquer avec quelque 1 200 athlètes qui n'avaient pas répondu aux invitations (novembre et début décembre 2023). Des 1 971 athlètes brevetés, 857 (43 %) ont répondu. Le taux de réponse global au sondage est semblable à ceux obtenus en 2019 et en 2009, mais inférieur aux 51 % enregistrés en 2014.

Sur la base d'un examen de l'ensemble des dossiers (1971 athlètes brevetés au mois de mai 2023, moment où la liste de mars 2023 a été actualisée), un barème de pondération a été appliqué pour accroître la représentativité de l'échantillon final de 857 athlètes, selon la région, le type d'athlète (olympique ou paralympique), la saison associée au sport pratiqué (été ou hiver), le type de sport (individuel ou d'équipe), le niveau de brevet et le genre.

Sondage en ligne auprès d'entraîneurs de l'équipe nationale et de directeurs de haut niveau

Le deuxième volet de l'étude comprenait un sondage en ligne à l'intention de 546 entraîneurs de l'équipe nationale et directeurs de haut niveau. En tout, 132 de ces 546 personnes ont répondu à l'invitation, pour un taux de réponse de 24 %. En moyenne, il fallait 19 minutes pour répondre au sondage en ligne. Les données du sondage ont été recueillies du 6 juin au 12 décembre 2023. Tous les répondants ont reçu une invitation par courriel ainsi que plusieurs rappels.

Sondage en ligne auprès de présidents et de gestionnaires des services de CCM

Le troisième volet de la collecte de données de ce projet a été un court sondage en ligne mené auprès de sept présidents de CCM ou d'un ICS, et de huit gestionnaires de services aux athlètes. Toutes les coordonnées des répondants potentiels (nom, organisation et numéro de téléphone) ont été fournies par Sport Canada, qui a également aidé à déterminer le personnel à sonder. Le questionnaire comprenait des questions ouvertes, ou qualitatives, et des questions fermées. Le questionnaire a été géré pendant la même période de collecte de données que celle des entraîneurs. Des 25 personnes invitées, 15 ont répondu (pour un taux de réponse de 69 %).

Analyse des données

Les résultats globaux sont présentés dans la section principale du rapport et sont normalement appuyés par un graphique ou une présentation tabulaire. Les résultats de la proportion de répondants de l'échantillon ayant répondu « je ne sais pas » ou n'ayant pas fourni de réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique des résultats dans tous les cas, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas appréciables (p. ex., 10 % ou moins). Aussi, il est possible que les résultats ne donnent pas 100 % en raison des arrondissements.

Les résultats sont comparés aux deux à trois éditions précédentes de l'étude (c.-à.-d. 2019, 2014 et 2009). La période de référence pour les questions sur le revenu annuel et sur les dépenses mensuelles s'applique à l'exercice précédent complet. Par conséquent, les références apparaissant dans cette section du rapport s'appliquent respectivement aux exercices 2022, 2018 et 2012. En 2019 et en 2014, ainsi que lors des éditions précédentes, les questions requéraient une réponse selon une échelle de sept points. Ces échelles ont été modifiées en 2023 afin de concevoir une présentation plus conviviale du sondage sur les appareils mobiles.

Les étiquettes des points bas, moyen et haut de chaque échelle, cependant, n'ont pas été modifiées¹.

Des textes à puces sont également utilisés pour mettre en évidence des différences statistiques importantes entre des sous-groupes de répondants, qui se trouvent également dans les tableaux de données détaillées (document séparé). Si aucune différence n'est soulignée dans le rapport, cela signifie que la différence n'est pas considérable² d'un point de vue statistique par rapport aux résultats globaux ou que cette différence est considérée comme trop insignifiante pour être digne de mention. Les questionnaires programmés du sondage se trouvent dans les annexes.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS

Motivation et satisfaction

Les athlètes de haut niveau continuent de se montrer très satisfaits de leur carrière sportive. Presque tous les athlètes se disent satisfaits lorsqu'interrogés sur leur confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues et de leur expérience dans un environnement sportif sécuritaire. Plus de huit personnes sur dix sont satisfaites du plaisir qu'elles tirent de leur sport et de la sécurité de l'environnement dans lequel elles le pratiquent. Huit athlètes sur dix se disent satisfaits de leur expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement et de la discrimination, et trois sur quatre sont satisfaits du respect qu'on leur témoigne et de leur expérience dans un environnement sportif équitable. Toutefois, seuls 69 % sont satisfaits de leur niveau de réussite ou de performance.

Entraînement, plans d'entraînement et encadrement

Un peu plus de la moitié des athlètes dit avoir un plan de performance individuel et officiel. Huit athlètes sur dix se disent satisfaits de leur niveau de contribution à l'élaboration de leur plan de performance et de leur plan de compétition. La même proportion déclare aussi être satisfaite de son plan en général. Les résultats indiquent un niveau raisonnablement élevé de satisfaction à l'égard de la qualité générale des entraînements et de la compétence technique

¹ Compte tenu de la nécessité de comparer les résultats de 2014 et de 2019 (années où une échelle de 7 points a été utilisée) à ceux de 2023 (où une échelle de 5 points a été utilisée), les résultats pour tous les points supérieurs ou inférieurs au point médian (c.-à-d. les résultats pour les réponses 1, 2 et 3, ou 5, 6 et 7) de 2014 et de 2019 ont été pondérés à 93,5 % afin d'établir des comparaisons avec les résultats des réponses 1 et 2 ou 4 et 5 de 2023).

² Dans la mesure du possible, un test du chi carré et un test T standard ont été mis en application. Les différences notées étaient importantes à une proportion de 95 pour cent.

des entraîneurs, ce qui est comparable aux résultats obtenus lors des éditions précédentes. Plus de huit athlètes sur dix affirment être satisfaits de la capacité de leur entraîneur de promouvoir et de favoriser un environnement respectueux et sain. Trois athlètes sur quatre sont satisfaits du temps que leur entraîneur passe avec eux, ce qui correspond en grande partie aux résultats obtenus dans les éditions précédentes.

Services et soutien des centres canadiens multisports

Trois athlètes sur quatre estiment recevoir un soutien adéquat en ce qui a trait à la qualité de l'entraînement, à l'accès à du soutien en santé mentale, à la qualité de l'expérience en matière de compétition et aux services de performance qu'ils reçoivent pendant les périodes de compétition. Deux répondants sur trois considèrent l'accès physique aux installations d'entraînement et les services de performance qu'ils reçoivent pendant leur entraînement comme adéquats. L'aide financière que les athlètes reçoivent enregistre un taux de satisfaction beaucoup plus bas, alors que seuls quatre répondants sur dix la considèrent comme adéquate et la moitié estime qu'elle est moins qu'adéquate.

Six athlètes sur dix croient être en mesure d'accéder à tous les services de sciences du sport et de médecine sportive dont ils ont besoin à leur CCM. Trois athlètes sur quatre estiment avoir suffisamment d'information sur le type de services de sciences du sport et de médecine sportive qu'offre leur CCM. Les athlètes accordent la plus haute importance aux services de sciences du sport des CCM liés à l'entraînement en force et au conditionnement physique, ainsi qu'à la nutrition et à la psychologie sportive, suivis par l'analyse de la performance, et par l'analyse des aptitudes et de la technique, considérées comme importantes par six athlètes sur dix. Pour ce qui est des services de médecine sportive offerts par les CCM, huit athlètes sur dix accordent la plus haute importance à la physiothérapie et aux massages, suivis par les conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive, les évaluations de santé mentale et la thérapie sportive, mentionnés par six athlètes sur dix.

Portrait financier

Les athlètes brevetés étaient invités à déclarer leur revenu annuel provenant de diverses sources pour 2022. Le revenu annuel moyen signalé est de 34 945 dollars pour 2022. La plus grande part de ce revenu provient d'une aide aux athlètes du gouvernement fédéral ou provincial (13 744 dollars du PAA de Sport Canada et 3 730 dollars d'une aide provinciale). Une plus faible part du revenu d'un athlète provient de l'emploi (11 990 dollars par année), de sources liées au sport, comme des commandites, des prix en argent et des bourses (5 884 dollars), ainsi que de prix d'excellence sportive (1 381 dollars).

Les dépenses, en revanche, sont de 3 294 dollars par mois, soit 39 528 dollars par année. Cela comprend près de 1 300 dollars par mois pour le logement, plus de 1 100 dollars par mois en dépenses liées au sport et près de 1 300 dollars par mois en frais de subsistance (nourriture, vêtements, transport et autres). Considérant que le revenu annuel moyen des athlètes est de 34 945 dollars et que les dépenses s'élèvent à 39 528 dollars par année, les athlètes doivent composer avec un manque à gagner de 4 583 dollars par année, ou 382 dollars par mois.

Près d'un athlète sur sept déclare avoir atteint un certain niveau de dette remboursable dans la poursuite de sa carrière sportive. Les prêts par carte de crédit (56 % des athlètes endettés) et les prêts auprès de membres de la famille (47 %) figurent en tête de liste, suivis par les prêts d'institutions financières (36 %) et les prêts étudiants (34 %). Lorsque les montants des prêts sont additionnés, ils représentent en moyenne un peu moins de 3 000 dollars de dette remboursable par athlète.

En 2023, trois athlètes sur quatre disent que leur source d'aide financière la plus importante est le PAA de Sport Canada, suivi par la famille et un PAA provincial, ce qui représentent des éléments essentiels pour un peu plus de la moitié des athlètes dans chaque cas.

L'argent est un obstacle important à la participation à des compétitions internationales et à une nutrition appropriée selon environ un athlète sur quatre, suivi par l'accès à un logement adéquat et à de l'équipement, selon un athlète sur cinq.

Points de vue sur l'aide du PAA

Trois athlètes sur quatre sont d'accord pour dire que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique. Selon moins de la moitié des athlètes, le PAA les aide (ou les a aidés) à poursuivre des études postsecondaires. Seul un athlète sur quatre convient que le financement du PAA suffit à combler ses besoins en frais de subsistance et d'entraînement. La moitié des athlètes considère que le système sportif canadien lui a été favorable.

Un peu moins d'un athlète sur trois a communiqué avec le PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois. La satisfaction envers le service est très élevée parmi les athlètes qui ont récemment communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada. Presque tous les athlètes se disent satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale du service obtenu lors de leur communication avec Sport Canada.

D. VALEUR DU CONTRAT

La valeur du contrat du projet de sondage d'opinion publique est de 80 184,80 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

No de contrat avec TPSGC : CW2268682

Date du contrat : 19 janvier 2023

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à Patrimoine canadien à por-rop@pch.gc.ca.

E. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (Vice-présidente)

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

A. PROFIL DES ATHLÈTES

Le tableau suivant fournit des détails sur l'échantillon des athlètes représentés dans le présent rapport. L'échantillon est pondéré pour rétablir les proportions de la population en ce qui a trait au genre, au type de sport (individuel ou d'équipe), à la catégorie d'athlète (olympique, paralympique et non olympique), à la saison associée au sport (été ou hiver), au niveau de brevet ainsi qu'à la région. Autrement dit, lorsque le nombre d'athlètes répondant à l'enquête dans une certaine catégorie était plus élevé ou plus faible que prévu en tenant compte de la totalité des athlètes brevetés, une pondération s'appliquait de sorte que les cas représentent la proportion attendue des répondants de l'ensemble de l'échantillon. Le tableau ci-dessous montre des comparaisons avec des échantillons prélevés en 2019 et en 2014.

Il y a plus d'athlètes pratiquant un sport d'été dans la population et l'échantillon actuels par rapport à 2019 et à 2014. Il y a aussi un peu moins d'athlètes âgés de 20 à 24 ans que dans l'échantillon de 2014, bien que cette proportion soit au même niveau qu'en 2019.

Tableau 1 : Profil de la population des athlètes sondés en 2023

	2023 Population n=1 971	2023 Échantillon non pondéré n=857	2019 Population n=1 955	2019 Échantillon non pondéré n=846	2014 Population n=1 973	2014 Échantillon non pondéré n=967
Saison	-	-	-	-	-	-
Été	72 %	68 %	70 %	69 %	77 %	75 %
Hiver	28 %	32 %	30 %	31 %	24 %	25 %
Type de sport	-	-	-	-	-	-
Sport individuel	59 %	67 %	62 %	64 %	60 %	64 %
Sport d'équipe	40 %	31 %	38 %	36 %	40 %	36 %
Catégorie de sport	-	-	-	-	-	-
Olympique	84 %	81 %	84 %	82 %	80 %	79 %
Paralympique	15 %	17 %	15 %	16 %	15 %	16 %
Non olympique	1 %	2 %	1 %	1 %	5 %	5 %

	2023 Population n=1 971	2023 Échantillon non pondéré n=857	2019 Population n=1 955	2019 Échantillon non pondéré n=846	2014 Population n=1 973	2014 Échantillon non pondéré n=967
Niveau du brevet	-	-	-	-	-	-
D	42 %	38 %	45 %	44 %	45 %	40 %
C1	7 %	8 %	8 %	8 %	9 %	10 %
SR	29 %	31 %	28 %	29 %	24 %	25 %
SR1/2	19 %	23 %	19 %	19 %	22 %	25 %
Sexe	-	-	-	-	-	-
Homme	49 %	45 %	50 %	45 %	52 %	49 %
Femme	51 %	55 %	50 %	55 %	48 %	51 %
Langue	-	-	-	-	-	-
Anglais	85 %	88 %	85 %	87 %	85 %	83 %
Français	15 %	12 %	15 %	13 %	15 %	16 %
Âge	-	-	-	-	-	-
Moins de 20 ans	15 %	14 %	18 %	19 %	--	14 %
20-24 ans	33 %	31 %	35 %	31 %	--	38 %
25-29 ans	28 %	27 %	27 %	25 %	--	27 %
30 ans et plus	24 %	27 %	21 %	24 %	--	21 %

- La concentration d'athlètes pratiquant un sport individuel est plus élevée pour les sports d'hiver.
- La Colombie-Britannique présente une forte concentration d'athlètes de sports d'été, tandis que l'Alberta a la plus forte concentration d'athlètes de sports d'hiver. Le Québec a une concentration plus élevée d'athlètes de sports individuels que toutes les autres régions.
- Les Prairies ont la plus forte concentration d'athlètes plus âgés (35 ans et plus) (26 %).
- Les athlètes paralympiques sont plus souvent représentés par des hommes (63 %, comparativement à 37 % de femmes) et 32 % de tous les athlètes âgés de plus de trente ans de l'échantillon sont des athlètes paralympiques. Il y a aussi une concentration plus élevée d'athlètes possédant un brevet de niveau SR1 parmi les athlètes paralympiques. La concentration de brevets de niveau SR est également plus élevée chez les athlètes pratiquant un sport d'été, tandis que les athlètes de sports d'hiver présentent une concentration plus élevée de brevets de niveau SR1.
- Les athlètes les plus jeunes ont surtout un brevet de niveau D (83 % des moins de vingt ans en ont un), alors que 72 % des athlètes âgés de 30 à 34 ont un brevet de niveau SR ou SR1.

Parmi les 132 entraîneurs participant à l'étude, la moitié (51 %) se décrit comme un entraîneur de l'équipe nationale. Parmi eux, 70 % sont employés par un ONS, 14 % par un club et 12 % sont autonomes. Ils entraînent ou travaillent chacun avec neuf athlètes en moyenne, dont 75 % avec des athlètes qui ont remporté des médailles aux Jeux olympiques ou paralympiques, ou à des championnats mondiaux (29 % en 2023, 33 % en 2022 et le reste en 2021 ou avant).

Parmi les quinze représentants de CCM qui ont participé à l'étude, huit sont des gestionnaires des services aux athlètes et sept sont des présidents d'un CCM. La plupart des représentants affirment que des centaines d'athlètes brevetés sont desservis par leur CCM ou ICS.

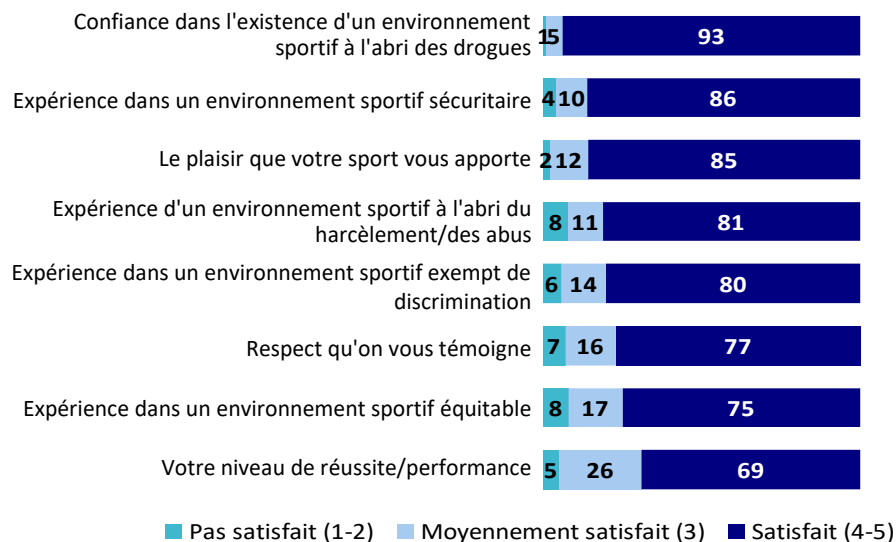
B. POINTS DE VUE GÉNÉRAUX

Satisfaction relative à la carrière sportive

Les athlètes de haut niveau présentent un taux de satisfaction très élevé par rapport à leur carrière sportive. Presque tous les athlètes (93 %) se disent satisfaits lorsqu'il est question de la confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues au Canada. De même, 86 % sont satisfaits quant à l'expérience dans un environnement sportif sécuritaire et 85 % sont satisfaits du plaisir qu'ils tirent de leur sport. Quatre-vingt-un pour cent sont également satisfaits par rapport à l'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement ou des abus, ou exempt de discrimination. Une proportion un peu plus basse se dit satisfaite lorsqu'il est question du respect qu'on leur témoigne dans l'environnement sportif canadien (77 %) et de leur expérience dans un environnement sportif équitable (75 %). Soixante-neuf pour cent sont satisfaits de leur niveau de réussite ou de performance, tandis que 26 % sont moyennement satisfaits, mais seulement 5 % ne sont pas satisfaits. Dans l'ensemble, 5 % ou moins des athlètes indiquent ne pas être très satisfaits, sauf pour ce qui est de l'expérience dans un environnement sportif exempt de discrimination (6 %), du respect qu'on leur témoigne dans l'environnement sportif canadien (7 %), de l'expérience dans un environnement sportif équitable (8 %) et de l'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement ou des abus (8 %).

Il est difficile d'établir une comparaison au fil du temps parce que, outre la transition vers une échelle à cinq points, au lieu de l'ancienne échelle à sept points, la méthode d'évaluation a également changé pour être davantage en harmonie avec les autres échelles utilisées dans le questionnaire. Dans l'ensemble, les résultats sont semblables à ceux des éditions précédentes du sondage en ce qui concerne l'environnement sportif sécuritaire, l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues, l'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement, ainsi que le respect qui leur est témoigné et l'expérience dans un environnement sportif équitable, bien que les proportions soient peut-être légèrement inférieures en 2023. Les athlètes semblent moins positifs en 2023 que par le passé en ce qui concerne le plaisir que leur sport leur apporte et leur niveau de réussite.

Graphique 1 : Satisfaction relative à la carrière sportive



Q2a-j. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) des aspects suivants du sport de haut niveau?

Base : n=857

- Les athlètes ayant un brevet de niveau D et, dans certains cas, un brevet de niveau C1, tout comme ceux qui pratiquent un sport d'équipe, les hommes et ceux qui ont un entraîneur de l'équipe nationale ont tendance à être plus satisfaits de la plupart des aspects évalués.
- Les tendances sont également constantes en matière d'insatisfaction, plus souvent observée chez les athlètes ayant un brevet de niveau SR, chez les femmes, chez les personnes qui pratiquent un sport individuel, chez les athlètes de la Colombie-Britannique et chez ceux qui ont un entraîneur personnel. De même, les athlètes âgés de 25 à 29 ans sont généralement moins enclins à être satisfaits que ceux des autres groupes d'âge, tandis que ceux âgés de moins de vingt ans ont plus tendance à être positifs.
- Voici quelques détails :
 - Les athlètes pratiquant un sport d'équipe sont plus susceptibles que ceux qui pratiquent un sport individuel d'avoir confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues, du harcèlement, des abus et de la discrimination, et de leur expérience dans un environnement sécuritaire, juste et respectueux.
 - La même tendance est observée chez les athlètes ayant un brevet de niveau D, bien qu'ils ne soient pas plus enclins à être satisfaits que les autres athlètes lorsqu'il s'agit d'un environnement sportif à l'abri des drogues. Ils ont aussi plus tendance que les autres athlètes à dire que leur sport leur

apporte du plaisir, ce qui est également le cas chez les athlètes ayant un brevet de niveau C1.

- o Les athlètes qui ont un brevet de niveau SR ou SR2 sont moins susceptibles de dire que leur sport leur apporte du plaisir, que du respect leur est témoigné et que leur environnement sportif est à l’abri du harcèlement. Ceux qui ont un brevet de niveau SR2 sont moins enclins à dire qu’ils sont satisfaits de l’existence d’un environnement sportif à l’abri des drogues ou encore de leur expérience dans un environnement sportif équitable ou exempt de discrimination. Les athlètes qui ont un brevet de niveau SR sont les moins satisfaits de leur niveau de réussite, tandis que ceux qui ont un brevet de niveau SR1 sont les plus positifs.
- o Les athlètes âgés de 25 à 29 ans sont moins susceptibles d’être satisfaits de leur niveau de réussite et du plaisir que leur sport leur apporte. Ils sont également moins satisfaits de la mesure dans laquelle ils considèrent le milieu sportif comme respectueux, sécuritaire, équitable, à l’abri de harcèlement et exempt de discrimination. Les athlètes âgés de 30 à 34 ans sont le groupe d’âge le moins susceptible d’exprimer leur satisfaction à l’égard de leur expérience d’un environnement sportif à l’abri du harcèlement ou des abus. Dans chacun des sept aspects décrits, ce sont les athlètes les plus jeunes (moins de vingt ans) qui sont les plus satisfaits.
- o Les hommes sont généralement plus satisfaits que les femmes de leur expérience dans un environnement sportif sécuritaire, équitable, à l’abri du harcèlement et exempt de discrimination.
- o Les athlètes ayant un entraîneur de l’équipe nationale sont plus positifs que les autres athlètes par rapport au respect qu’on leur témoigne dans leur environnement sportif, à leur expérience dans un environnement sportif sécuritaire, à l’abri des drogues et du harcèlement, et exempt de discrimination.
- o Les athlètes de la Colombie-Britannique sont moins susceptibles d’être satisfaits que les autres athlètes du pays dans tous les domaines abordés. Les résidents de l’Ontario sont plus enclins à exprimer leur satisfaction à l’égard du plaisir que leur sport leur apporte et de leur niveau de réussite. Les résidents des Prairies ont plus tendance que les athlètes des autres régions du pays à être satisfaits du respect qu’on leur témoigne dans leur environnement sportif.

Les entraîneurs devaient également indiquer leur niveau de satisfaction à l'égard de ces aspects du sport de haut niveau. Leurs réponses sont semblables à celles des athlètes. La perception par rapport à un environnement sportif à l'abri des drogues au Canada est plus fréquente (taux de satisfaction de 93 %). La plupart des répondants disent être satisfaits de l'expérience dans un environnement sportif sécuritaire (86 %), ainsi que de l'existence d'un environnement à l'abri du harcèlement et exempt de discrimination (80 % et 81 %). Une proportion un peu plus faible se dit satisfaite du respect qu'on leur témoigne dans l'environnement sportif canadien (77 %) et de l'expérience dans un environnement sportif équitable (75 %).

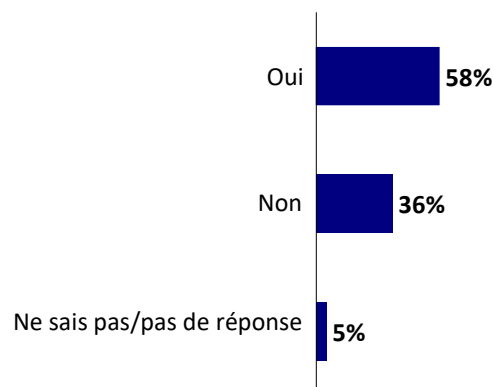
Quatorze des quinze représentants d'un ICS déclarent être satisfaits (note de quatre ou cinq sur l'échelle de cinq points) en ce qui concerne leur confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues. Toutefois, une faible proportion se dit satisfaite du respect qui est témoigné aux athlètes dans l'environnement sportif canadien (7) ou des questions relatives à l'équité (5), à la sécurité (4) ou à l'absence de harcèlement (3) et de discrimination (3). Dans la plupart des cas, de quatre à sept répondants se disent moyennement satisfaits. Cependant, de trois à cinq affirment ne pas être satisfaits dans tous les domaines, sauf pour la confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues. En particulier, cinq des quinze représentants ne sont pas satisfaits des questions relatives au harcèlement, à la discrimination et à l'équité.

Connaissance du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)

En ce qui concerne le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS), 58 % de tous les athlètes indiquent le connaître, 36 % ne pas être au courant et 5 % ne répondent pas.

La connaissance du CCUMS est de 93 % chez les entraîneurs et de 100 % chez les représentants d'un ICS.

Graphique 2 : Connaissance du CCUMS



Q21. Connaissez-vous le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)?

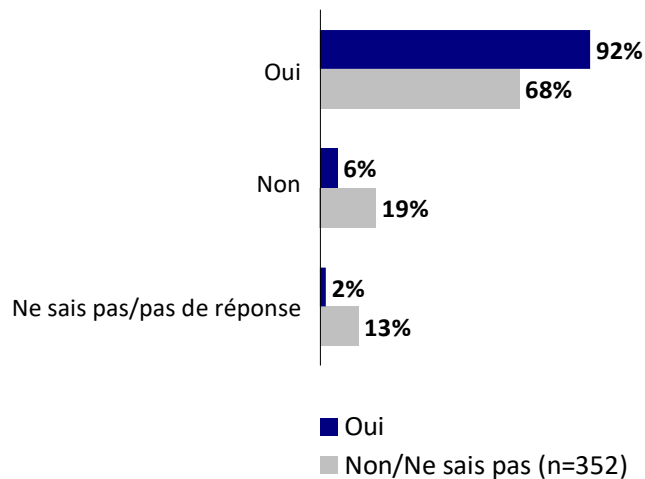
Base : n=857

- Les athlètes les plus susceptibles de connaître le CCUMS sont ceux qui ont un brevet de niveau SR2 (74 %) et les athlètes paralympiques (66 %). C'est également le cas des personnes qui sont âgées de 35 ans ou plus (74 %). Aussi, la connaissance est plus élevée dans les Prairies (66 %) et plus faible au Québec (49 %).

Parmi les 58 % des athlètes qui disent connaître le CCUMS, 92 % affirment avoir suivi un entraînement sportif sécuritaire au cours des deux dernières années. Parmi les athlètes qui ne connaissent pas le CCUMS ou qui sont incertains, 68 % déclarent néanmoins avoir suivi un entraînement sportif sécuritaire à un moment ou un autre au cours des deux années précédentes et 13 % sont incertains, ce qui suggère que le nom de l'entraînement (directement lié au CCUMS) n'est possiblement pas clair pour certains athlètes, qu'ils ne s'en souviennent pas bien ou qu'ils le confondent avec un autre type d'entraînement qu'ils ont suivi.

Même parmi les entraîneurs, quelques personnes indiquant ne pas connaître le CCUMS affirment avoir suivi un entraînement sportif sécuritaire au cours des deux années précédentes.

Graphique 3 : Existence d'un entraînement sportif sécuritaire



Q2m. Avez-vous suivi un entraînement sportif sécuritaire, qui comprenait des renseignements sur le CCUMS, au cours des deux dernières années?

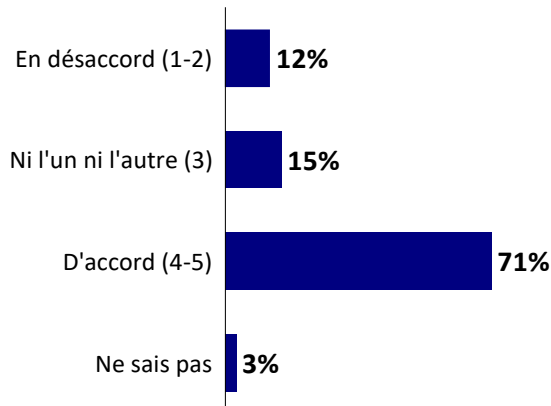
Base : n=857

- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR2 (95 %), les hommes (87 %) et les athlètes de la NCAA (96 %) sont plus susceptibles d'avoir suivi un entraînement sportif sécuritaire. C'est également le cas des athlètes âgés de 20 à 24 ans (86 %) et, dans une moindre mesure, de ceux âgés de moins de vingt ans (69 %). Les résidents de l'Ontario ont plus tendance (87 %) à avoir suivi un entraînement sportif sécuritaire, alors que ceux du Québec sont moins enclins (67 %) à l'avoir fait.

Les athlètes devaient également indiquer s'ils sauraient comment accéder à des services du mécanisme indépendant de tiers affilié à leur organisme national de sport pour déposer et pour gérer des plaintes de maltraitance dans une situation où ils seraient victimes de harcèlement, d'abus ou de discrimination. Bien que 71 % croient qu'ils sauraient comment accéder à ces services, 27 % ne sont pas d'accord pour dire cela (15 % répondent « Ni l'un ni l'autre » et 12 % sont en désaccord).

Parmi les entraîneurs, 84 % disent savoir comment accéder à ces services, tandis que seulement 6 % affirment le contraire. Tous les représentants d'un ICS, sauf un, sont d'accord avec l'énoncé concernant l'accès à ces services.

Graphique 4 : Connaissance de la procédure d'accès à des services d'aide



Q2n. À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Si j'étais dans une situation où j'étais victime de harcèlement, d'abus ou de discrimination, je saurais comment accéder à des services du mécanisme indépendant de tiers affilié à mon organisme national de sport pour déposer et pour gérer des plaintes de maltraitance.

Base : n=857

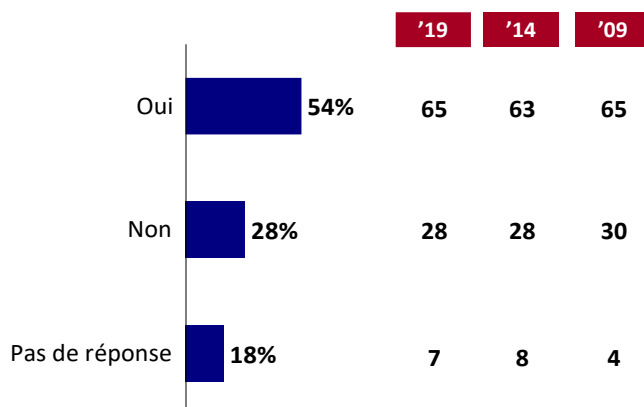
- Les femmes sont plus susceptibles d'être en désaccord (15 % contre seulement 8 % pour les hommes). Les athlètes ayant un entraîneur d'un ONS ont plus tendance à être d'accord (74 %) que les athlètes ayant un entraîneur personnel (64 %).

C. ENTRAÎNEMENT ET COMPÉTITION

Plan de performance individuel annuel

Les résultats démontrent que 54 % des athlètes possèdent par écrit un plan de performance individuel annuel qui a été conçu expressément pour eux. Cette proportion est inférieure aux pourcentages constants de 63 % à 65 % obtenus au cours des quatorze dernières années, mais il s'agit du résultat d'une proportion plus élevée d'athlètes (18 %) qui disent être incertains ou qui ne donnent pas de réponse. Comme pour les années précédentes, 28 % n'ont pas de plan annuel conçu expressément pour eux.

Graphique 5 : Plan de performance individuel



Q3. Possédez-vous un plan de performance individuel (PPI) annuel qui a été conçu expressément pour vous?

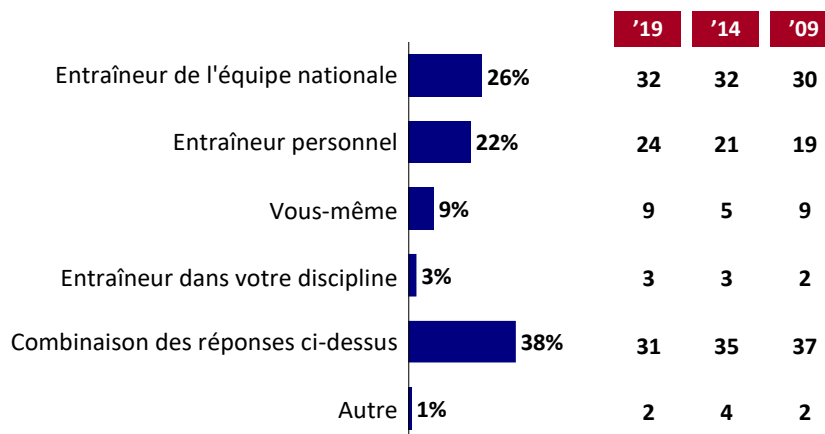
Base : n=857

- Il y a une grande différence entre les athlètes qui pratiquent un sport individuel ou un sport d'équipe. Bien que 62 % des athlètes pratiquant un sport individuel aient un plan, seuls 43 % des athlètes de sports d'équipe disent avoir un plan spécialement conçu pour eux. D'autre part, ce n'est pas le cas pour tous les sports d'équipe (par exemple, le curling masculin et féminin, le volley-ball de plage et le hockey paralympique, où 58 % ou plus affirment avoir un plan d'entraînement).
- Les plans d'entraînement sont un peu plus courants dans les sports d'hiver que dans les sports d'été (61 % contre 51 %).
- Les athlètes paralympiques sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un plan de performance individuel (73 %) que les athlètes olympiques (50 %).

- Ceux qui ont un entraîneur personnel (65 %) sont plus susceptibles d’avoir un plan de performance spécialement conçu pour eux.

Parmi les répondants qui ont un plan, 26 % utilisent un plan conçu par leur entraîneur de l’équipe nationale, ce qui est en baisse comparativement aux 32 % signalés en 2014 et en 2019. Il s’agit également d’une baisse par rapport aux 30 % signalés en 2009, probablement en raison d’une collaboration accrue. Dans 22 % des cas, le plan est créé par l’entraîneur personnel. Neuf pour cent de ces répondants élaborent leur propre plan et 3 % suivent un plan rédigé par un entraîneur de leur discipline. Le plan de performance est un effort de collaboration dans 38 % des cas, ce qui correspond à la proportion obtenue en 2009, mais est supérieur aux résultats de 2014 et 2019.

Graphique 6 : Principal responsable du plan



Q4. Qui est principalement responsable de mettre au point votre plan de performance individuel annuel?

Base : n=482 (Ceux qui ont un plan écrit)

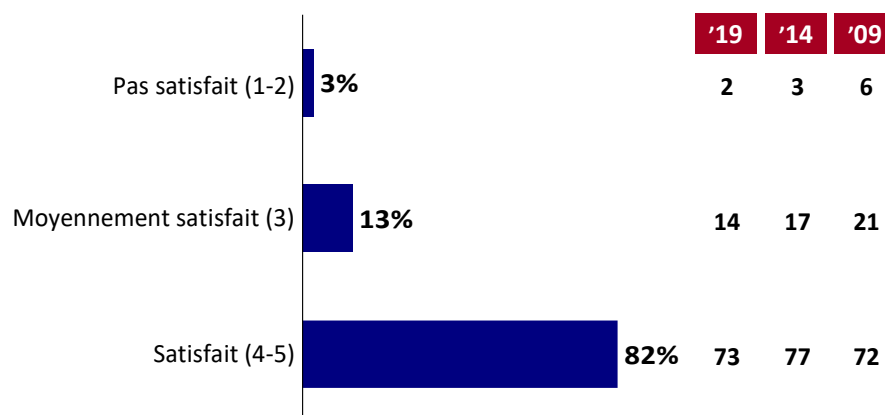
- Les athlètes qui pratiquent un sport individuel sont plus susceptibles de compter sur un entraîneur personnel pour l’élaboration d’un plan écrit (31 %, comparativement à 4 % pour ceux pratiquant un sport d’équipe), tandis que ceux pratiquant un sport d’équipe sont plus enclins à avoir un plan conçu en collaboration (51 %) ou à concevoir eux-mêmes leur plan (15 %).
- Les athlètes qui pratiquent un sport d’été sont plus susceptibles de recourir à un entraîneur personnel (28 %, comparativement à 9 % chez leurs homologues de sports d’hiver). Les athlètes pratiquant un sport d’hiver sont comparativement plus susceptibles d’avoir un plan créé en collaboration (45 %) ou par eux-mêmes (14 %).

- Alors que seuls 9 % des athlètes assument cette responsabilité, cette proportion atteint 27 % chez les 35 ans et plus.

Satisfaction à l'égard de la contribution

Les athlètes étaient invités à évaluer leur satisfaction par rapport à leur niveau de contribution dans l'élaboration de leur plan d'entraînement. Les résultats du sondage démontrent que la vaste majorité des athlètes sont satisfaits de leur niveau de contribution, 82 % se disant satisfaits ou très satisfaits (c.-à-d. quatre ou cinq sur l'échelle de cinq points), ce qui semble illustrer une augmentation des taux de satisfaction par rapport aux résultats obtenus en 2019 et en 2009, bien que les résultats soient relativement semblables à ceux obtenus en 2014. Treize pour cent disent être moyennement satisfaits. Très peu d'athlètes (3 %) signalent un faible taux de satisfaction.

Graphique 7 : Satisfaction de la contribution



Q5. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de contribution à l'élaboration de votre plan de performance individuel annuel?

Base : n=440 (Athlètes avec la participation principale d'une ONS ou d'un entraîneur personnel)

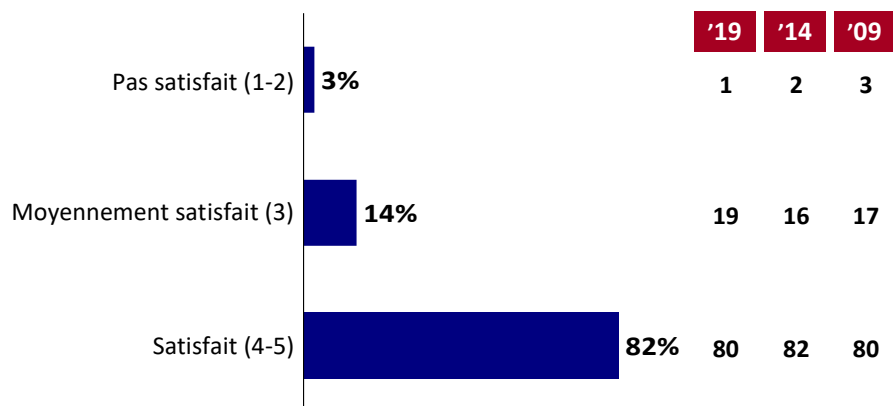
- Les athlètes de l'Ontario (90 %) sont les plus susceptibles d'être satisfaits, tandis que ceux de la Colombie-Britannique (69 %) sont moins enclins à l'être.

Soixante-seize pour cent des entraîneurs disent être satisfaits de leur contribution à la mise au point des plans d'entraînement et de compétition des athlètes avec lesquels ils travaillent. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2019, alors que seuls 66 % des répondants disaient la même chose, mais au même niveau que les taux de satisfaction observés en 2014 et en 2009. Seuls 5 % signalent un faible niveau de satisfaction.

Satisfaction à l'égard du plan d'entraînement

Compte tenu du taux de satisfaction élevé des athlètes à l'égard de leur contribution à leur plan de performance, il n'est pas surprenant de constater que la satisfaction globale est également élevée par rapport à ce plan. La plupart des athlètes (82 %) se disent satisfaits ou très satisfaits de leur plan, ce qui est en harmonie avec les résultats précédents. Quatorze pour cent se disent moyennement satisfaits et seuls 3 % expriment leur mécontentement à l'égard de leur plan.

Graphique 8 : Satisfaction à l'égard du plan



Q6. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e), de façon générale, de votre plan de performance individuel annuel?

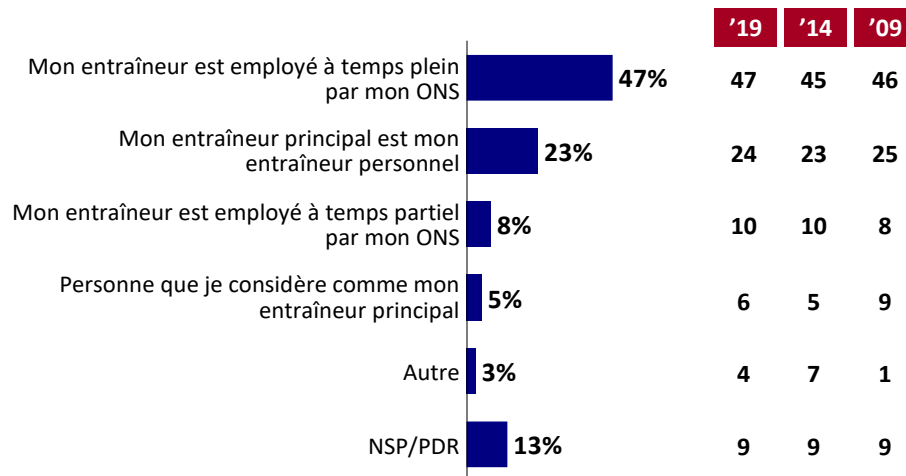
Base : n=482 (Ceux qui ont un plan écrit)

- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 sont plus susceptibles d'être satisfaits (93 %) que ceux qui possèdent un autre type de brevet. Les athlètes âgés de 30 à 34 ans ont moins tendance à être satisfaits (71 %).
- Les athlètes de l'Alberta (90 %) sont également plus susceptibles d'être satisfaits que ceux des autres régions du pays, particulièrement de la Colombie-Britannique (73 %). Les athlètes qui ont un plan mis au point principalement par leur entraîneur personnel sont également plus enclins à être satisfaits (92 %) que les autres athlètes.

Entraîneur principal et heures par semaine passées avec l'entraîneur

À l'instar des éditions antérieures, 47 % des athlètes ont un entraîneur principal qui travaille à temps plein pour leur organisme national de sport (ONS). En revanche, 23 % sont supervisés par un entraîneur personnel qui n'est pas employé par leur ONS. Huit pour cent des athlètes sont gérés par un entraîneur qui travaille à temps partiel (10 %) pour leur ONS et 5 % ne sont pas suivis par une personne qu'ils considèrent comme leur entraîneur. Tous ces résultats ressemblent dans une grande mesure à ceux obtenus lors des éditions antérieures du sondage.

Graphique 9 : Entraîneur principal



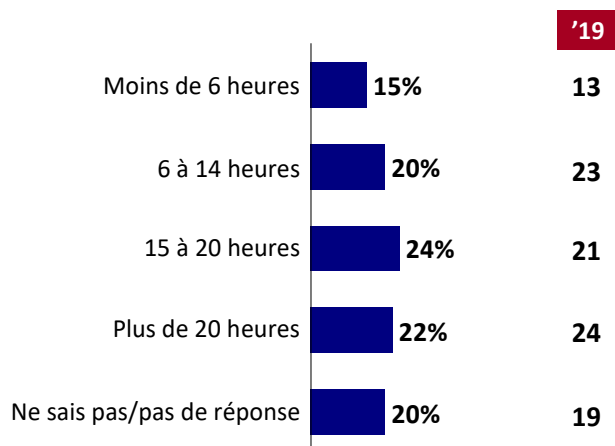
Q7. Quelle définition convient le mieux à votre entraîneur principal dans votre discipline?

Base : n=857

- Les athlètes paralympiques (60 %) et les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 sont plus susceptibles d'avoir un entraîneur qui travaille à temps plein pour leur ONS.
- Les athlètes qui pratiquent un sport individuel ont plus tendance (30 %) à avoir un entraîneur personnel. Cette tendance est plus marquée chez les femmes (27 %) que chez les hommes (18 %).
- Les athlètes âgés de 35 ans ou plus sont plus susceptibles d'avoir un entraîneur personnel (35 %).
- Les athlètes qui s'entraînent au Québec (58 %) et en Colombie-Britannique (54 %) sont plus enclins que ceux des autres régions à déclarer travailler avec un entraîneur qui est employé à temps plein par leur ONS.

Les athlètes qui ont un entraîneur passent beaucoup d’heures en sa compagnie pendant les périodes d’entraînement et de compétition. En harmonie avec les proportions signalées lors des éditions précédentes, seuls 15 % des athlètes déclarent passer moins de six heures par semaine avec leur entraîneur. Quarante pour cent des athlètes affirment passer entre six et vingt heures par semaine avec leur entraîneur. Plus précisément, 20 % passent entre six et quatorze heures avec leur entraîneur, tandis que 24 % passent entre quinze et vingt heures. Vingt-deux pour cent passent plus de vingt heures par semaine avec leur entraîneur. En général, les athlètes passent en moyenne dix-huit heures par semaine avec leurs entraîneurs (comparativement à dix-neuf heures en 2019).

Graphique 10 : Heures passées avec lui par semaine



QAQ8. En moyenne, pendant combien d’heures par semaine êtes-vous en contact avec votre entraîneur principal durant vos périodes d’entraînement et de compétition?

Base : n=819 (Ceux qui considèrent une personne comme étant leur entraîneur)

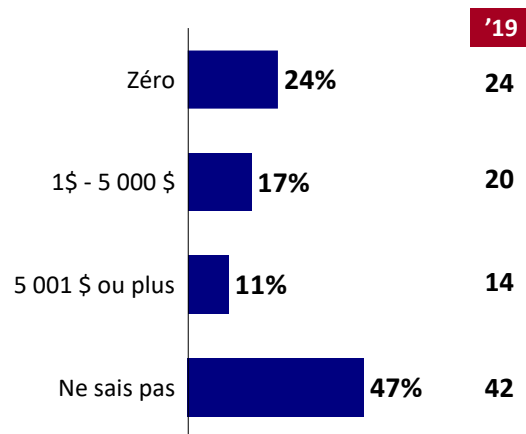
- Les athlètes olympiques passent beaucoup plus de temps avec leurs entraîneurs. En effet, ils passent en moyenne dix-neuf heures par semaine avec leurs entraîneurs (comparativement à douze heures pour les athlètes paralympiques).
- Les femmes déclarent en moyenne passer vingt heures par semaine avec leur entraîneur, comparativement à seize heures pour les hommes.
- Les athlètes âgés de 35 ans ou plus disent passer en moyenne dix heures par semaine avec leur entraîneur, alors que 45 % affirment en passer moins de six heures par semaine. De même, les athlètes âgés de 30 à 34 ans déclarent en moyenne quatorze heures par semaine avec leur entraîneur, ce qui contraste avec ceux de moins de vingt ans, qui passent en

moyenne 23 heures par semaine avec leur entraîneur, alors que cette moyenne est de 21 heures chez les athlètes âgés de 20 à 24 ans.

Dépenses annuelles moyennes pour les services d'entraînement

Les athlètes ayant un entraîneur étaient invités à indiquer le montant qu'ils dépensent annuellement pour les services que leur fournit leur entraîneur principal. Comme en 2019, 24 % ne dépensent rien dans les services d'entraînement et 47 % disent ne pas savoir (42 % en 2019). Parmi ceux qui connaissent la réponse, les dépenses annuelles moyennes sont de 5 100 dollars (ce qui est comparable aux 5 500 dollars de 2019), bien qu'il y ait des variations considérables. Si l'on exclut ceux qui ne paient rien, la moyenne passe à 9 400 dollars par année.

Graphique 11 : Dépenses annuelles moyennes pour les services d'entraînement



AQ8A. En moyenne, combien payez-vous tous les ans pour les services que vous fournit votre entraîneur principal?

Base : n=819

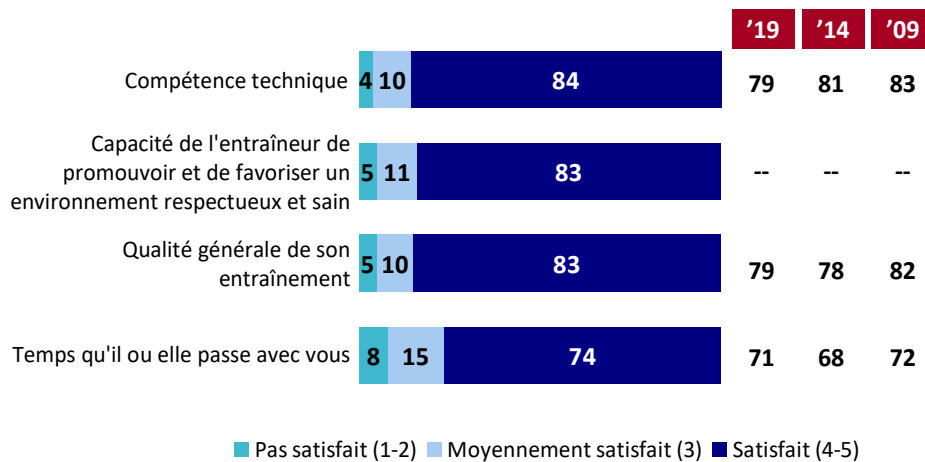
- Les dépenses annuelles sont beaucoup plus élevées chez les athlètes pratiquant un sport d'hiver (9 100 dollars contre seulement 3 500 dollars pour ceux pratiquant un sport d'été).
- Elles sont aussi plus élevées chez les athlètes olympiques (5 700 dollars comparativement à 1 800 dollars pour les athlètes paralympiques).
- Ceux qui pratiquent un sport individuel dépensent plus (6 000 dollars) que ceux qui pratiquent un sport d'équipe (3 400 dollars).
- Les athlètes ayant un entraîneur personnel déclarent également des dépenses beaucoup plus élevées (11 000 dollars par année, contre seulement 2 800 dollars pour ceux ayant un

entraîneur d'un ONS). De même, les athlètes âgés de 35 ans ou plus (qui sont plus susceptibles d'avoir un entraîneur personnel) dépendent en moyenne 12 000 dollars.

Satisfaction à l'égard de l'entraîneur principal

Les résultats indiquent que les athlètes sont en grande partie satisfaits de leur entraîneur principal, bien qu'ils soient moins satisfaits du temps que leur entraîneur passe avec eux. La plupart des athlètes (84 %, en légère baisse par rapport aux 79 % obtenus en 2019, mais en harmonie avec les résultats de 2009 et de 2014) se disent très satisfaits de la compétence technique de leur entraîneur principal. Une proportion semblable (83 %) est satisfaite de la qualité globale de son entraînement, ce qui est en harmonie avec les résultats de 2009, mais en hausse par rapport à ceux de 2014 (78 %). La même proportion est également satisfaite (83 %) de la capacité de l'entraîneur de promouvoir et de favoriser un environnement respectueux et sain. En comparaison avec les évaluations de la qualité, de la compétence et de la capacité de l'entraîneur de promouvoir et de favoriser un environnement respectueux et sain, une moindre proportion d'athlètes, quoique quand même trois sur quatre (74 %), est satisfaite du temps passé avec l'entraîneur principal. Ces résultats sont en harmonie avec ceux des éditions précédentes, bien que le taux de satisfaction ait augmenté par rapport à 2014, où seulement 68 % des répondants se disaient satisfaits.

Graphique 12 : Satisfaction à l'égard de l'entraîneur principal



Q9a-c. À quel point êtes-vous satisfait(e) de ce qui suit concernant votre entraîneur principal?

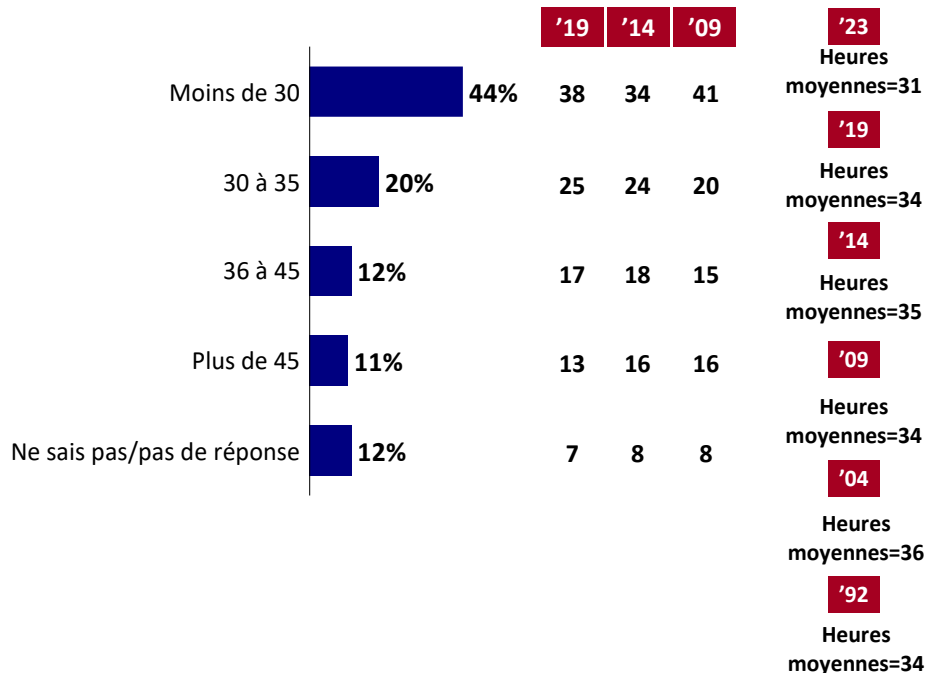
Base : n=819 (Ceux qui considèrent une personne comme étant leur entraîneur)

- Les athlètes qui travaillent avec un entraîneur personnel sont plus satisfaits de la qualité de son entraînement (90 %), de sa compétence technique (92 %), de sa capacité de promouvoir et de favoriser un environnement respectueux et sain (90 %), ainsi que du temps qu'ils passent avec lui (82 %).
- Les athlètes ayant un brevet D (87 %) sont plus susceptibles d'être satisfaits de la compétence technique de leur entraîneur principal, tandis que ceux ayant un brevet de niveau SR (79 %) sont moins susceptibles de l'être.
- Aussi, les athlètes âgés de moins de vingt ans (85 %) et ceux âgés de 20 à 24 ans (80 %) sont plus susceptibles de se dire satisfaits du temps passé avec leur entraîneur que ceux âgés de 25 ans ou plus (67 % à 71 %). Les athlètes âgés de moins de vingt ans sont également plus souvent satisfaits de la compétence technique de leur entraîneur (94 %), de sa capacité à promouvoir et à favoriser un environnement respectueux et sain (89 %) et de la qualité globale de son entraînement (92 %).
- Les athlètes du Québec sont généralement plus satisfaits de la qualité (90 %) et du temps passé avec leur entraîneur (86 %) que les athlètes des autres régions du pays. Ceux de la Colombie-Britannique sont moins satisfaits que les autres dans chacun de ces domaines (78 % et 68 %, respectivement).
- Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être satisfaits de la capacité de l'entraîneur à promouvoir et à favoriser un environnement respectueux et sain (86 % comparativement à 80 %).

Temps consacré au sport au cours de la dernière année

Le temps que les athlètes consacrent à leur sport est relativement le même au cours des deux dernières décennies. Dans l'ensemble, le nombre moyen d'heures que les athlètes consacrent à leur sport au cours d'une semaine donnée est de 31 heures, ce qui est en légère baisse par rapport aux 34 à 36 heures qu'ils disaient y consacrer par le passé. Quarante-quatre pour cent des athlètes consacrent moins de 30 heures par semaine à l'entraînement et à la compétition, ce qui est plus élevé que par le passé, alors que la proportion était de 38 % en 2019 et de 34 % en 2014, mais ressemble davantage aux 41 % obtenus en 2009. Vingt pour cent consacrent entre 30 et 35 heures par semaine à l'entraînement. Douze pour cent s'entraînent entre 36 et 45 heures par semaine et 11 % s'entraînent plus de 45 heures par semaine.

Graphique 13 : Temps consacré au sport au cours de la dernière année



AQ10. Combien d’heures avez-vous consacrées par semaine, en moyenne, à votre sport au cours de votre période d’entraînement et de compétition durant la dernière année?

Base : n=857

- Les athlètes de sports d’hiver et individuels consacrent en moyenne 32 heures par semaine à leur sport, comparativement à 30 et 28 heures, respectivement, pour les athlètes de sports d’été et de sports d’équipe.
- Les athlètes olympiques consacrent en moyenne 32 heures par semaine à leur sport, tandis que les athlètes paralympiques y dédient 24 heures par semaine.
- Les femmes consacrent en moyenne 32 heures par semaine, comparativement à 29 heures pour les hommes.

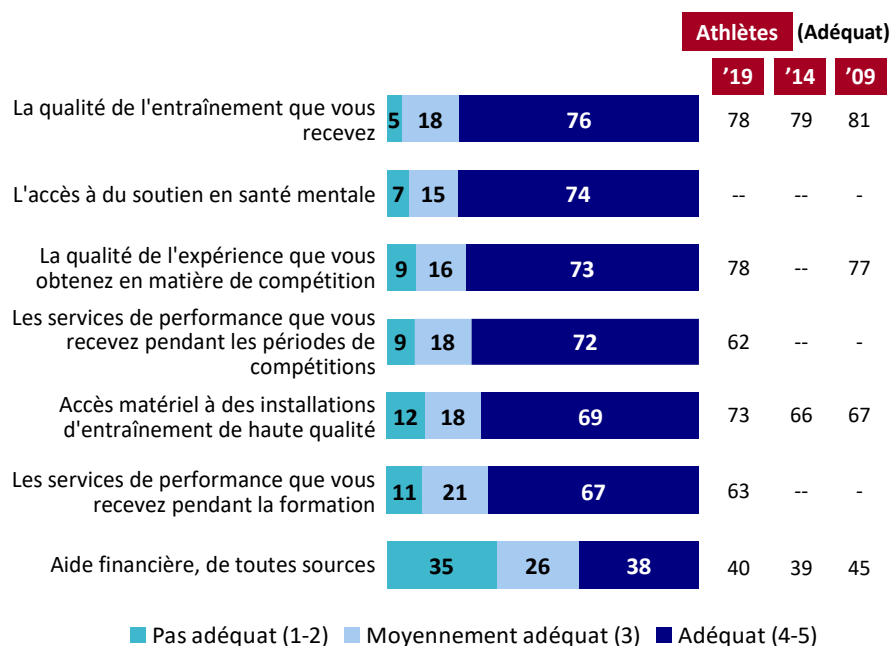
D. SERVICES DE SOUTIEN OFFERTS AUX ATHLÈTES

Caractère adéquat des services de soutien offerts aux athlètes

Dans cette section, les athlètes devaient évaluer la mesure dans laquelle la qualité de l'entraînement qu'ils reçoivent, la qualité de l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition, l'accès physique à des installations d'entraînement de haute qualité, l'accès à du soutien médical et l'aide financière qu'ils reçoivent sont adéquats ou inadéquats afin de soutenir leurs aspirations concernant les Jeux olympiques ou paralympiques, ou les championnats mondiaux. Les athlètes croient que la qualité de l'entraînement qu'ils reçoivent est adéquate (76 %), ce qui correspond aux résultats obtenus par le passé. Soixante-quatorze pour cent estiment que leur accès à du soutien en santé mentale est adéquat (nouvelle question en 2023). La même proportion (73 %) estime que l'expérience de compétition qu'ils obtiennent est suffisante, ce qui est assez semblable aux résultats obtenus par le passé. La même proportion (72 %) croit aussi recevoir des services de performance adéquats lors de compétitions, ce qui semble supérieur à la proportion obtenue en 2019. Une moindre proportion (67 %) estime avoir des services de performance adéquats pendant l'entraînement, ce qui est en grande partie en harmonie avec les résultats de 2019. Soixante-neuf pour cent estiment que leur accès physique à des installations de haute qualité est adéquat, ce qui est également en harmonie avec les résultats de 2019.

À l'instar des années précédentes, le type de soutien le moins bien évalué est l'aide financière. Trente-huit pour cent croient recevoir une aide financière adéquate, alors que 26 % la considèrent comme moyennement adéquate et 35 % sont d'avis qu'elle est insuffisante.

Graphique 14 : Caractère adéquat de l'aide aux athlètes (Perspective de l'athlète)



Q11a-h. Dans quelle mesure chaque élément suivant est-il adéquat ou inadéquat afin de soutenir vos aspirations concernant les Jeux olympiques/paralympiques ou les championnats mondiaux?

Base : n=857

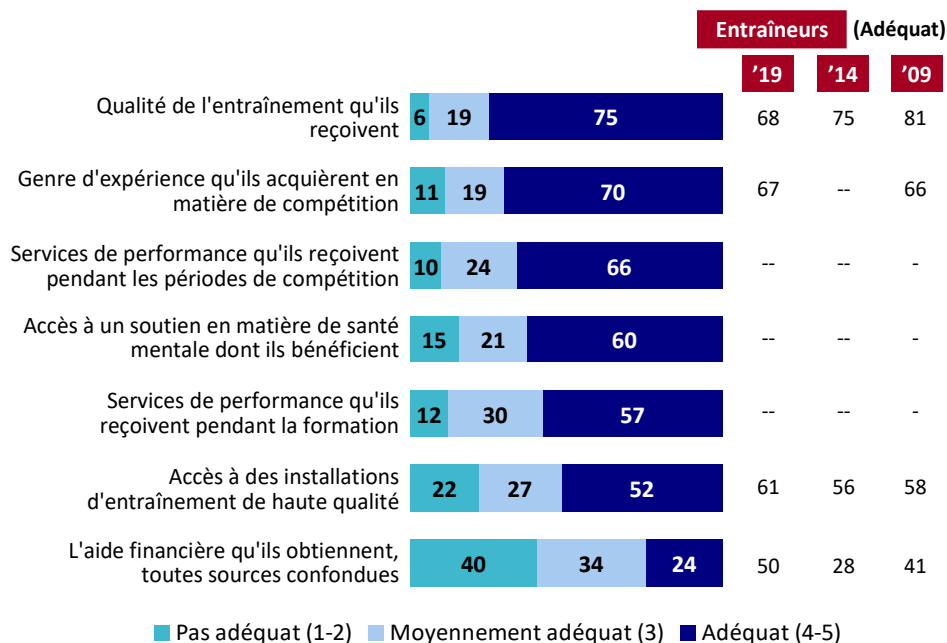
- Les athlètes de sports d'hiver sont plus positifs quant à la qualité de l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition (82 %), ainsi qu'aux services de performance qu'ils reçoivent pendant leur entraînement (73 %). Les athlètes de sports d'été sont moins positifs que les athlètes de sports d'hiver en ce qui concerne les services de performance qu'ils reçoivent pendant l'entraînement (64 %).
- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR sont moins positifs que les autres athlètes en ce qui concerne l'aide financière (32 %) et les services de performance qu'ils reçoivent pendant l'entraînement (58 %). Les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 sont plus positifs que les autres quant à la qualité de l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition (82 %). Les athlètes ayant un brevet D sont plus positifs que les autres athlètes en ce qui concerne la qualité de l'entraînement (83 %) et les services de performance qu'ils reçoivent pendant leur entraînement (73 %).
- Les athlètes âgés de moins de vingt ans et, dans une certaine mesure, ceux âgés de 20 à 24 ans sont plus positifs que les athlètes plus âgés dans tous les domaines, à l'exception de l'accès à des services de santé mentale, où les résultats sont comparables. En particulier, les

athlètes âgés de moins de vingt ans sont plus positifs quant à la qualité de leur entraînement (86 %) et de l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition (88 %). Les athlètes âgés de 20 à 24 ans sont un peu moins susceptibles de dire la même chose. Ceux âgés de 25 à 29 ans sont moins positifs quant à la qualité de leur entraînement (68 %), à l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition (67 %), aux services de performance qu'ils reçoivent pendant leur entraînement (60 %) et à l'aide financière (29 %). Les athlètes âgés de 30 à 34 ans sont également moins positifs que les autres en ce qui concerne les services de performance qu'ils reçoivent pendant les périodes de compétition (63 %) et pendant l'entraînement (56 %), ainsi que l'aide financière (26 %). Les athlètes les plus âgés (35 ans et plus) sont les moins positifs quant à leur accès physique à des installations de haute qualité (55 %).

- Les athlètes de la Colombie-Britannique sont moins positifs dans chacun des domaines abordés. Les athlètes de l'Alberta sont également moins positifs que les athlètes des autres régions en ce qui concerne les services de performance qu'ils reçoivent pendant l'entraînement (59 %). Les athlètes québécois et francophones sont plus positifs que les autres quant à la qualité de leur entraînement (85 %), aux services de performance qu'ils reçoivent pendant l'entraînement (83 %) et à leur accès physique à des installations d'entraînement de haute qualité (78 %). Les athlètes ontariens sont également plus susceptibles que ceux des autres régions du pays d'être positifs quant à la qualité de l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition (80 %).
- Les athlètes paralympiques sont plus positifs que les athlètes olympiques par rapport aux services de performance qu'ils obtiennent pendant les périodes de compétition (82 %) et à l'accès à du soutien en santé mentale (83 %).
- Les athlètes ayant un entraîneur personnel sont moins positifs que les autres athlètes quant à leur accès à du soutien en santé mentale (64 %), aux services de performance qu'ils reçoivent pendant les périodes de compétition (65 %) et à l'accès physique à des installations (63 %). Les athlètes qui ont un entraîneur d'un ONS se distinguent par leur évaluation positive de leur accès à du soutien en santé mentale (78 %), mais les moins positifs quant à l'aide financière (33 %).
- Les athlètes de la NCAA sont plus positifs que les autres athlètes quant aux services de performance qu'ils reçoivent pendant les périodes de compétition (85 %).

Les entraîneurs donnent des notes semblables à celles des athlètes en ce qui concerne la qualité de l'entraînement que reçoivent les athlètes (75 % indiquent un soutien adéquat, ce qui constitue une augmentation par rapport aux 68 % enregistrés en 2019, mais reste au même niveau que les résultats de 2014) et la qualité de l'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition (70 %). Une moindre proportion d'entraîneurs (66 %) croit que les services de performance que reçoivent les athlètes pendant les périodes de compétition sont adéquats, ce qui est aussi légèrement inférieur aux 72 % des athlètes qui croient la même chose. Six entraîneurs sur dix estiment que l'accès à du soutien en santé mentale est adéquat, ce qui est considérablement inférieur à la proportion d'athlètes (74 %) qui partagent cette croyance. Les services de performance que reçoivent les athlètes pendant l'entraînement et pendant les périodes de compétition sont également considérés comme adéquats par moins d'entraîneurs (57 % et 52 %, respectivement) que d'athlètes (67 % et 69 %, respectivement). L'aide financière est aussi considérée comme adéquate par une proportion plus faible d'entraîneurs que d'athlètes (24 % et 38 %, respectivement).

**Graphique 15 : Caractère adéquat de l'aide aux athlètes
(Perspective de l'entraîneur)**



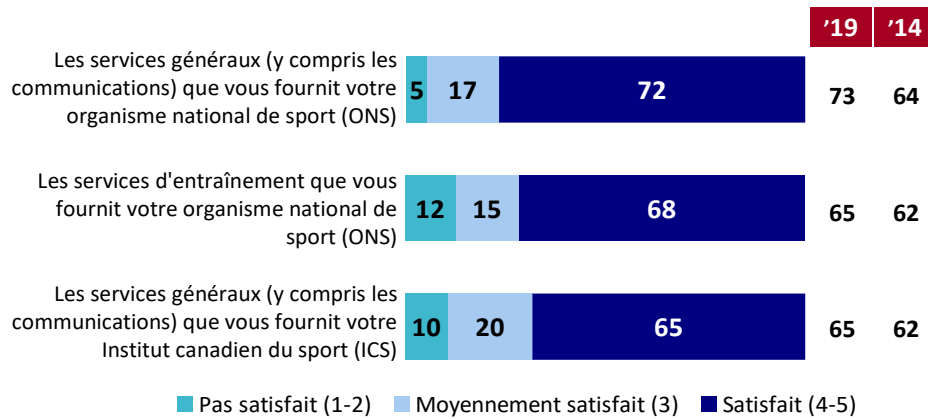
Q7A. Dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il adéquat ou inadéquat pour soutenir les aspirations des athlètes avec lesquels vous travaillez dans le contexte des Jeux olympiques/paralympiques ou de championnats mondiaux?

Base : n=132

Satisfaction à l'égard des services dans la langue de préférence

À l'instar des versions antérieures de la recherche, les athlètes présentent un taux de satisfaction raisonnablement élevé en ce qui a trait à l'accès à des services dans la langue de leur choix. La plupart des athlètes (72 %) se disent satisfaits ou très satisfaits des services qu'ils reçoivent dans la langue de leur choix à leur centre canadien multisports (CCM) ou à leur Institut canadien du sport (ICS). Cette proportion est en harmonie avec celle obtenue en 2019, mais en hausse par rapport aux 64 % enregistrés en 2014. Soixante-huit pour cent se disent satisfaits ou très satisfaits des services d'entraînement que leur fournit leur organisme national de sport (ONS) ainsi que des services généraux que leur fournit leur ONS (65 %) dans la langue de leur choix. Environ un athlète sur six est moyennement satisfait et seuls cinq à douze pour cent font part de leur insatisfaction.

Graphique 16 : Satisfaction quant à l'accès aux services dans la langue officielle de son choix



Q12a-c. En ce qui concerne les douze derniers mois, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre accès aux services suivants dans la langue officielle de votre choix?

Base : n=857

- Les athlètes francophones (86 %) et québécois (79 %) sont plus satisfaits que les autres athlètes des communications sur les services généraux de l'ICS dans la langue de leur choix, tout comme les athlètes pratiquant un sport d'équipe (77 %), les athlètes plus jeunes (moins de vingt ans) (81 %). Les athlètes ayant un entraîneur d'un ONS sont également plus satisfaits (76 %) que les athlètes ayant d'autres conditions d'entraînement.
- Les athlètes évoluant au sein de l'équipe nationale (82 %) et ceux ayant un entraîneur d'un ONS (76 %) sont plus satisfaits des communications du CCM et des services d'entraînement

que leur fournit leur ONS que les autres athlètes. C'est aussi plus souvent le cas des athlètes des Prairies (87 %) et de l'Alberta (76 %), de ceux âgés de moins de vingt ans (81 %), des athlètes pratiquant un sport d'équipe (74 %) et des athlètes paralympiques (76 %).

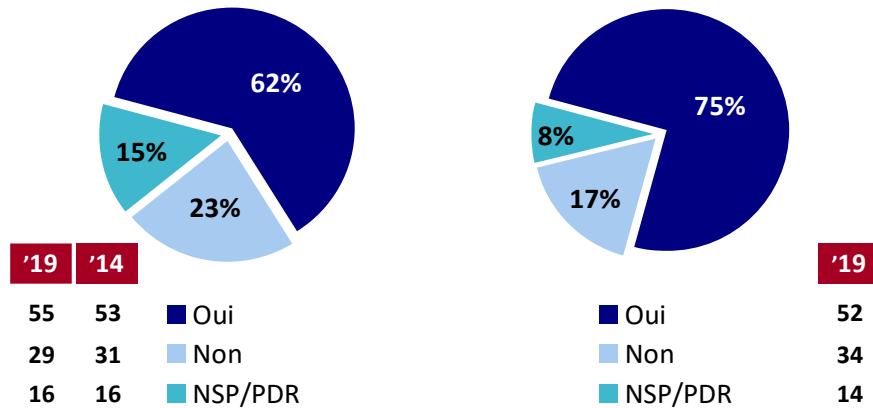
- Les athlètes plus jeunes (moins de vingt ans) sont plus susceptibles que les athlètes plus âgés d'être satisfaits des services généraux que leur fournit leur ONS (81 %), ce qui est également le cas chez les athlètes de sport d'équipe (71 %), chez les athlètes des Prairies (84 %) et chez les francophones (80 %). Les athlètes ayant un entraîneur personnel sont plus susceptibles que les autres athlètes d'être insatisfaits (19 %), ce qui est aussi plus souvent le cas des athlètes de la Colombie-Britannique (18 %).

Accessibilité des services requis du CCM/ICS

Soixante-deux pour cent des athlètes indiquent avoir accès à tous les services de science du sport et de médecine sportive de leur ICS dont ils ont eu besoin au cours des douze derniers mois. Il s'agit d'une hausse par rapport aux 55 % obtenus en 2019 et aux 53 % enregistrés en 2014.

Soixante-quinze pour cent des athlètes indiquent avoir suffisamment d'information sur les types de services offerts, bien que 17 % croient avoir besoin de plus d'information et que 8 % soient incertains. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport aux 52 % qui estimaient disposer de l'information dont ils avaient besoin en 2019.

Graphique 17 : Accessibilité des services du CCM/ICS



Q13. Avez-vous été en mesure d'accéder à tous les services de sciences du sport et de médecine sportive de votre Institut canadien du sport (ICS) dont vous avez eu besoin au cours des douze derniers mois? **Base** : n=857

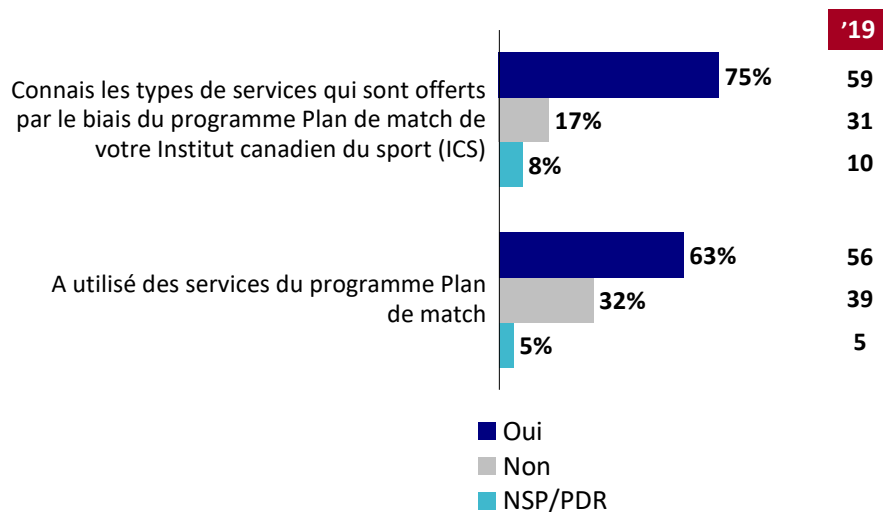
Q13b. Croyez-vous qu'il y a suffisamment d'informations disponibles sur les types de services de sciences du sport et de médecine sportive que vous offre votre Institut canadien du sport (ICS)? **Base** : n=857

- Les hommes (66 %) et les athlètes âgés de 20 à 24 ans (68 %) sont plus susceptibles de déclarer avoir accès aux services d'un CCM ou d'un ICS que les femmes (58 %) et les autres groupes d'âge, en particulier les 35 ans et plus (50 %). C'est également le cas des athlètes ayant un entraîneur de leur ONS (69 %) et des athlètes des Prairies (89 %).
- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR, SR1 et SR2 ont plus souvent l'impression d'avoir suffisamment d'informations (80 % à 88 %) que ceux ayant un brevet de niveau D ou C1 (67 %). Cette tendance est également plus marquée chez les athlètes âgés de 25 à 34 ans (de 83 à 88 %), alors qu'elle est plus faible chez ceux qui ont moins de vingt ans (63 %). Les athlètes de l'équipe nationale (p. ex., ceux qui ont un entraîneur d'un ONS) sont plus susceptibles de dire qu'ils ont suffisamment d'information sur ces services (80 %).

Plan de match

Plan de match est le programme de bien-être des athlètes du Canada. Il soutient les athlètes sur le terrain de jeu et à l'extérieur, et leur permet de demeurer dans le milieu du sport plus longtemps, d'offrir de meilleures performances et de prendre leur retraite en meilleure santé, sachant qu'ils ont les outils dont ils ont besoin pour se préparer à toutes les étapes de leur carrière. Ces services sont offerts par l'entremise des ICS. Soixante-quinze pour cent des athlètes disent connaître ce programme, bien que 17 % ne le connaissent pas et 8 % affirment ne pas savoir. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport aux 59 % qui connaissent le service revu et amélioré en 2019. Parmi les athlètes qui connaissent ce service, 63 % déclarent y avoir eu recours (32 % ne l'ont pas fait et 5 % ne savent pas), ce qui aussi en hausse par rapport aux 56 % obtenus en 2019.

Graphique 18 : Connaissance et recours au programme Plan de match



Q14. Connaissiez-vous les types de services qui sont offerts par le biais du programme Plan de match de votre Institut canadien du sport (ICS)?

Base : n=857

Q14b. Avez-vous déjà eu recours aux services du programme Plan de match?

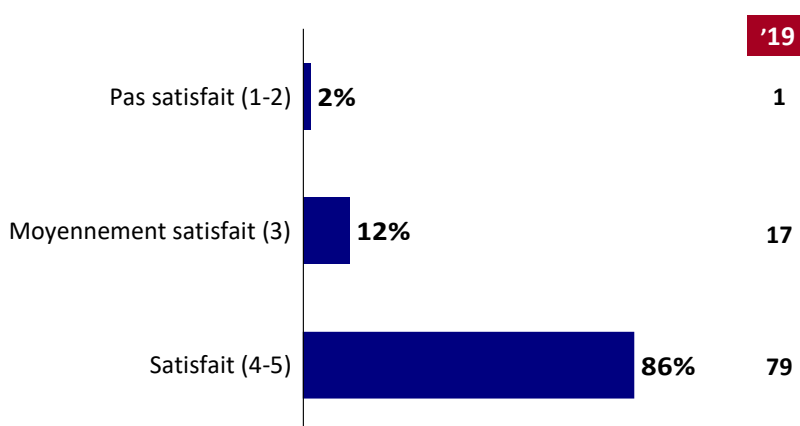
Base : n=648 (Ceux qui ont utilisé les services de l'ICS)

- Les athlètes qui ont un brevet de niveau SR, SR1 ou SR2 sont beaucoup plus susceptibles (80 % à 88 %) de connaître le programme Plan de match que les athlètes ayant un brevet de niveau D ou C1 (67 %), ou que les athlètes plus jeunes en général (63 %).
- La connaissance est la plus élevée parmi les athlètes ayant un entraîneur d'un ONS (80 %).

- Sans surprise, le niveau de connaissance est plus élevé chez les athlètes ayant un brevet de niveau SR (71 % à 73 %), chez ceux qui sont âgés de 25 à 29 ans (71 %) et chez ceux évoluant au sein de l'équipe nationale (68 %), qui sont plus susceptibles d'avoir eu recours au programme Plan de match.

Parmi ceux qui ont utilisé le programme Plan de match, le taux de satisfaction est élevé à 86 % (une légère augmentation par rapport aux 79 % de 2019), bien que 37 % ne font état que d'une satisfaction moyenne (mais seuls 2 % disent être insatisfaits).

Graphique 19 : Satisfaction avec le programme Plan de match



Q14c. À quel point diriez-vous que vous êtes satisfait(e) des services que vous avez reçus du programme Plan de match?

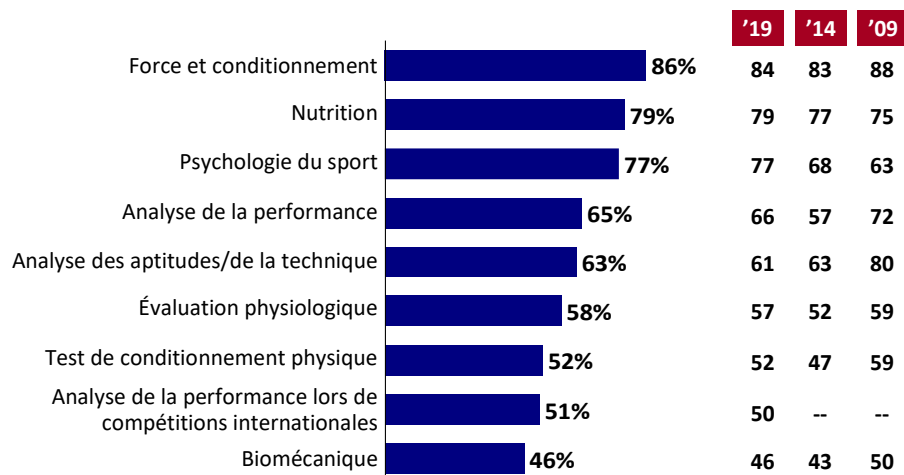
Base : n=412 (Ceux qui ont utilisé les services de l'ICS)

- Les athlètes de la Colombie-Britannique sont un peu moins susceptibles (75 %) à être satisfaits du programme Plan de match que les autres athlètes. Ceux qui s'entraînent au Québec sont un peu plus susceptibles d'être satisfaits (92 %).

Importance des services de sciences du sport

Les athlètes étaient ensuite interrogés sur le niveau d'importance de divers services de sciences du sport que fournissent les CCM et les ONS, ainsi que sur la qualité de chacun de ces services. Les services de force et conditionnement arrivent en tête de liste, alors que 86 % des personnes les considèrent comme très importants, suivis par les services de nutrition (79 %) et de psychologie sportive (77 %). Dans un deuxième ordre d'importance figurent l'analyse de la performance (65 %), l'analyse des aptitudes et de la technique (63 %), ainsi que l'évaluation physiologique et la surveillance (58 %). Au troisième niveau, de 46 % à 52 % des athlètes considèrent comme importants les tests de conditionnement physique (52 %), l'analyse de la performance lors de compétitions internationales (51 %) et la biomécanique (46 %). Les résultats sont presque identiques à ceux de 2019. Il est à noter que, en comparaison avec les résultats de 2014, la psychologie sportive et l'analyse de la performance semblent avoir connu la plus forte augmentation, tandis que les tests de conditionnement physique sont aussi en hausse.

Graphique 20 : Services importants de sciences du sport



Q15. Quelle est l'importance de chacun des services en sciences du sport suivants pour ce qui est des bienfaits qu'il peut avoir sur votre performance?*

Base : n=857

* Note : changement dans l'approche de cette question depuis 2009

- La biomécanique est considérée comme plus importante par les athlètes pratiquant un sport individuel que par ceux pratiquant un sport d'équipe (49 % contre 40 %).
- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR2 ont plus tendance que les autres athlètes à considérer comme importantes la psychologie sportive (93 %), l'évaluation physiologique et la surveillance (76 %), et la biomécanique (65 %). Les athlètes ayant un brevet de niveau D ont plus tendance (58 %) que les autres athlètes à considérer comme importants les tests de conditionnement physique.
- Les athlètes de sports d'hiver sont plus susceptibles d'accorder de l'importance à la performance athlétique individuelle (70 %) et à l'analyse des aptitudes (71 %) que les athlètes de sports d'été (63 % et 60 %, respectivement).
- La psychologie sportive est considérée comme plus importante par les femmes (81 %) que par les hommes (73 %).
- Les athlètes québécois (86 %) et francophones (91 %) sont plus enclins que les autres athlètes à considérer la psychologie sportive comme importante.
- Les athlètes ayant un entraîneur d'un ONS ont plus tendance que les autres athlètes à considérer comme importants la force et le conditionnement (89 %), l'évaluation physiologique et la surveillance (62 %), et les tests de conditionnement physique (55 %).

Bien que tous les répondants conviennent que les services les plus importants que les athlètes reçoivent sont ceux de force et de conditionnement, les entraîneurs ont plus tendance à accorder de l'importance à la psychologie sportive (95 %), à l'analyse des aptitudes et de la technique (82 %), à l'analyse de la performance (83 %), à l'évaluation physiologique (83 %) et à l'analyse de la performance lors de compétitions internationales (76 %). En fait, la nutrition arrive au septième rang dans la liste pour ce qui est des entraîneurs, après l'analyse de la performance. Par rapport à 2019, les entraîneurs accordent plus d'importance à l'évaluation physiologique qu'il y a quatre ans. Il y a aussi eu une légère augmentation de la proportion d'entraîneurs qui considèrent comme importants la force et le conditionnement, la psychologie sportive, l'analyse de la performance et la nutrition.

Tableau 2 : Services importants de sciences du sport – Entraîneurs

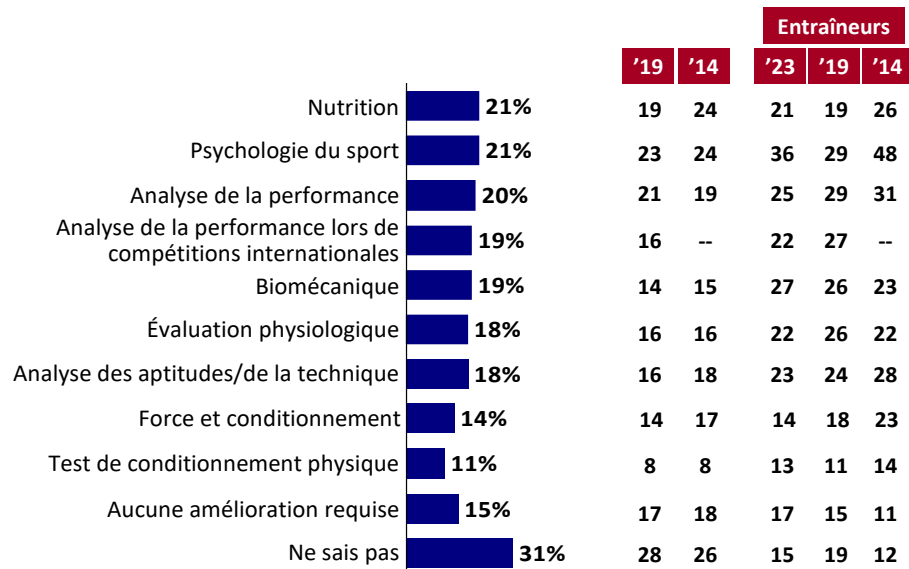
	Athlètes	Entraîneurs			
	2023	2023	2019	2014	2009
Force et conditionnement	86 %	92 %	96 %	91 %	80 %
Nutrition	79 %	86 %	80 %	75 %	66 %
Psychologie du sport	77 %	95 %	94 %	89 %	69 %
Analyse de la performance	65 %	83 %	83 %	78 %	66 %
Analyse des aptitudes/de la technique	63 %	82 %	85 %	83 %	78 %

	Athlètes	Entraîneurs			
	2023	2023	2019	2014	2009
Évaluation physiologique	58 %	83 %	83 %	71 %	60 %
Test de conditionnement physique	52 %	74 %	68 %	65 %	61 %
Analyse de la performance lors de compétitions internationales	51 %	76 %	82 %	--	--
Biomécanique	46 %	63 %	63 %	69 %	50 %

En se fondant sur leur expérience au cours des douze mois précédents, les athlètes devaient évaluer la nécessité d'améliorer la qualité de services de sciences du sport. En tout, 46 % des répondants déclarent ne pas savoir (31 %) ou ne pas voir le besoin d'une amélioration (15 %). Cependant, 54 % sont d'avis que des améliorations sont nécessaires dans une ou plusieurs sciences du sport. Les services de nutrition (21 %), de psychologie sportive (21 %) et d'analyse de la performance (20 %) arrivent en tête de liste. Entre 14 % et 19 % estiment qu'il est nécessaire d'apporter des améliorations dans les domaines de l'analyse des performances lors de compétitions internationales, de la biomécanique, de l'évaluation physiologique, de l'analyse des aptitudes et de la technique, ainsi que de la force et du conditionnement. Seuls 11 % d'entre eux mentionnent le besoin d'améliorer les tests de conditionnement physique.

Les résultats sont en grande partie comparables chez les entraîneurs. Cependant, les entraîneurs mentionnent plus souvent que les athlètes le besoin d'améliorations en psychologie sportive (36 %) et en biomécanique (27 %). Les points de vue des entraîneurs sont semblables à ceux obtenus en 2019, bien que le besoin d'améliorations en psychologie sportive ait augmenté, même si la proportion est bien en deçà de celle observée en 2014.

Graphique 21 : Besoin d'amélioration dans les services en sciences du sport



Q16 En ce qui concerne la qualité des services de sciences du sport que votre ou vos athlètes ont reçus du ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Base : n=837

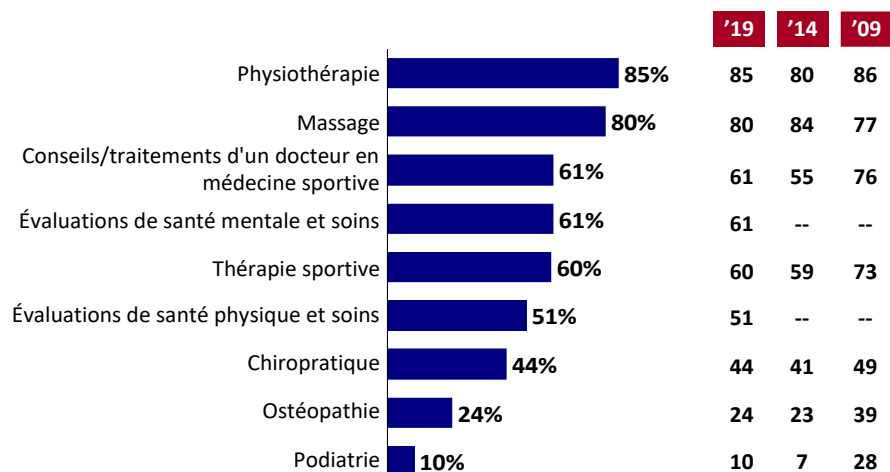
- Il y a peu de différences dans les points de vue des athlètes en ce qui concerne les domaines où des améliorations sont nécessaires, bien qu'une proportion légèrement plus élevée d'athlètes pratiquant un sport d'été (21 %) que d'athlètes pratiquant un sport d'hiver (14 %) croit que des améliorations sont requises dans le domaine de la biomécanique.
- Les athlètes ayant un brevet de niveau C1 sont plus susceptibles que les autres athlètes de croire que les performances athlétiques individuelles sont un domaine où des améliorations sont requises (30 %).
- Les athlètes âgés de moins de vingt ans sont un peu plus susceptibles que les athlètes plus âgés de voir un besoin d'amélioration dans l'analyse de la performance lors de compétitions internationales.
- Les athlètes ayant un entraîneur d'un ONS sont plus enclins que les autres athlètes à voir un besoin d'améliorations dans le domaine de l'analyse de la performance lors de compétitions internationales (23 %) et de l'analyse des aptitudes et de la technique (20 %).

En ce qui concerne les services supplémentaires en sciences du sport que les entraîneurs aimeraient que leurs athlètes reçoivent, plus de dix des 50 entraîneurs qui ont répondu à la question mentionnent l'éducation, la psychologie sportive et le soutien en santé mentale. Quelques-uns mentionnent également l'accès à plus de services de la physiothérapie ou à des services améliorés. Deux ou trois entraîneurs mentionnent les services améliorés ou supplémentaires liés à la biomécanique et à la nutrition.

Répercussions des services de médecine sportive

Les athlètes devaient ensuite évaluer l'importance et la nécessité d'améliorer divers services de médecine sportive que fournissent les CCM et les ISC. La physiothérapie (85 %) et les massages (80 %) sont perçus comme les services les plus importants pour améliorer les performances. Une moindre proportion d'athlètes considère comme importants les services de médecine sportive (63 %), les conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (61 %) ainsi que les évaluations et les soins de santé mentale (60 %). Les évaluations et soins de santé physique (51 %) de même que les services de chiropratique (44 %) sont considérés comme un peu moins importants, alors que d'autres services médicaux obtiennent des notes moins élevées, notamment l'ostéopathie (24 %) et la podiatrie (10 %). Ces résultats sont très semblables à ceux obtenus en 2019 et en 2014, où il est possible d'établir des comparaisons, les conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive étant jugés comme un peu plus importants en 2023. L'administration de cette question a changé après 2009, ce qui rend difficile toute comparaison. Toutefois, les résultats suggèrent que l'importance accordée aux massages augmente au fil du temps, contrairement à la thérapie sportive ainsi qu'aux conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive.

Graphique 22 : Services importants de médecine sportive



Q17. Lesquels des services de médecine sportive suivants considérez-vous comme importants pour vous en ce qui a trait aux bienfaits qu'ils peuvent avoir sur votre rendement?*

Base : n=857

* Note : changement dans l'approche de cette question depuis 2009

- La chiropratique (33 %) et l'ostéopathie (15 %) sont moins susceptibles d'être considérées comme importantes par les athlètes paralympiques.
- La chiropratique est le plus souvent considérée comme importante par les athlètes ayant un brevet de niveau SR2 (59 %).
- Les athlètes pratiquant un sport d'équipe sont plus enclins à considérer la thérapie sportive comme importante (70 % contre 53 % des athlètes pratiquant un sport individuel).
- Les conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive sont plus susceptibles d'être considérés comme importants par les athlètes âgés de 25 à 29 ans (69 %), tout comme l'ostéopathie (29 %).
- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de souligner l'importance des massages (84 % contre 76 %), des évaluations et soins de santé mentale (70 % contre 50 %) et, dans une moindre mesure, de l'ostéopathie (28 % contre 19 %).
- Les résidents du Québec (32 %) et les athlètes francophones (36 %) sont plus enclins que leurs homologues à affirmer que l'ostéopathie est un service de médecine sportive important. Les massages (87 %) et la chiropratique (57 %) sont considérés comme des services plus importants chez les athlètes de l'Alberta.
- Les athlètes ayant un entraîneur personnel (87 %) considèrent également plus souvent les massages comme un service important.

Les entraîneurs sont d'accord dans une grande mesure avec les athlètes sur le classement de ces services en matière d'importance, bien qu'ils accordent beaucoup plus d'importance que les athlètes aux conseils d'un docteur en médecine sportive, ainsi aux évaluations et soins de santé mentale et physique.

Tableau 3 : Services importants de médecine sportive – Entraîneurs

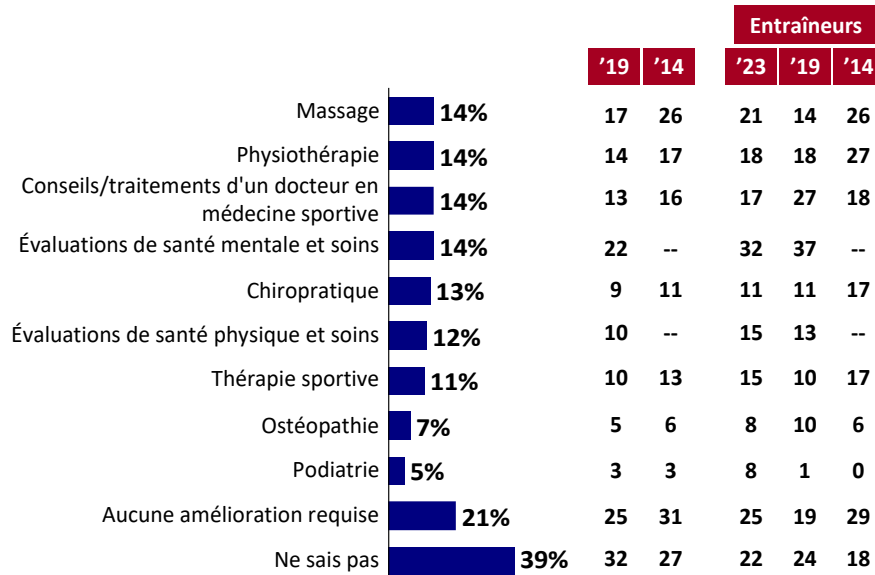
	Athlètes	Entraîneurs			
	2023	2023	2019	2014	2009
Physiothérapie	85 %	92 %	93 %	86 %	90 %
Massage	80 %	82 %	85 %	90 %	79 %
Conseils/traitements d'un docteur en médecine sportive	61 %	80 %	85 %	70 %	76 %
Évaluations de santé mentale et soins	61 %	84 %	85 %	--	--
Thérapie sportive	60 %	59 %	63 %	64 %	75 %
Évaluations de santé physique et soins	51 %	67 %	71 %	--	--
Chiropratique	44 %	42 %	38 %	48 %	34 %
Ostéopathie	24 %	27 %	23 %	30 %	41 %
Podiatrie	10 %	15 %	11 %	6 %	18 %

En ce qui concerne la nécessité d'améliorer les services de sciences du sport, moins d'athlètes mentionnent des domaines de la médecine sportive où des améliorations sont nécessaires. Vingt-et-un pour cent des répondants n'indiquent aucun domaine d'amélioration et 39 % disent ne pas savoir. Parmi les 40 % qui suggèrent des domaines à améliorer, environ le tiers mentionne les massages, la physiothérapie, les conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive et les évaluations de santé mentale (14 % dans chaque cas). De plus, de 11 % à 13 % des répondants évoquent les services de chiropratique, les évaluations de santé physique et la thérapie sportive.

Les résultats sont semblables chez les entraîneurs, bien qu'ils semblent percevoir beaucoup plus que les athlètes le besoin d'améliorer les évaluations et les soins de santé mentale, et les massages. Par rapport à 2019, une plus grande proportion voit maintenant un besoin d'amélioration dans les massages, et une plus faible proportion ressent le besoin d'améliorations dans les conseils et les traitements d'un docteur en médecine sportive. Dans

l'ensemble, une proportion plus élevée que celle observée en 2019, mais qui se rapproche des résultats de 2014, affirme qu'il n'y a pas lieu d'apporter des améliorations.

Graphique 23 : Besoin d'amélioration dans les services de médecine sportive



Q18. En ce qui concerne la qualité des services de médecine sportive que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Base : n=837

- Les évaluations et les soins de santé mentale sont plus souvent considérés comme un domaine où des améliorations sont requises par les femmes (17 %) que par les hommes (11 %).
- Les athlètes francophones (33 %) sont moins enclins à penser que des améliorations sont nécessaires dans les services de médecine sportive.
- La physiothérapie (22 %) et les massages (19 %) sont des domaines où les athlètes de la Colombie-Britannique ont plus tendance que ceux des autres régions du pays à suggérer un besoin d'améliorations. Il en va de même pour les athlètes âgés de 30 à 34 ans en ce qui concerne la physiothérapie (20 %).

En plus des points de vue des athlètes et des entraîneurs sur l'importance de divers services de science du sport et de médecine sportive, les présidents et les gestionnaires de services d'ICS devaient préciser le niveau de demande à l'égard de ces mêmes services qu'ils offrent à leur ICS. En tête de liste figurent la force et le conditionnement (15 répondants sur 15), suivis par la psychologie sportive (13) et par la nutrition (12). Dans une deuxième catégorie, les représentants d'ICS mentionnent les tests de conditionnement physique (9), les massages (9), les conseils d'un docteur en médecine sportive (9) et la physiothérapie (9). La plus faible demande concerne les services de podiatrie, d'ostéopathie et de chiropratique. Pour les autres services offerts, la demande est plus élevée pour la planification de carrière (8), les services de soutien à l'éducation (8) et d'autres services de Plan de match (10).

Au cours des dernières années, des CCM ont reçu des fonds supplémentaires pour fournir des services de sciences du sport et de médecine sportive à des athlètes de sports d'été et d'hiver ciblés. Quelques représentants de CCM déclarent que les fonds supplémentaires ont aidé et permis à leur CCM ou ICS d'offrir une approche globale pour que les athlètes atteignent tout leur potentiel. Néanmoins, plusieurs d'entre eux affirment également que davantage de fonds sont nécessaires.

Les représentants d'ICS suggèrent des domaines qui permettraient d'améliorer ces services par rapport à l'offre actuelle. Les domaines où les représentants croient que les services pourraient être améliorés comprennent la nutrition (12), la psychologie sportive (11), la physiothérapie (11), la force (10), les évaluations de santé physique (10), l'éducation aux services d'aide de Plan de match (10) et l'aide à l'hébergement (9). Les représentants d'ICS soulignent aussi que le financement (15) et le personnel adéquatement formé pour fournir les services (13) sont des clés de l'accroissement de la capacité dans ces domaines.

La plupart des représentants de CCM (12 sur 15) sont d'avis que les athlètes ont besoin de services qu'ils n'obtiennent pas, bien que les réponses soient variées quant à ces services. Plusieurs représentants mentionnent des prestations de santé et de soins dentaires, du soutien en santé mentale ou des services de planification familiale. L'avantage d'offrir ces services, selon de 9 à 11 répondants d'ICS, comprend une diminution du stress des athlètes, un temps de récupération plus rapide et un nombre accru de jours d'entraînement.

Interrogés sur les autres services que le PAA devrait prendre en considération dans la catégorie des aides supplémentaires, certains entraîneurs continuent plutôt de plaider en faveur d'un soutien financier accru pour faire face à l'augmentation du coût des logements et de la vie, ou pour couvrir les dépenses liées aux compétitions, même si elles ne font pas partie de la catégorie des aides supplémentaires du PAA. Quelques-uns parlent d'éducation et de soutien

supplémentaire en santé mentale. D'autres évoquent la couverture des soins dentaires et d'autres dépenses liées à la santé. Plusieurs mentionnent la nécessité de financer des athlètes plus jeunes (c.-à-d., la prochaine génération), et quelques répondants préconisent une refonte complète du système.

E. PORTRAIT FINANCIER

Revenu annuel

Comme le montre le tableau 4a, les athlètes brevetés déclarent un revenu annuel moyen de 34 945 dollars³ pour 2022, ce qui est légèrement supérieur à celui déclaré en 2018 après un rajustement pour tenir compte du taux d'inflation (33 784 dollars). Conformément aux études antérieures, la plus grande part de ce revenu provient d'une aide gouvernementale, le revenu moyen de la moitié des athlètes provenant d'une aide aux athlètes du gouvernement fédéral ou provincial, ce qui est en légère baisse par rapport aux 56 % enregistrés en 2018 et en 2012. De cette aide gouvernementale, la majorité provient du fédéral (13 744 dollars par année en moyenne), tandis que l'aide provinciale aux athlètes est moins importante (3 730 dollars par année en moyenne). Bien que ces chiffres soient semblables aux montants réels déclarés en 2018, ils sont inférieurs une fois que les montants de 2018 sont ajustés aux dollars de 2022. De plus petites proportions du revenu des athlètes proviennent d'un revenu d'emploi réel (34 % ou 11 990 dollars par année pour l'ensemble des athlètes, bien que la moitié ne déclarent pas de revenu d'emploi), ce qui correspond aux montants déclarés en 2018 après le rajustement aux dollars de 2022 (11 162 dollars). Les sources liées au sport (comme les salaires professionnels, les parrainages, les cachets de présence et les prix en argent) représentent 17 % du revenu déclaré, soit une moyenne de 5 884 dollars pour l'ensemble des athlètes, bien que près de deux athlètes sur trois ne déclarent pas de revenu lié au sport. Cette statistique est égale à celle de 2018, alors que 5 777 dollars étaient déclarés (en dollars de 2022), soit 17 % du revenu annuel de tous les athlètes. Seule une très faible proportion provient d'autres sources (1 318 dollars par année), de bourses sportives (1 381 dollars) et d'ONS (942 dollars), ce qui est semblable aux chiffres rapportés en 2018 une fois ajustés en fonction du taux d'inflation, malgré la déclaration d'un montant un peu plus élevé pour les autres revenus en 2022.

³ Un montant total du revenu est calculé en additionnant toutes les sources de revenus pour chaque athlète. Le revenu total moyen ne correspond pas nécessairement à l'addition de la moyenne de chaque source de revenus en raison de la variabilité des chiffres déclarés par tous les athlètes pour chaque source de revenus.

Tableau 4a : Revenu personnel moyen au fil du temps

--	Total (\$)	Revenus d'emploi (\$)	PAA (\$)	Aide provinciale (\$)	Revenus associés au sport (\$)	Prix d'excellence sportive (\$)	Autre (\$)	ONS (\$)
Tous les athlètes (2012) ⁴	25 659	6 850	11 724	3 493	5 060	949	1 009	623
Tous les athlètes (2012 après inflation) ⁵	32 330	8 289	14 186	4 227	6 123	1 148	1 221	754
Tous les athlètes (2018)	29 377	10 074	13 613	3 640	5 214	1 264	1 058	864
Tous les athlètes (2018 après inflation) ⁶	33 784	11 162	15 058	4 033	5 777	1 401	1 172	957
Tous les athlètes (2022)	34 945	11 990	13 744	3 730	5 884	1 381	1 318	942
Proportion du revenu (2022)	--	34 %	39 %	11 %	17 %	4 %	4 %	3 %

Le tableau 4b présente le revenu annuel moyen déclaré dans chaque catégorie pour tous les athlètes. Veuillez noter que le texte en caractères gras indique des différences statistiquement significatives par rapport aux résultats agrégés de tous les athlètes de l'échantillon. Les chiffres démontrent que les athlètes de sports d'hiver ont un revenu plus élevé que celui des athlètes de sports d'été, principalement grâce à des revenus liés au sport beaucoup plus élevés. Les athlètes pratiquant un sport d'équipe déclarent également des revenus d'emploi et leurs revenus liés au sport sont beaucoup plus élevés que ceux des athlètes pratiquant un sport individuel, qui déclarent des revenus de sources gouvernementales relativement plus élevés.

⁴ Les valeurs du dollar pour 2012 et pour 2018 ont été recalculées afin d'établir des comparaisons avec les résultats de 2022 en retirant les valeurs aberrantes selon les mêmes valeurs maximales, et dévaluées en fonction du taux d'inflation au fil du temps.

⁵ Les valeurs du dollar pour 2012 sont ajustées à l'inflation en fonction du calculateur de taux d'inflation du gouvernement du Canada (en utilisant un taux d'inflation de 1,21).

⁶ Les valeurs du dollar pour 2018 sont ajustées à l'inflation en fonction du calculateur de taux d'inflation du gouvernement du Canada (en utilisant un taux d'inflation de 1,108).

Les athlètes paralympiques génèrent également beaucoup plus de revenus, principalement grâce à un revenu d'emploi plus élevé, ce qui n'est peut-être pas surprenant étant donné que le revenu d'emploi augmente avec l'âge et que ces athlètes sont généralement beaucoup plus âgés et plus susceptibles d'avoir un emploi. Le montant indiqué sous « Autre » est également plus élevé. Ils reçoivent aussi un montant plus élevé du PAA, ce qui pourrait être attribuable à la proportion de brevets SR par rapport aux brevets D attribués aux athlètes paralympiques par le biais de nominations par leur ONS, ainsi qu'une aide provinciale, ce qui est peut-être nécessaire parce que les athlètes olympiques ont des revenus liés au sport beaucoup plus élevés que ceux des athlètes paralympiques.

Les augmentations de revenu par niveau de brevet sont principalement dues à un revenu d'emploi plus élevé et à une aide gouvernementale plus élevée. Les revenus liés au sport sont nettement plus faibles chez les athlètes ayant un brevet D, tout comme les revenus de prix. Le revenu augmente de la même façon avec l'âge dans les catégories des revenus d'emploi, des revenus liés au sport et des revenus provenant d'ONS pour les athlètes âgés de trente ans, et dans la catégorie de l'aide du PAA pour les athlètes âgés de vingt ans.

Il y a très peu de différence selon le genre, bien que les hommes déclarent un revenu d'emploi un peu plus élevé et que les femmes déclarent de plus grands revenus pour les aides de provinces, de territoires ou d'ONS.

Tableau 4b : Revenu personnel moyen de l'athlète par caractéristique

--	Total (\$)	Revenus d'emploi (\$)	PAA (\$)	Aide provinciale (\$)	Revenus associés au sport (\$)	Prix d'excellence sportive (\$)	Autre (\$)	ONS (\$)
Saison								
Été	32 570	11 546	13 289	3 621	4 643	1 181	1 394	675
Hiver	40 862	13 100	14 916	4 008	9 001	1 905	1 122	1 686
Type de sport								
Sport individuel	34 110	9 383	14 775	4 139	5 980	1 764	1 346	1 021
Sport d'équipe	37 332	16 852	12 115	3 022	5 816	663	1 272	841

--	Total (\$)	Revenus d'emploi (\$)	PAA (\$)	Aide provinciale (\$)	Revenus associés au sport (\$)	Prix d'excellence sportive (\$)	Autre (\$)	ONS (\$)
Catégorie de sport⁷								
Olympique	33 586	10 583	12 970	3 587	4 672	1 488	936	965
Paralympique	41 207	19 216	17 703	4 266	1 694	943	2 933	733
Niveau du brevet								
D	20 222	7 996	8 017	2 751	2 963	829	1 092	318
C1	26 276	6 940	10 531	3 428	6 073	1 705	1 815	432
SR	44 275	18 266	16 795	4 216	7 587	1 150	1 611	954
SR1	52 144	9 947	20 678	4 770	9 038	2 935	1 200	2 732
SR2	53 593	16 740	20 872	4 926	8 043	1 678	933	1 193
Âge								
Moins de 20 ans	14 521	1 415	8 416	3 247	2 004	894	409	452
20 à 24ans	24 109	4 616	11 164	3 377	5 350	1 071	1 082	496
25 à 29 ans	39 175	11 791	16 829	4 267	6 071	2 234	856	916
30 ans ou plus	55 931	25 102	16 546	3 997	8 187	1 193	1 971	1 667
Sexe								
Homme	36 278	13 085	13 378	3 238	5 756	1 287	1 610	744
Femme	33 761	10 983	14 055	6 446	6 020	1 444	664	1 142

⁷ Le nombre d'athlètes non olympiques n'est pas précisé compte tenu de la faible proportion qu'ils représentent.

Dépenses mensuelles

Comme le démontre le tableau 5a, les athlètes déclarent des dépenses mensuelles moyennes de 3 294 dollars⁸, soit environ 500 dollars de plus par mois qu'en 2018 en tenant compte du taux d'inflation (c.-à-d., en dollars de 2022), ce qui représente une augmentation de plus de 20 % des dépenses mensuelles, le coût du logement représentant la plus forte augmentation depuis 2018.

Tableau 5a : Dépenses mensuelles moyennes au fil du temps

--	Total (\$)	Dépenses associées au sport (\$)	Frais de subsistance (\$)	Logement (\$)	Autre (\$)
Tous les athlètes (2012) ⁹	2 019	637	671	776	249
Tous les athlètes (2012 – avec inflation)	2 443	771	812	939	301
Tous les athlètes (2018)	2 438	874	752	937	291
Tous les athlètes (2018 – avec inflation)	2 701	968	833	1 038	322
Tous les athlètes (2022)	3 294	1 129	932	1 297	353
Proportion des dépenses mensuelles (2022)	--	34 %	28 %	39 %	11 %

Comme le montre le tableau 5b, les athlètes pratiquant un sport individuel déclarent des dépenses liées au sport plus élevées, tandis que les athlètes pratiquant un sport d'équipe déclarent des dépenses de logement un peu plus élevées. Veuillez noter que le texte en caractères gras indique des différences statistiquement significatives par rapport aux résultats agrégés de tous les athlètes. Les sports d'hiver sont également associés à des coûts liés au sport plus élevés. Les athlètes paralympiques rapportent les coûts de logement les plus élevés, tout comme les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 et ceux qui ont trente ans ou plus.

⁸ Le montant total des dépenses est calculé en additionnant toutes les sources de dépenses de chaque athlète. Le total moyen des dépenses mensuelles ne correspond pas nécessairement à l'addition de la moyenne de chaque source de dépenses en raison de la variabilité des chiffres déclarés par tous les athlètes pour chaque source de dépenses.

⁹ Comme dans le cas du revenu, à des fins de comparaison, les montants de 2012 et de 2018 ont été recalculés en retirant les valeurs aberrantes et la valeur maximale limitée imposée aux données de 2022, et dévalués en fonction du taux d'inflation.

Tableau 5b : Dépenses mensuelles moyennes de l'athlète par caractéristique

--	Total (\$)	Dépenses reliées au sport (\$)	Dépenses de vie (\$)	Logement (\$)	Autre (\$)
Saison					
Été	3 074	945	934	1 248	336
Hiver	3 865	1 606	930	1 433	401
Type de sport					
Sport individuel	3 354	1 418	973	1 192	339
Sport d'équipe	3 057	605	884	1 486	381
Catégorie de sport¹⁰					
Olympique	3 174	1 132	1 317	1 233	340
Paralympique	3 824	1 026	1 382	1 616	444
Niveau du brevet					
D	2 572	972	1 034	1 084	264
C1	2 913	1 125	713	1 063	166
SR	3 667	1 229	1 471	1 377	414
SR1	4 243	1 259	2 135	1 708	508
SR2	3 959	1 209	1 095	1 401	329
Âge					
Moins de 20 ans	2 489	1 317	874	1 341	232
20 à 24 ans	2 646	970	769	927	260
25 à 29 ans	3 343	1 125	947	1 215	350
30 ans ou plus	4 517	1 307	1 181	1 846	500
Sexe					
Homme	3 354	1 098	981	1 282	391
Femme	3 421	1 157	894	1 314	321

¹⁰ Le nombre d'athlètes non olympiques n'est pas précisé compte tenu de la faible proportion qu'ils représentent.

Déficit de financement

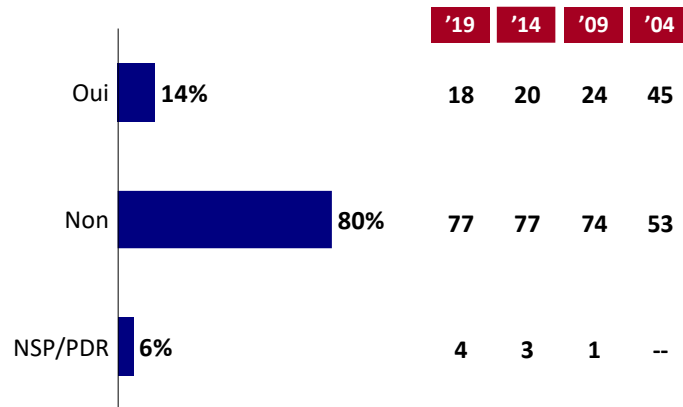
Compte tenu du revenu moyen annuel de 34 945 dollars et des dépenses de 3 294 dollars par mois ou de 39 528 dollars par année, les athlètes font face à un manque à gagner mensuel de plus de 382 dollars, ou 4 583 dollars par année. Le déficit est le plus important chez les athlètes âgés de 20 à 24 ans (7 700 dollars), chez ceux qui ont un brevet de niveau SR2 (6 900 dollars) et chez les athlètes pratiquant un sport individuel (6 300 dollars). Les athlètes ayant le déficit annuel le plus faible pratiquent un sport d'équipe (1 600 dollars), sont âgés de moins de vingt ans (1 500 dollars), ont un brevet de niveau SR (1 700 dollars) ou D (1 100 dollars), et ont un revenu d'emploi (600 dollars).

Dettes personnelles et sources de soutien

En ce qui concerne la dette personnelle, 14 % des athlètes déclarent avoir atteint un certain niveau de dette remboursable dans la poursuite de leur carrière sportive. Les chiffres démontrent depuis 2004 une tendance en vertu de laquelle les niveaux de dette sont en baisse constante. En effet, en 2004, 45 % déclaraient avoir une dette, alors que cette proportion était de 24 % en 2009, de 20 % en 2014, et de 18 % en 2019.

L'écart moyen entre les revenus et les dépenses est beaucoup plus élevé chez les personnes déclarant des prêts (8 600 dollars contre 2 200 dollars pour celles qui n'ont pas de prêts). L'écart n'est cependant pas très différent selon le type de prêt, en partie à cause de l'absence de cas permettant de détecter une différence statistiquement considérable.

Graphique 24 : Prêts financiers



Q22a. Avez-vous contracté des prêts en poursuivant votre carrière athlétique?

Base : n=857

- Les athlètes âgés de 35 ans ou plus sont plus susceptibles que les autres athlètes d'avoir contracté des prêts (24 %), suivis par ceux âgés de 20 à 24 ans (20 %).
- La fréquence des prêts est également plus élevée que la moyenne en Alberta (19 %).

En ce qui concerne les types de prêts remboursables, l'endettement par carte de crédit est la source la plus fréquemment citée par les athlètes ayant des prêts (56 %; 8 % de l'ensemble des athlètes), ce qui est supérieur aux 44 % enregistrés en 2019 et en 2014, mais égal aux 55 % obtenus en 2009. Les prêts auprès de la famille (y compris de parents, d'un conjoint ou conjointe et d'amis) arrivent également hauts dans la liste (47 %) parmi les athlètes qui contractent un prêt (7 % de tous les athlètes). Ce pourcentage est nettement inférieur à celui constaté en 2019 (65 %) et aux 56 % enregistrés en 2014, mais comparables à celui obtenu en 2009 (49 %). Trente-six pour cent des athlètes ayant contracté des prêts (5 % de tous les athlètes) ont reçu des prêts d'institutions financières pour autre chose qu'un prêt hypothécaire, ce qui représente une augmentation par rapport aux 25 % obtenus en 2019, mais correspond à la proportion constatée en 2014 (35 %). Les prêts étudiants, assortis de conditions de prêt bien meilleures, ont également augmenté à 34 % (5 % de tous les athlètes) par rapport aux années précédentes. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que moins d'athlètes sont en mesure de contracter des prêts auprès de leur famille et que, par conséquent, des proportions plus élevées doivent se rabattre non seulement sur des prêts étudiants, mais aussi sur des sources dont les intérêts sont plus élevés.

Lorsque les montants des prêts sont additionnés, ils représentent en moyenne de 2 900 dollars de dette remboursable pour l'ensemble des athlètes. En incluant seulement les 14 % des athlètes qui ont un prêt, le montant est de quelque 26 300 dollars.

Tableau 6 : Type de prêts financiers

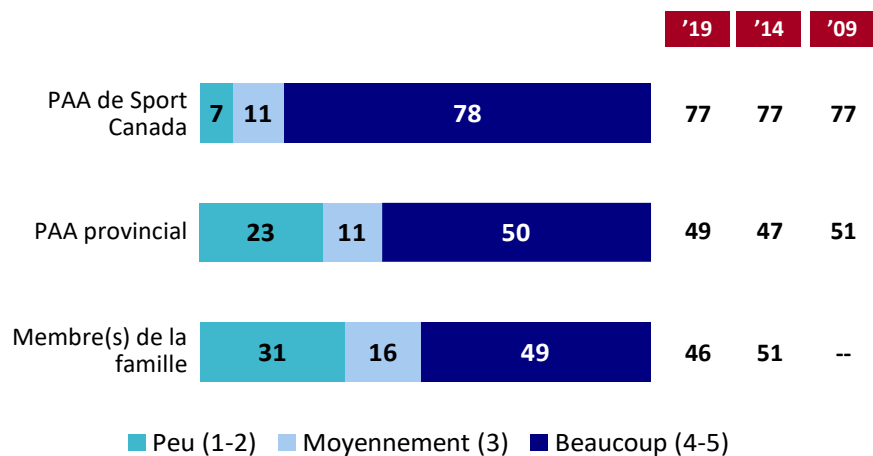
Q22b. Parmi les types de prêts suivants, lesquels avez-vous actuellement?	2023 Athlètes avec prêts	2023 Tous les athlètes	2019 Athlètes avec prêts	2019 Tous les athlètes	2014 Athlètes avec prêts	2014 Tous les athlètes	2009 Athlètes avec prêts	2009 Tous les athlètes
Cartes de crédit	56 %	8 %	44 %	8 %	49 %	10 %	55 %	10 %
Prêts avec la famille	47 %	7 %	65 %	12 %	56 %	11 %	49 %	12 %
Prêts avec une institution financière	36 %	5 %	26 %	5 %	35 %	7 %	45 %	11 %
Prêts d'étudiants	34 %	5 %	25 %	5 %	29 %	6 %	25 %	6 %

(Ceux qui ont contracté des prêts.)

- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR sont plus susceptibles que les autres d'avoir contracté un prêt auprès d'une institution financière (47 %).
- De même, les athlètes âgés de 30 ans ou plus ont un montant de dette global plus élevé que les autres athlètes ayant des prêts, à 40 000 dollars en moyenne.
- Le montant des prêts est le plus élevé parmi ceux qui empruntent auprès d'une institution financière (35 500 dollars).

Les athlètes devaient également indiquer la mesure dans laquelle ils dépendent de diverses sources de soutien financier ou matériel qu’ils ne sont pas tenus de rembourser. Comme lors des années antérieures, le PAA de Sport Canada est de loin la source d’aide financière la plus répandue, 78 % des athlètes s’y fiant dans une grande mesure. La famille et le PAA provincial ou territorial sont tous deux considérés comme des sources importantes pour 49 % et 50 % des athlètes, respectivement. Le recours à la famille et au PAA provincial ou territorial est également en harmonie avec les résultats obtenus en 2014 et en 2009.

Graphique 25 : Source d’aide financière



Q24a-c. Dans quelle mesure dépendez-vous de chacune des sources suivantes d’aide financière ou de soutien matériel, que vous n’avez pas à rembourser?

Base : n=857

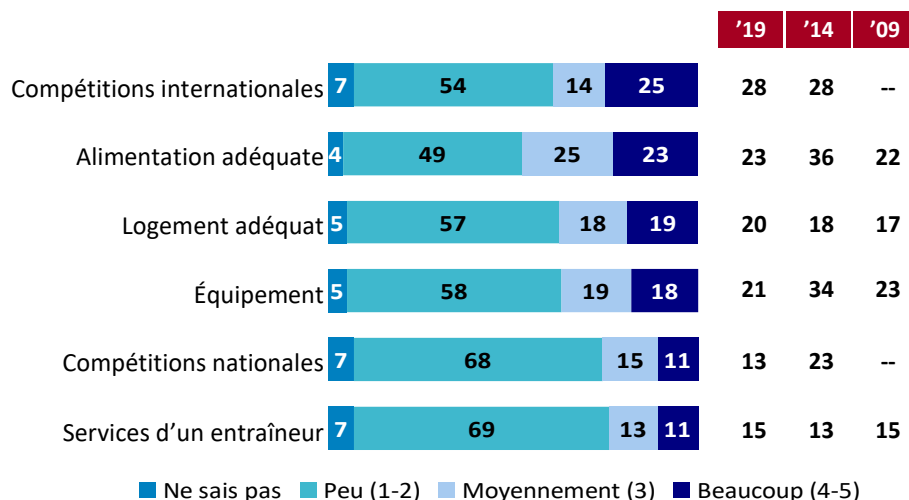
- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR (88 %) ou SR2 (97 %), ceux âgés de 25 à 29 ans et ceux qui ont un entraîneur de l’équipe nationale ou d’un ONS disent le plus souvent dépendre dans une grande mesure du PAA de Sport Canada. C’est également plus souvent le cas des athlètes pratiquant un sport d’hiver (85 %) ou un sport individuel (82 %) que des autres athlètes.
 - C’est moins susceptible d’être le cas chez les athlètes âgés de moins de vingt ans (58 %) et chez les athlètes ayant un brevet de niveau D (68%).
- La dépendance à l’égard de la famille est plus susceptible d’être importante chez les athlètes plus jeunes (75 % chez ceux âgés de moins de vingt ans et 57 % chez ceux âgés de 20 à 24 ans) et chez les athlètes ayant un brevet de niveau D (66 %), alors que cette tendance est plus faible chez les athlètes ayant un brevet de niveau SR (37 %), SR1 ou SR2 (28 % -29 %), et chez les athlètes paralympiques (30 %).

- La dépendance à l'égard du PAA provincial ou territorial est plus souvent importante chez les athlètes du Québec (73 %), francophones (72 %) et de l'Ontario (59 %), chez les athlètes pratiquant un sport individuel (55 %), chez ceux ayant un brevet de niveau SR1 (61 %) ou SR2 (67 %), et chez les athlètes qui ont un entraîneur d'un ONS (57 %). C'est aussi plus souvent le cas chez les athlètes âgés de 25 à 29 ans (60 %).
 - C'est moins souvent le cas chez les athlètes de la Colombie-Britannique (22 %), chez ceux ayant un brevet de niveau D (41 %) et chez les athlètes les plus jeunes (35 %).

Obstacles financiers

Les athlètes étaient aussi invités à indiquer la mesure dans laquelle l'argent est un obstacle lorsque vient le temps d'accéder à un éventail de ressources. La perception que l'argent constitue un obstacle important correspond à peu de choses près à ce qu'elle était en 2019 et est assez similaire à ce qu'elle était en 2014 et en 2009. La proportion la plus élevée est de 25 %, laquelle correspond aux athlètes qui croient que l'argent est un obstacle important lorsqu'il est question d'accès à des compétitions internationales. Il est à noter qu'en 2009, les athlètes étaient interrogés sur les « compétitions » sans préciser si elles étaient internationales ou nationales. Après les compétitions internationales, l'argent est considéré comme un obstacle important à une nutrition appropriée (23 %), à l'accès à un logement adéquat (19 %) et à l'achat d'équipement (18 %). Un athlète sur dix (11 %) croit également que l'argent représente un obstacle lorsqu'il s'agit d'accéder à des services d'un entraîneur et à des compétitions nationales.

Graphique 26 : Obstacles financiers



Q26a-h. En ce qui concerne les douze derniers mois, à quel point l'argent vous a-t-il empêché d'avoir accès à chaque élément suivant...?

Base : n=857

- Les athlètes les plus jeunes (moins de vingt ans) sont moins susceptibles de déclarer des obstacles financiers dans plusieurs domaines, notamment la nutrition (66 % ne connaissent pas cet obstacle), un logement adéquat (72 %), et l'achat d'équipement (63 %, comme c'est également le cas des athlètes âgés de 20 à 24 ans). De plus, les athlètes âgés de 20 à 24 ans ne considèrent généralement pas l'accès aux services d'un entraîneur comme un obstacle financier (76 %).
- Les athlètes âgés de 35 ans ou plus sont les plus susceptibles de mentionner des obstacles financiers en lien avec l'achat d'équipement (27 %) et l'accès à des compétitions internationales (44 %), bien qu'ils soient, avec ceux âgés de moins de vingt ans, les moins susceptibles de considérer l'accès à un logement comme un obstacle financier (71 % des 35 ans et plus ne le mentionnent pas). Les athlètes âgés de 25 à 29 ans ont le plus tendance à considérer l'argent comme un obstacle à l'accès à un logement adéquat (26 %).
- Les hommes sont un peu plus susceptibles que les femmes de considérer l'équipement (21 % contre 15 %) comme un domaine où ils éprouvent des difficultés en raison de l'argent.
- Les athlètes pratiquant un sport d'hiver sont un peu plus susceptibles que ceux pratiquant un sport d'été de considérer l'accès à l'équipement comme un obstacle (22 % contre 16 %). Les athlètes de sports d'été (73 %), en revanche, ont moins tendance que les athlètes de sports d'hiver (60 %) à éprouver des obstacles financiers pour accéder à des services d'un entraîneur.

- Les athlètes pratiquant un sport individuel sont également plus susceptibles que ceux pratiquant un sport d'équipe de déclarer que l'argent les empêche de participer à des compétitions internationales (30 % contre 19 %) et d'accéder à l'équipement dont ils ont besoin (22 % contre 12 %). Les athlètes pratiquant un sport d'équipe ont donc beaucoup moins tendance à rencontrer des obstacles lorsque vient le temps de participer à des compétitions internationales (64 % contre 47 % pour ceux pratiquant un sport individuel).
- Les athlètes paralympiques sont plus enclins à être confrontés à des obstacles financiers pour accéder à de l'équipement (30 %) que les athlètes olympiques (16 %). Les athlètes olympiques ont beaucoup moins tendance à faire face à des obstacles financiers en ce qui concerne la participation à des compétitions nationales (70 %) que les athlètes paralympiques (55 %).
- Il y a peu de différences selon le type de brevet, bien que les athlètes ayant un brevet de niveau SR soient le groupe le plus susceptible de signaler des obstacles financiers en matière d'accès à des compétitions internationales (31 %) et à un logement adéquat (24 %).
- Les compétitions internationales sont le seul domaine où il y a des différences régionales importantes, les athlètes de l'Ouest canadien affirmant le plus souvent être confrontés à des obstacles financiers. En particulier, 42 % des athlètes du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que 33 % de ceux de l'Alberta et 32 % de ceux de la Colombie-Britannique disent que les finances rendent difficile l'accès aux compétitions internationales. Les athlètes de la Colombie-Britannique ont aussi plus tendance que ceux des autres régions du pays à signaler des obstacles financiers en lien avec la nutrition (28 %) et l'accès à des compétitions nationales (16 %).
- Évidemment, les athlètes qui ont un entraîneur de l'équipe nationale sont moins susceptibles de mentionner que l'argent les empêche d'accéder aux services d'un entraîneur (73 %) que ceux qui ont un entraîneur personnel. Ils sont cependant un peu plus enclins à éprouver des problèmes pour accéder à un logement adéquat (23 % contre seulement 12 % de ceux qui ont un entraîneur personnel). Les athlètes ayant un entraîneur personnel sont plus susceptibles de trouver difficile de payer pour participer à des compétitions internationales (33 %).

Par rapport aux athlètes, les entraîneurs considèrent l’argent comme un obstacle plus important pour les athlètes dans la plupart des aspects abordés, particulièrement pour accéder à des compétitions internationales, à un logement adéquat, à des compétitions nationales, à l’équipement et à des services d’un entraîneur. Les entraîneurs sont également plus susceptibles en 2023 de considérer l’argent comme un obstacle au moment d’accéder à un logement adéquat et à des compétitions nationales.

Tableau 7 : Obstacles financiers

Beaucoup (4-5)	Athlètes	Entraîneurs			
		2023	2019	2014	2009
Compétitions internationales	25 %	57 %	62 %	57 %	49 %
Alimentation adéquate	23 %	33 %	33 %	18 %	19 %
Logement adéquat	19 %	42 %	33 %	23 %	24 %
Équipement	18 %	35 %	36 %	26 %	23 %
Compétitions nationales	11 %	39 %	24 %	21 %	--
Services d’un entraîneur	11 %	27 %	36 %	36 %	24 %

Comme question de suivi, les athlètes devaient indiquer le montant minimal dont ils auraient besoin pour subvenir à leurs besoins et s’entraîner à temps plein. Quarante-quatre pour cent des athlètes croient avoir besoin de 30 000 à 59 999 dollars pour ne pas avoir à compter sur le financement d’un PAA, ce qui est également le cas de 47 % à 50 % des athlètes interrogés à cet effet depuis 2004. Seuls 12 % des athlètes brevetés déclarent qu’ils pourraient se débrouiller avec moins de 30 000 dollars, ce qui représente une diminution constante depuis les 35 % enregistrés en 2004. Dix-sept pour cent auraient besoin de 60 000 à 79 999 dollars, et 14 % auraient besoin de 80 000 dollars ou plus, proportions qui ont augmenté par rapport aux années précédentes.

Tableau 8 : Niveaux de revenus nécessaires

Base: n=857	Q27. Quel serait le montant minimum du revenu brut annuel (avant impôts) qu'il vous faudrait, personnellement, pour subvenir à vos besoins?				
	2023	2019	2014	2009	2004
0 000 à 19 999 \$	4 %	3 %	4 %	6 %	10 %
20 000 \$-29 999 \$	8 %	14 %	20 %	18 %	25 %
30 000 \$-39 999 \$	16 %	17 %	22 %	23 %	23 %
40 000 \$-49 999 \$	15 %	18 %	16 %	13 %	16 %
50 000 \$-59 999 \$	13 %	13 %	12 %	11 %	8 %
60 000 \$-69 999 \$	8 %	10 %	7 %	7 %	7 %
70 000 \$-79 999 \$	9 %	5 %	4 %	5 %	3 %
80 000 \$ ou plus	14 %	10 %	8 %	6 %	3 %

- Le niveau de revenu annuel brut requis par les athlètes pour soutenir un horaire d'entraînement à temps plein augmente avec l'âge.
- L'augmentation suit le modèle par niveau de brevet (les athlètes possédant un brevet D ayant les exigences de revenu les plus basses et ceux détenant un brevet SR1 ou SR2 ayant les exigences les plus élevées). Les athlètes qui pratiquent un sport d'hiver ont tendance à avoir besoin de revenus plus élevés que ceux qui pratiquent un sport d'été.

F. POLITIQUE DU PAA

Soutien aux modifications apportées aux critères du PAA

Les athlètes étaient invités à donner leur opinion sur un certain nombre d'énoncés relatifs au Programme d'aide aux athlètes (PAA). La plupart des athlètes (75 %) sont d'accord pour dire que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique. Seul une faible proportion (7 %) n'est pas d'accord avec cet énoncé. Ces résultats sont en harmonie avec les points de vue des entraîneurs et des athlètes des autres éditions de l'enquête.

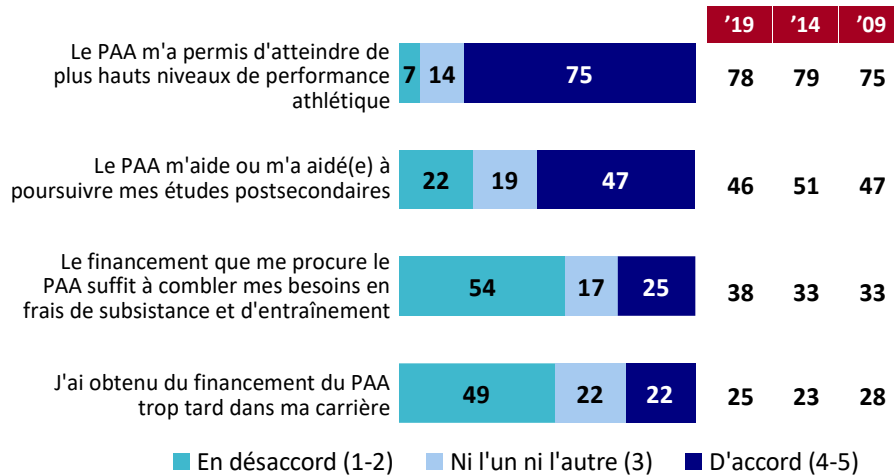
Selon 47 % des athlètes, le PAA les aide ou les a aidés à poursuivre des études postsecondaires. Ce pourcentage est comparable aux 46 % enregistrés en 2019, en légère baisse par rapport à 2014 (51 %) et semblable aux résultats obtenus en 2009 (47 %). Près de 20 % des répondants sont en désaccord avec cet énoncé. La proportion de répondants qui sont d'accord augmente à 69 % chez ceux qui font actuellement des études postsecondaires, probablement parce qu'ils connaissent l'avantage financier que représente le paiement des frais de scolarité par un PAA et parce qu'ils ont accès à ce programme. Les entraîneurs sont beaucoup plus positifs que les athlètes sur ce point, 70 % d'entre eux étant d'accord avec le fait que le PAA aide à la poursuite d'études postsecondaires. Cette proportion a cependant diminué chez les entraîneurs, en baisse par rapport aux 81 % obtenus en 2014 et aux 75 % enregistrés en 2019.

Bien que les athlètes aient tendance à convenir que le PAA a contribué à rendre leur entraînement possible, relativement peu d'entre eux (25 %) estiment que le financement du PAA suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement. Cinquante-quatre pour cent sont en désaccord avec cet énoncé. La proportion de répondants qui sont d'accord pour dire que le PAA a contribué à rendre leur entraînement possible a diminué depuis 2019, alors que 38 % étaient d'accord, et dans une moindre mesure depuis 2009 et 2014, alors que cette proportion était de 33 %. Cet avis est encore moins susceptible d'être partagé par les entraîneurs. En effet, seuls 14 % d'entre eux estiment que le financement est suffisant, ce qui est inférieur aux 21 % obtenus en 2019 et 2014, et aux 31 % enregistrés en 2009.

En ce qui concerne le calendrier de financement du PAA, 22 % des athlètes conviennent que les fonds sont arrivés trop tard dans leur carrière, ce qui correspond à peu de choses près aux résultats de 2019 (25 %) et de 2014 (23 %), bien qu'il ait diminué par rapport aux 28 % obtenus en 2009. Cependant, 49 % des athlètes ne sont pas d'accord pour dire que le financement est arrivé trop tard. Les entraîneurs sont plus susceptibles que les athlètes de considérer que le financement du PAA est arrivé trop tard dans la carrière des athlètes (35 %), ce qui est

supérieur aux 28 % enregistrés en 2019, mais légèrement inférieur aux résultats de 2014 (40 %) et encore plus à ceux de 2009 (49 %).

Graphique 27 : Aspects positifs et négatifs du PAA



Q29a-d. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacun de ces énoncés?

Base : n=857

- Les athlètes âgés de 25 à 29 ans (81 %) et ceux qui ont un brevet de niveau SR (81 %) ou SR1 (82 %) ont plus tendance à convenir que le PAA leur a permis d'atteindre un niveau de performance plus élevé. Les athlètes ayant un brevet D sont moins susceptibles d'être d'accord (60 %).
- Les athlètes âgés de 20 à 24 ans (55 %) et de 25 à 29 ans (54 %) sont plus enclins à convenir que le financement les a aidés à poursuivre des études postsecondaires. Les athlètes âgés de 35 ans ou plus sont moins susceptibles d'être d'accord (35 %).
- Les athlètes âgés de moins de vingt ans (41 %) ont plus tendance à convenir que le financement du PAA suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement. Ceux âgés de 25 à 29 ans (18 %) et de 30 à 34 ans (14 %) sont moins susceptibles d'être d'accord, tout comme les athlètes de la Colombie-Britannique (16 %).
- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 sont plus susceptibles (58 %) de croire que le financement n'est pas arrivé trop tard dans leur carrière, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas d'accord avec cet énoncé.

Les entraîneurs qui ne croient pas que l'aide du PAA suffit à combler les besoins en frais de subsistance et d'entraînement des athlètes invoquent diverses raisons. La raison la plus courante est que le niveau d'aide n'a pas augmenté proportionnellement au coût de la vie, en particulier en raison de l'augmentation des coûts du logement dans les grandes villes canadiennes (comme Vancouver et Toronto). Certains répondants croient aussi qu'il n'est pas assez élevé pour le coût des voyages et des entraînements associés à la pratique du sport, et que cela coûte plus cher pour certains sports que pour d'autres. Quelques-uns soulignent la disparité croissante entre les athlètes ayant un brevet senior et les athlètes de la PROCHAINE génération qui reçoivent une aide restreinte, ce qui contribue à leur besoin de travailler et, dans certains cas, à une retraite sportive prématurée.

Trente-cinq pour cent des entraîneurs estiment que les athlètes reçoivent du financement du PAA trop tard dans leur carrière. Dans des réponses ouvertes, certains de ces entraîneurs déclarent que le modèle de financement actuel soutient les athlètes qui ont déjà obtenu du succès. Plusieurs soulignent que des fonds devraient être offerts plus tôt, souvent au cours de l'adolescence, pour aider les athlètes à développer leur potentiel et pour éviter que les athlètes d'élite quittent le sport avant d'atteindre un niveau où ils reçoivent une rémunération adéquate. Quelques-uns soulignent précisément les frais associés aux compétitions internationales, aux installations et aux services d'entraînement, qui sont nécessaires pour obtenir une aide financière.

G. TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DU PAA

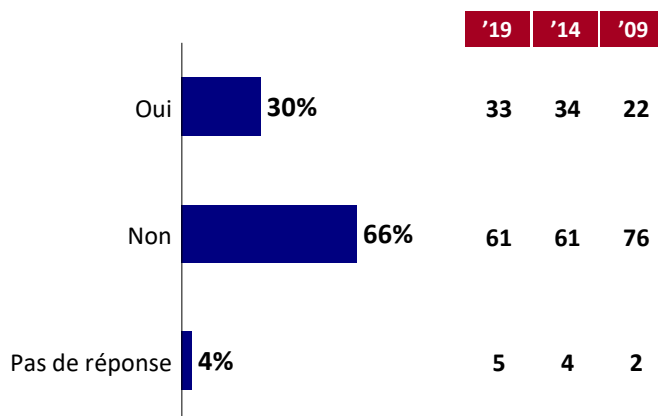
Contact avec le PAA

Les athlètes qui reçoivent une aide financière du PAA sont surtout en communication avec leur ONS bien que, de temps en temps, ils communiquent aussi avec le personnel du PAA pour obtenir de l'information sur le programme ou pour s'informer des avantages du programme. L'étude a examiné le niveau de satisfaction des athlètes et des entraîneurs à l'égard du personnel du PAA. Comme en 2014 et en 2019, 30 % des athlètes ont communiqué avec le PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois, comparativement à seulement 22 % en 2009.

Les athlètes devaient indiquer s'ils estiment avoir été servis dans la langue officielle de leur choix, ce qui a donné lieu à une réponse unanime, 100 % affirmant avoir été servis dans la langue de leur choix.

Les entraîneurs signalent des contacts plus fréquents avec Sport Canada, 37 % indiquant avoir communiqué avec l'organisation au cours de la dernière année. Neuf des 15 représentants de CCM et d'ICS disent être en contact avec le personnel du PAA.

Graphique 28 : Communications avec le PAA au cours des douze derniers mois



Q36. Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Base : n=857

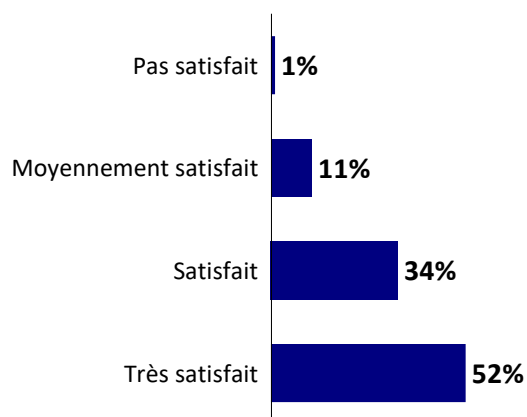
- Les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 sont plus enclins à avoir communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours de la dernière année (38 %), tout comme ceux qui ont un entraîneur personnel (36 %).

Satisfaction à l'égard du PAA

La grande majorité des athlètes qui ont communiqué avec le PAA au cours de l'année précédente se disent satisfaits (88 %, dont 52 % extrêmement satisfaits et 34 % satisfaits) de la qualité globale du service qu'ils ont reçu. La proportion de ceux qui sont très satisfaits a augmenté, passant de 43 % en 2019 à 39 % en 2014, bien que cette proportion soit légèrement inférieure aux 57 % qui affirmaient être très satisfaits en 2009¹¹.

Parmi les entraîneurs, 92 % sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale du service reçu du personnel du PAA (37 % se disent satisfaits et 55 % très satisfaits). Chacun des huit représentants des CCM ayant communiqué avec le PAA dit également être satisfait ou très satisfait, et estime aussi qu'on lui a offert le service dans la langue de son choix, comme c'était également le cas chez les entraîneurs.

Graphique 29 : Satisfaction à l'égard de la qualité des services reçus en général



Q39. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Base : n=261 (Ceux qui ont communiqué avec le personnel du PAA)

¹¹ La comparaison avec les résultats antérieurs doit être interprétée comme une tendance, car l'échelle de satisfaction traditionnelle utilisée comprenait quatre points, alors que celle de 2024 en comprend cinq.

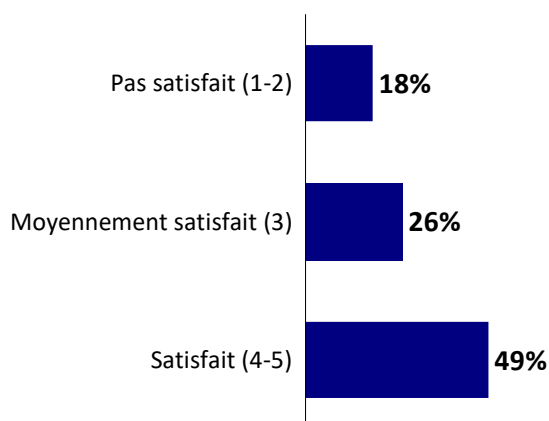
- Ces taux de satisfaction ne varient pas de façon considérable dans la plupart des sous-groupes, bien qu'ils soient plus élevés chez les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 (95 %) et chez les athlètes du Québec (95 %).

H. REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

Relations avec l'organisme national de sport

Les athlètes étaient interrogés sur leur satisfaction à l'égard de leur représentant des athlètes de leur ONS. Trente et un pour cent disent ne pas savoir qui est leur représentant ou indiquent que la question ne s'applique pas à leur cas. Parmi les 69 % qui connaissent leur représentant des athlètes, 49 % affirment être satisfaits de la communication avec le représentant de leur ONS, bien que 26 % ne soient ni satisfaits ni insatisfaits, et 18 % expriment du mécontentement.

Graphique 30 : Satisfaction à l'égard de la représentation des athlètes



Q32. À quel point êtes-vous satisfait(e) de la mesure dans laquelle le représentant des athlètes de votre ONS affecté à votre sport sollicite et partage vos préoccupations au sein de votre ONS?

Base : n=607 (Exclut les réponses « Je ne sais pas »)

- La satisfaction est plus élevée chez les athlètes plus jeunes (moins de vingt ans) (61 %), et plus faible chez ceux âgés de 35 ans et plus (34 %).
- Les athlètes de la NCAA (70 %) sont plus susceptibles d'être satisfaits que les autres athlètes.

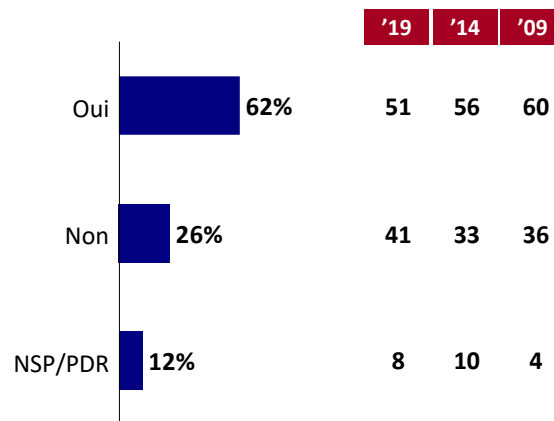
Les 18 % des athlètes qui se disent insatisfaits étaient invités à dire ce qui, selon eux, pourrait être amélioré. Parmi les 44 % qui ont fourni une réponse, le thème principal est l'augmentation ou la régularité des communications, ainsi que le dialogue avec les athlètes ou l'écoute des athlètes. Certains répondants parlent de l'attention accordée aux critères de qualification, au processus de sélection et aux biais potentiels, tandis que d'autres mentionnent l'attention accordée aux athlètes ou l'augmentation des ressources pour les aider lorsqu'ils sont victimes d'abus.

Les athlètes devaient également indiquer s'ils ont l'impression que les opinions des athlètes ont des répercussions sur la prise de décision au sein de leur ONS. Quarante-deux pour cent croient que c'est le cas, quoique 39 % affirment ne pas avoir l'impression que c'est le cas et 19 % ne savent pas. La proportion de répondants qui sont d'accord est plus élevée chez les paralympiens (52 %). Les athlètes devaient aussi indiquer s'ils savent où aller pour obtenir des réponses ou pour demander du soutien s'ils ont des préoccupations ou ont besoin d'éclaircissements sur des sections de leur entente d'athlète avec leur ONS. Soixante pour cent croient savoir où obtenir des réponses ou du soutien. Cette proportion est également la plus élevée chez les paralympiens (73 %), chez les athlètes ayant un brevet de niveau SR1 (63 %) et chez ceux âgés de 30 ans et plus (65 %).

AthlètesCAN

Les résultats du sondage indiquent un niveau assez élevé de connaissance d'AthlètesCAN, 62 % des athlètes affirmant connaître sa raison d'être, ce qui est plus élevé que les résultats obtenus en 2019 et en 2014, alors que 51 % et 56 % des athlètes étaient au courant. Vingt-six pour cent déclarent ne pas connaître cette organisation.

Graphique 31 : Raison d'être d'AthlètesCAN



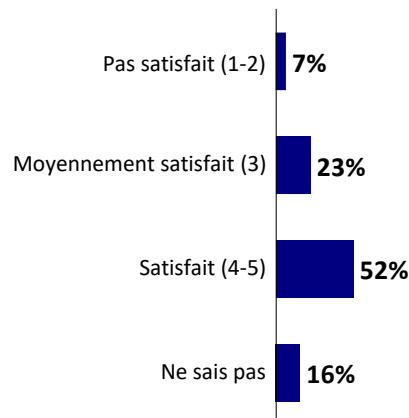
Q34. Connaissez-vous la raison d'être d'AthlètesCAN?

Base : n=850

- La connaissance de la raison d'être d'AthlètesCAN est plus élevée chez les athlètes paralympiques (76 %), ceux ayant un brevet de niveau SR1 (70 %) ou SR2 (80 %), et chez les résidents de l'Ontario (69 %).

Même parmi ceux qui la connaissent, 16 % des athlètes ne sont pas en mesure d'évaluer leur satisfaction à l'égard du travail de représentation d'AthlètesCAN sur des questions liées à leur sport. Parmi ceux qui connaissent sa raison d'être, 52 % disent être satisfaits de la représentation de l'organisme sur des questions touchant leur sport. Vingt-trois pour cent se disent moyennement satisfaits.

Graphique 32 : Satisfaction à l'égard de la représentation des athlètes par AthlètesCAN



Q35. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la représentation qu'AthlètesCAN fournit aux athlètes sur des questions touchant votre sport?

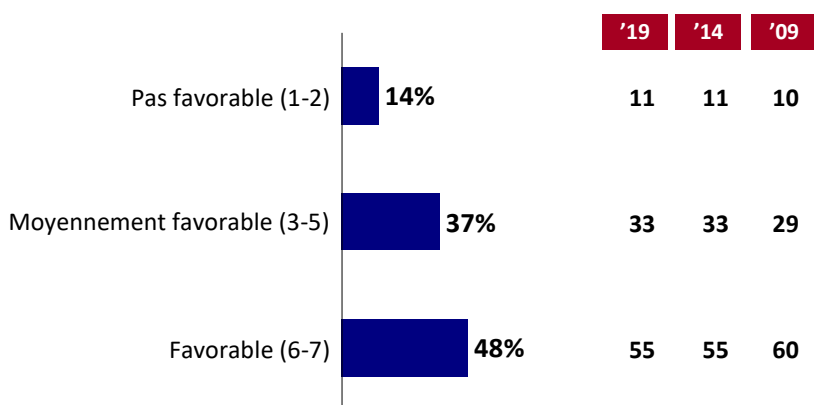
Base : n=532 (Ceux qui connaissent AthlètesCAN)

- La satisfaction est légèrement plus élevée chez les athlètes ayant un brevet de niveau D (59 %), mais plus faible chez ceux ayant un brevet de niveau SR1 ou SR2 (34 %). Les athlètes âgés de moins de vingt ans (64 %) sont les plus enclins à être satisfaits, tandis que ceux âgés de 25 à 29 ans (46 %) sont moins susceptibles de l'être.
- Le taux de satisfaction est également plus élevé au Québec (64 %).

I. PERCEPTIONS DU SOUTIEN GLOBAL DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

Enfin, les athlètes étaient interrogés sur leur perception du soutien qu’offre le système sportif canadien dans son ensemble. Quarante-huit pour cent sont d’avis que le système leur est favorable ou très favorable. Trente-sept pour cent déclarent qu’il leur est moyennement favorable, bien que 14 % lui attribuent une note inférieure. La proportion d’athlètes qui croient que le système leur est favorable a diminué (60 % en 2009, et 55 % en 2019 et en 2014).

Graphique 33 : Soutien perçu du système sportif canadien



Q47. Compte tenu de ce dont vous avez besoin pour atteindre votre plein potentiel, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien vous a été favorable?

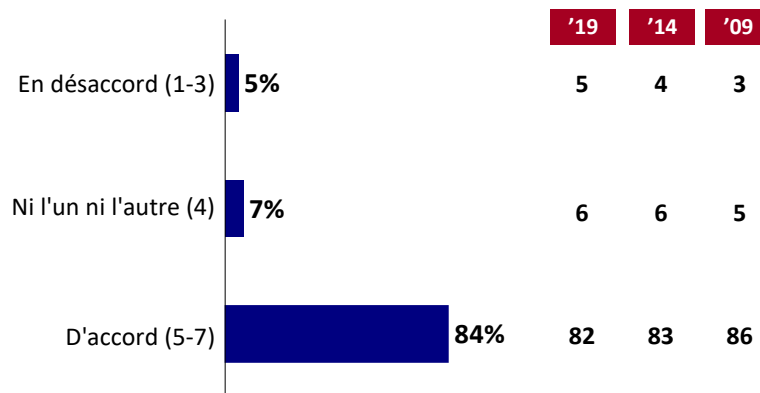
Base : n=846

- Les athlètes paralympiques sont plus positifs, 57 % d’entre eux jugeant le système favorable. C’est également le cas des athlètes ayant un brevet de niveau SR1 (57 %). Les athlètes les plus jeunes (moins de vingt ans) sont également plus susceptibles de croire que le système leur est favorable (61 %), tandis que ceux âgés de 25 à 29 ans (41 %) et de 30 à 34 ans (39 %) ont moins tendance à partager ce point de vue.
- Les athlètes des Prairies (65 %) et du Québec (60 %) sont également plus positifs que ceux des autres régions du pays. Les résidents des Territoires sont moins susceptibles d’être positifs à cet égard (37 %).

Les entraîneurs sont tout aussi tièdes quant au caractère favorable du système sportif canadien, 47 % lui attribuant une note de quatre ou cinq et 36 % affirmant qu'il est moyennement favorable aux athlètes. Cette proportion est inférieure à celle obtenue en 2019 (57 %) et en 2009 (59 %), mais comparable aux résultats obtenus en 2014 (49 %). Seize pour cent sont d'avis que le système fait du mauvais travail pour aider les athlètes à atteindre leur plein potentiel. De même, environ la moitié des représentants de CCM (8 sur 15) le considère comme favorable aux athlètes.

Néanmoins, la plupart (84 %) des athlètes brevetés déclarent que, s'ils devaient encore prendre la même décision, ils choisiraient toujours de devenir un athlète de haut niveau. Seuls 5 % sont en désaccord et 7 % répondent « Ni l'un ni l'autre ». Encore une fois, les résultats sont comparables à ceux des années précédentes.

Graphique 34 : Satisfaction avec la décision



Q48. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé :

Si c'était à refaire, je choiserais encore de devenir un athlète de haut niveau

Base : n=846 (Ne sais pas – 2 %)

- Les athlètes ayant un brevet de niveau C1 (97 %) et ceux qui pratiquent un sport d'équipe (88 %) sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'ils choisiraient à nouveau de devenir un athlète de haut niveau. Ceux qui sont âgés de 25 à 29 ans sont un peu moins susceptibles que les autres athlètes d'être d'accord (79 %).

Tendances perçues à l'égard de la retraite prématurée

Les résultats indiquent que la retraite prématurée est une préoccupation importante chez les entraîneurs. Soixante-treize pour cent des entraîneurs disent connaître des athlètes de haut niveau de leur sport qui ont pris leur retraite avant d'atteindre leur plein potentiel, ce qui est en harmonie avec les 74 % obtenus en 2019, mais supérieur aux 50 % qui croyaient cela en 2014, bien que la question ait changé, passant d'une impression à une connaissance réelle en 2019. Douze des quinze représentants d'ICS croient également que les athlètes prennent leur retraite prématurément.

Les soixante-treize pour cent des entraîneurs qui connaissent des athlètes de leur sport ayant pris leur retraite de façon trop précoce devaient identifier ce qu'ils croient être les principaux facteurs qui motivent les athlètes à quitter leur sport. À l'instar des résultats obtenus lors des années antérieures, les résultats indiquent que les problèmes financiers et les objectifs de carrière externes sont les principales causes de la retraite prématurée. Huit répondants sur dix estiment que les conséquences d'un revenu insuffisant sont importants. De même, 63 % mentionnent des activités professionnelles à temps plein et 61 % des blessures. L'incompatibilité avec des objectifs professionnels qui ne sont pas liés au sport est mentionnée par 56 %, et 55 % évoque une incompatibilité avec des objectifs scolaires (55 %). Une moindre proportion considère comme importants les engagements familiaux (41 %), mentionnent leur insatisfaction à l'égard de leur performance (44 %) ou disent avoir atteint leurs objectifs personnels (40 %). Parmi les entraîneurs qui ont répondu à une question sur les raisons supplémentaires d'un départ prématuré à la retraite, la réponse la plus fréquente est le manque de soutien financier. Ils soulignent le plus souvent la nécessité d'un soutien accru du PAA et, dans une moindre mesure, du soutien de leur famille ou de leur ONS. D'autres évoquent des iniquités ou des traitements injustes de certains athlètes, d'un manque de respect pour les athlètes et d'un environnement sportif malsain. Quelques-uns parlent du manque de progrès ou de l'incapacité à respecter des critères de délivrance de brevets. Quelques-uns mentionnent des problèmes de santé mentale pour expliquer les raisons pour lesquelles certains athlètes quittent leur sport.

Selon des représentants de CCM, les athlètes partent souvent pour une grande variété de raisons, mais les blessures (11 sur 15) et le revenu insuffisant pour subvenir aux besoins de leur famille (10) arrivent en tête de liste, suivi par six ou sept des quinze représentants qui font état d'un conflit avec un entraîneur, d'une incompatibilité avec des objectifs scolaires, d'engagements familiaux (6) et d'insatisfaction à l'égard de leur performance.

ANNEXES

A. QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES ATHLÈTES

WINTRO

Bienvenue au sondage Statut des athlètes canadiens de haut niveau 2022-23! Sport Canada a confié aux Associés de recherche EKOS le mandat de réaliser un sondage auprès des athlètes de haut niveau. Le but de cette recherche est d'obtenir des renseignements à jour sur les besoins des athlètes de haut niveau du Canada.

Il vous faudra environ 20 minutes pour répondre au sondage et votre nom sera inscrit à un tirage au sort d'une loterie où vous aurez **la chance de gagner 1 des 6 prix de 250 \$ d'une carte-cadeau Amazon ou d'épicerie de votre choix.**

Soyez assuré(e) que vos réponses vont demeurer absolument confidentielles. Toute information que vous fournissez sera gérée conformément à la loi sur la protection de la vie privée et aux autres lois applicables en la matière.

- Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

- Pour toute question sur la façon de remplir le sondage, veuillez téléphoner aux Associés de recherche EKOS, au numéro 1-800-388-2873, ou envoyer un courriel à athletes@ekos.com.

Merci à l'avance de votre participation.

Continuer

1

PQ2

Voici une liste de facteurs qui peuvent influencer sur votre satisfaction à l'égard de votre carrière d'athlète de haut niveau. Au moyen de l'échelle ci-dessous, veuillez préciser dans quelle mesure vous êtes satisfait(e) des aspects suivants de votre carrière sportive de haut niveau.

Q2A

Votre niveau de réussite/performance

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2C

Le plaisir que votre sport vous apporte

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2E

La confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2G

Le respect qu'on vous témoigne dans votre environnement sportif canadien

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2H

L'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement/des abus au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2I

Expérience dans un environnement sportif sécuritaire au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2J

Expérience dans un environnement sportif équitable au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2K

L'expérience dans un environnement sportif exempt de discrimination au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q2L

Au cours des dernières années, l'accent a été mis sur des mesures visant à favoriser des environnements sportifs sûrs et inclusifs pour tous les participants et participantes. Voici une nouvelle section du sondage qui nous aidera à mieux comprendre votre expérience actuelle en ce qui concerne certaines des initiatives mises en place pour favoriser la pratique de sports en toute sécurité au niveau national et pour orienter le gouvernement du Canada dans ce domaine.

Connaissez-vous le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q2M

Avez-vous suivi un entraînement sportif sécuritaire, qui comprenait des renseignements sur le CCUMS, au cours des deux dernières années?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q2N

À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :

Si j'étais dans une situation où j'étais victime de harcèlement, d'abus ou de discrimination, je saurais comment accéder à des services du mécanisme indépendant de tiers affilié à mon organisme national de sport pour déposer et pour gérer des plaintes de maltraitance.

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q3

Possédez-vous un plan de performance individuel (PPI) annuel qui a été conçu expressément pour vous?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q4

Qui est principalement responsable de mettre au point votre plan de performance individuel annuel?

L'entraîneur de l'équipe nationale	1
L'entraîneur dans votre discipline	2
Votre entraîneur personnel	3
Vous-même	4
Une combinaison des réponses ci-dessus	5
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de contribution à l'élaboration de votre plan de performance individuel annuel?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q6

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e), de façon générale, de votre plan de performance individuel annuel?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7

Quelle définition convient le mieux à votre entraîneur principal dans votre discipline?

Mon entraîneur est employé à temps plein par mon organisme national de sport (ONS)	1
Mon entraîneur est employé par mon ONS ou travaille à contrat pour mon ONS à temps partiel	2
Mon entraîneur principal est mon entraîneur personnel (qui n'est pas employé par mon ONS ni ne travaille à contrat pour mon ONS)	3
Il n'y a personne que je considère comme mon entraîneur principal	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8P

Les prochaines questions concernent ce même « entraîneur principal ».

Q8

En moyenne, pendant combien d'heures par semaine êtes-vous en contact avec votre entraîneur principal durant vos périodes d'entraînement et de compétition?

heures par semaine	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8A

En moyenne, combien payez-vous tous les ans pour les services que vous fournit votre entraîneur principal?

Tarif annuel	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ9

À quel point êtes-vous satisfait(e) de ce qui suit concernant votre entraîneur principal?

Q9A

Le temps qu'il ou elle passe avec vous

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4

Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q9B

Sa compétence technique

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q9D

La capacité de l'entraîneur de promouvoir et de favoriser un environnement respectueux et sain

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q9C

La qualité générale de son entraînement

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10

Combien d'heures avez-vous consacrées par semaine, en moyenne, à votre sport au cours de votre période d'entraînement et de compétition durant la dernière année? Veuillez compter le temps consacré à votre entraînement, vos réunions avec des entraîneurs et des scientifiques de la performance, vos compétitions, vos déplacements, vos activités de récupération, etc.

Heures par semaine	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ11

Dans quelle mesure chaque élément suivant est-il adéquat ou inadéquat afin de soutenir vos aspirations concernant les Jeux olympiques/paralympiques ou les championnats mondiaux?

Q11A

La qualité de l'expérience que vous obtenez en matière de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11C

La qualité de l'entraînement que vous recevez

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11E

Les services de performance que vous recevez pendant la formation

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11F

Les services de performance que vous recevez pendant les périodes de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11I

L'accès à du soutien en santé mentale

Pas du tout adéquat 1	1
2	2

Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11G

Votre accès physique à des installations d'entraînement de haute qualité

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11H

Votre aide financière, de toutes sources

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

PQ12

En ce qui concerne les douze derniers mois, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre accès aux services suivants dans la langue officielle de votre choix?

Q12A

Les services d'entraînement que vous fournit votre organisme national de sport (ONS)

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q12B

Les services généraux (y compris les communications) que vous fournit votre organisme national de sport (ONS)

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98

Je ne sais pas 99

Q12C

Les services généraux (y compris les communications) que vous fournit votre Institut canadien du sport (ICS)

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q13

Avez-vous été en mesure d'accéder à tous les services de sciences du sport et de médecine sportive de votre Institut canadien du sport (ICS) dont vous avez eu besoin au cours des douze derniers?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q14

Connaissez-vous les types de services qui sont offerts par le biais du programme Plan de match de votre Institut canadien du sport (ICS)?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q14B

Avez-vous déjà eu recours aux services du programme Plan de match?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q14C

À quel point diriez-vous que vous êtes satisfait(e) des services que vous avez reçus du programme Plan de match?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q15 [1,9]

Quelle est l'importance de chacun des services en sciences du sport suivants pour ce qui est des bienfaits qu'il peut avoir sur votre performance?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	1	
Test de conditionnement physique	2	
Nutrition	3	
Analyse de la performance athlétique individuelle <HOVER DEFINITION=Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.>	4	
Analyse de la performance lors de compétitions internationales <HOVER DEFINITION=Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.>		5
Évaluation physiologique et contrôle	6	
Psychologie du sport	7	
Analyse des aptitudes/de la technique	8	
Force et conditionnement	9	
Rien	98	
Je ne sais pas	99	

Q16 [1,9]

En ce qui concerne la qualité des services de sciences du sport que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont besoin d'être améliorés selon vous?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	1	
Test de conditionnement physique	2	
Nutrition	3	
Analyse de la performance athlétique individuelle <HOVER DEFINITION=Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.>	4	
Analyse de la performance lors de compétitions internationales <HOVER DEFINITION=Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.>		5
Évaluation physiologique et contrôle	6	
Psychologie du sport	7	
Analyse des aptitudes/de la technique	8	
Force et conditionnement	9	
Aucune amélioration requise	98	
Je ne sais pas	99	

Q17 [1,9]

Lesquels des services de médecine sportive suivants considérez-vous comme importants pour vous en ce qui a trait aux bienfaits qu'ils peuvent avoir sur votre rendement?

Choisir tout ce qui s'applique

Chiropratique	1	
Massage	2	
Ostéopathie	3	
Physiothérapie	4	
Podiatrie	5	
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)		6
Thérapie sportive	7	
Évaluations de santé physique et soins	8	
Évaluations de santé mentale et soins	9	
Rien	98	
Je ne sais pas	99	

Q18 [1,9]

En ce qui concerne la qualité des services de médecine sportive que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Chiropratique	1	
Massage	2	
Ostéopathie	3	
Physiothérapie	4	
Podiatrie	5	
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)		6
Thérapie sportive	7	
Évaluations de santé physique et soins	8	
Évaluations de santé mentale et soins	9	
Aucune amélioration requise	98	
Je ne sais pas	99	

PQ19A

La section que voici va nous aider à dresser le profil de la situation économique actuelle des athlètes brevetés et de leur besoin d'aide potentiel. Nous vous assurons que les membres de l'équipe d'EKOS seront les seuls à prendre connaissance de vos réponses et qu'ils les traiteront en toute confidentialité. Aucune donnée transmise à Sport Canada ne permettra d'identifier individuellement un athlète.

Q19A

Êtes-vous un(e) athlète qui reçoit du soutien de la NCAA?

Oui - bourse complète	1
Oui - bourse partielle	2
Non	3
Je préfère ne pas répondre	99

PQ20

Quel est le montant approximatif que vous avez reçu **en 2022** pour les sources suivantes :

Veillez inscrire les chiffres sans virgule et mettre zéro si vous ne tirez pas annuellement de revenu d'une source particulière.

Q20G

Programme d'aide aux athlètes (PAA)

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20F

Revenu d'emploi (temps plein ou partiel)

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20A

Aide aux athlètes du gouvernement provincial ou territorial

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20B

Aide directe de l'ONS – prime à la performance, subvention de subsistance et d'entraînement, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20C

Revenu associé au sport – rémunération, bourse, commandite, parrainage, bourse aux étudiants-athlètes, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20D

Prix d'excellence sportive - RONA, HBC, Petro Canada, Bell, Investors Group, RBC, VISA, CAN Fund, Fast Canada, COC Athlete Excellence Fund, Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (ALEO), Fondation Nordiques, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20E

Autres sources – dons, prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale, intérêts ou dividendes, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q21

Voudriez-vous confirmer que <revenu total de Q20> \$ est bien votre revenu brut annuel (avant impôts) de toutes sources **en 2022**?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q22A

Avez-vous contracté des prêts en poursuivant votre carrière athlétique?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q22B [1,5]

Parmi les types de prêts suivants, lesquels avez-vous actuellement?

Sélectionnez toute réponse pertinente

Prêts pour études du gouvernement	1
Prêts de parents, époux-épouse, ami	2
Prêts d'institutions financières (sauf prêts hypothécaires)	3
Cartes de crédit	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q23

Environ quel montant diriez-vous que vous devez en prêts pour lesquels un remboursement est attendu?

Montant dû	1
Je ne sais pas / Pas de réponse	99

PQ24

Dans quelle mesure dépendez-vous de chacune des sources suivantes d'aide financière ou de soutien matériel, que vous n'avez pas à rembourser?

Q24A

Membre(s) de la famille (parents, conjoint(e), sœur, frère, amis, etc.)

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q24B

PAA de Sport Canada	
Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q24C

PAA provincial/territorial	
Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Sans objet	99

PQ25

Quelles sont en moyenne vos dépenses **mensuelles** dans chacun des domaines suivants?

Veuillez inscrire les chiffres sans virgule et mettre zéro là où vous n'avez pas de dépenses **mensuelles**.

Q25A

Logement (y compris hypothèque/loyer, services publics et dépenses pertinentes)

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q25B

Frais de subsistance – alimentation, habillement, transport, etc.

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q25C

Dépenses sportives – équipement, inscription à des compétitions, frais d'entraîneur, déplacements, frais d'utilisation d'installations, etc.

(Si vos dépenses liées au sport sont annuelles ou saisonnières, additionnez-les pour l'année et divisez-les par 12 pour obtenir une moyenne mensuelle)

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q25D

Autres dépenses (mensuelles et non comprises ci-dessus)

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ26

En ce qui concerne les douze derniers mois, à quel point l'argent vous a-t-il empêché d'avoir accès à chaque élément suivant :

Q26A

Alimentation adéquate

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26B

Services de Entraîneur

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26C

Compétitions nationales

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26D

Compétitions internationales

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26E

Équipement

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26F

Logement adéquat

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26G

Services de médecine sportive

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q26H

Installations d'entraînement

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Dans une grande mesure 5	5
Je ne sais pas/ Sans objet	99

Q27

Quel serait le montant minimum du revenu brut annuel (avant impôts) qu'il vous faudrait, personnellement, pour subvenir à vos besoins?

Moins de 20 000 \$	1
20 000 \$-\$29 999 \$	2
30 000 \$-\$39 999 \$	3
40 000 \$-\$49 999 \$	4
50 000 \$-\$59 999 \$	5
60 000 \$-\$69 999 \$	6
70 000 \$-\$79 999 \$	7
80 000 \$-\$99 999 \$	8

100 000 \$-\$119 999 \$	9
120 000 \$ ou plus	10
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ29

Voici divers points de vue sur le soutien financier que Sport Canada procure aux athlètes.

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec chacun de ces énoncés.

Q29A

Le PAA m'a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q29B

Le financement que me procure le PAA suffit à combler mes besoins en frais de subsistance et d'entraînement

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q29C

J'ai obtenu du financement du PAA trop tard dans ma carrière

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q29D

Le PAA m'aide ou m'a aidé(e) à poursuivre mes études postsecondaires

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q32

À quel point êtes-vous satisfait(e) de la mesure dans laquelle le représentant des athlètes de votre ONS affecté à votre sport sollicite et partage vos préoccupations au sein de votre ONS?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q32B [1,3]

Quelles améliorations pourraient être apportées?

Veuillez préciser	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q37A

Croyez-vous que les opinions des athlètes ont une influence sur les décisions que prend votre organisme national de sport (ONS)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q37C

Si vous aviez des préoccupations ou aviez besoin d'éclaircissements au sujet de sections de votre entente athlète-ONS, sauriez-vous où obtenir des réponses ou de l'aide?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q34

Connaissez-vous la raison d'être d'AthlètesCAN?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q35

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la représentation qu'AthlètesCAN fournit aux athlètes sur des questions touchant votre sport?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5

Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q36

Les athlètes qui reçoivent une aide financière en vertu du PAA sont surtout en communication avec leur ONS bien que, de temps en temps, ils communiquent aussi avec le personnel du PAA pour de l'information sur le programme ou des questions concernant les prestations du programme. Les questions qui suivent ont été conçues afin d'établir votre satisfaction, en tant qu'athlète, à l'égard du service offert par le personnel du PAA.

Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q37B

Avez-vous eu l'impression d'être servi(e) dans la langue officielle de votre choix par le PAA (c.-à-d. le français ou l'anglais)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q39

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q40P

La dernière section que voici comporte des questions sur vos antécédents, y compris vos études et votre situation de famille. Nous recueillons ces renseignements afin de mieux comprendre les groupes d'athlètes qui auront donné telle ou telle sorte de réponse, et vos réponses seront traitées de façon absolument confidentielle.

Q40

Faites-vous présentement des études?

Oui - à temps partiel	1
Oui - à temps plein	2
Non	3

Pas de réponse 99

Q42

Fréquentez-vous :

L'école secondaire	1
Un collège ou un cégep	2
Une école technique	3
L'université	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

Q43

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

École primaire	1
École secondaire	2
Collège/cégep	3
Université – premier cycle	4
Université – études supérieures ou postdoctorales	5
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

PQ45

Avez-vous des personnes à charge? C'est-à-dire quelqu'un à qui vous procurez un soutien matériel (p. ex., frais de subsistance, hébergement).

Q45A

Nombre à charge

Oui, en préciser le nombre	1
Non	98
Pas de réponse	99

Q47

Compte tenu de ce dont vous avez besoin pour atteindre votre plein potentiel, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien vous a été favorable?

Pas du tout favorable 1	1
2	2
Moyennement favorable 3	3
4	4
Très favorable 5	5
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q48

Dans quelle mesure seriez-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé :

Si c'était à refaire, je choisirais encore de devenir un athlète de haut niveau.

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q49 [1,3]

Enfin, auriez-vous des commentaires à ajouter sur des sujets que nous n'avons pas abordés dans le questionnaire et que vous voudriez porter à l'attention de la direction du PAA?

Oui (veuillez préciser)	77
Non, rien à ajouter	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage.

B. QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES ENTRAÎNEURS

WINTRO

Bienvenue au sondage! Sport Canada a confié aux Associés de recherche EKOS le soin de réaliser un sondage auprès des entraîneurs des athlètes de haut niveau et les directeurs de haute performance.

Le but de cette recherche est d'obtenir une information à jour sur les besoins des athlètes de haut niveau. L'étude porte sur leur entraînement, leur situation socioéconomique, leur scolarité, leur emploi et divers autres aspects de la vie d'un athlète, de même que sur l'environnement de la pratique sportive de haut niveau au Canada. La présente recherche permettra une mise à jour des renseignements obtenus régulièrement depuis les années 1990 jusqu'à 2019-2020 inclusivement, ce qui permettra d'appuyer les modifications, les nouveaux développements et l'amélioration du financement des programmes, répondant ainsi aux besoins des athlètes canadiens afin de refléter les réalités du sport international.

Soyez assuré(e) que vos réponses vont demeurer absolument confidentielles. Toute information que vous fournissez sera gérée conformément à la loi sur la protection de la vie privée et aux autres lois applicables en la matière. Il vous faudra environ 15 minutes pour répondre au sondage.

Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

Pour toute question sur la façon de remplir le sondage, veuillez téléphoner aux Associés de recherche EKOS, au numéro 1-800-388-2873, ou envoyer un courriel à athletes@ekos.com.

Merci à l'avance de votre participation.

Continuer 1

Q1

Quel genre de poste occupez-vous? Diriez-vous que vous êtes

Directeur/directrice des programmes de haute performance	1
Entraîneur d'équipe nationale	2
Autre (veuillez préciser)	77

Q2 [1,6]

Êtes-vous employé(e) par

Un organisme national de sport	1
Un organisme provincial de sport	2
Un club sportif	3
Une université	4
Travailleur/travailleuse autonome	5
Autre organisme ou groupe oeuvrant dans le domaine du sport	77

Pas de réponse	99
----------------	----

Q3

Présentement, avec combien d'athlètes brevetés au niveau national travaillez-vous?

Total	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q4

Est-ce que vous avez travaillé avec un ou plusieurs athlètes qui ont obtenu des médailles des Jeux olympiques ou paralympiques ou de championnats mondiaux?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q4B

En quelle année la médaille la plus récente a-t-elle été obtenue?

Année	1
Jamais	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5P

Tout au long du questionnaire, pour un certain nombre de questions, vous devrez présenter votre réponse en tenant compte de l'ensemble des athlètes avec lesquels vous travaillez régulièrement. Ces questions ont pour objet d'inviter les entraîneurs et les directeurs des programmes de haute performance à présenter une vue d'ensemble s'appliquant globalement à tous les athlètes avec lesquels ils sont en contact.

Q6

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de l'importance de votre participation à l'élaboration des plans d'entraînement et de compétition des athlètes avec lesquels vous travaillez?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Je ne sais pas	99

Q7P

Dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il adéquat ou inadéquat pour soutenir les aspirations des athlètes avec lesquels vous travaillez dans le contexte des Jeux olympiques/paralympiques ou de championnats mondiaux?

Q7A

Le genre d'expérience qu'ils acquièrent en matière de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7C

La qualité de l'entraînement qu'ils reçoivent

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7E

Les services de performance qu'ils reçoivent pendant la formation

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7H

Les services de performance qu'ils reçoivent pendant les périodes de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7I

L'accès à un soutien en santé mentale dont ils bénéficient.

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98

Je ne sais pas 99

Q7F

Leur accès à des installations d'entraînement de haute qualité

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7G

L'aide financière qu'ils obtiennent, toutes sources confondues

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
Moyennement adéquat 3	3
4	4
Parfaitement adéquat 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

PQ7B

Voici une liste de facteurs qui peuvent influencer le degré de satisfaction des athlètes à l'égard de leur carrière. Au moyen de l'échelle ci-dessous, veuillez préciser dans quelle mesure vous êtes satisfait(e) des aspects suivants du sport de haut niveau.

Q7BA

La confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7BB

Le respect qu'on vous témoigne dans l'environnement sportif canadien

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7BC

L'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement/des abus au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7BD

L'expérience dans un environnement sportif sécuritaire au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7BE

L'expérience dans un environnement sportif équitable au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7BK

L'expérience dans un environnement sportif exempt de discrimination au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7L

Au cours des dernières années, l'accent a été mis sur des mesures visant à favoriser des environnements sportifs sûrs et inclusifs pour tous les participants et participantes. Voici une nouvelle section du sondage qui nous aidera à mieux comprendre votre expérience actuelle en ce qui concerne certaines des initiatives mises en place pour favoriser la pratique de sports en toute sécurité au niveau national et pour orienter le gouvernement du Canada dans ce domaine.

Connaissez-vous le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q7M

Avez-vous suivi un entraînement sportif sécuritaire, qui comprenait des renseignements sur le CCUMS, au cours des deux dernières années?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q7N

À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :

Si j'étais dans une situation où j'étais victime de harcèlement, d'abus ou de discrimination, je saurais comment accéder à des services du mécanisme indépendant de tiers affilié à mon organisme national de sport pour déposer et pour gérer des plaintes de maltraitance.

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q7O

À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :

J'ai les connaissances et la conscience nécessaires pour aider nos athlètes à favoriser des environnements plus sécuritaires et plus inclusifs, exempts de harcèlement, d'abus ou de discrimination au niveau national.

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q8

Connaissez-vous des athlètes de haut niveau dans votre sport qui ont pris leur retraite prématurément de l'équipe nationale? C'est-à-dire avant qu'ils atteignent leur plein potentiel?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q9P

Somme toute, quelle importance revêt selon vous chacune des raisons suivantes pour expliquer que les athlètes de haut niveau pratiquant votre sport l'abandonnent prématurément?

Q9A

Insatisfaction à l'égard de leurs performances sportives

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9B

Revenu insuffisant pour soutenir leur famille (toutes sources confondues)

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9C

Engagements familiaux (c.-à-d. contraintes de temps)

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9D

Incompatibilité avec des objectifs professionnels qui ne sont pas liés au sport

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9E

Incompatibilité avec des objectifs scolaires

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9F

Soutien technique non satisfaisant (p. ex., entraîneurs et installations)

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9G

Blessure

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9H

Conflit avec les entraîneurs

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9I

Parce que leurs objectifs personnels sont atteints

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9J

Refus de s'installer ailleurs

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9K

Pour se saisir d'occasions se présentant dans le domaine du sport professionnel

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9L

Pour entreprendre une carrière à plein temps

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q9M [1,3]

Y a-t-il d'autres raisons, dont il n'a pas déjà été question ici, pour expliquer que les athlètes abandonnent le sport prématurément?

Réponse	77
Pas d'autre raison	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q10P [1,9]

Lesquels des services de sciences du sport suivants considèreriez-vous comme importants en ce qui a trait à l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur le rendement des athlètes avec qui vous travaillez?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	1
Test de conditionnement physique	2
Nutrition	3
Analyse de la performance athlétique individuelle <HOVER DEFINITION=Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.>	4

Analyse de la performance lors de compétitions internationales <HOVER DEFINITION=Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.> 5

Évaluation physiologique et contrôle	6
Psychologie du sport	7
Analyse des aptitudes/de la technique	8
Force et conditionnement	9
Rien	98
Je ne sais pas	99

Q11P [1,9]

En ce qui concerne la qualité des services de sciences du sport que votre ou vos athlètes ont reçus du ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	1
Test de conditionnement physique	2
Nutrition	3

Analyse de la performance athlétique individuelle <HOVER DEFINITION=Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.> 4

Analyse de la performance lors de compétitions internationales <HOVER DEFINITION=Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.> 5

Évaluation physiologique et contrôle	6
Psychologie du sport	7
Analyse des aptitudes/de la technique	8
Force et conditionnement	9
Aucune amélioration requise	98
Je ne sais pas	99

Q12P [1,9]

Lesquels des services de médecine sportive suivants considérez-vous comme importants pour les athlètes avec qui vous travaillez en ce qui a trait à l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur leur rendement?

Choisir tout ce qui s'applique

Chiropratique	1
Massage	2
Ostéopathie	3
Physiothérapie	4
Podiatrie	5
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin du CCS)	6
Thérapie sportive	7

Évaluations de santé physique et soins	8
Évaluations de santé mentale et soins	9
Rien	98
Je ne sais pas	99

Q13P [1,9]

En ce qui concerne la qualité des services de médecine sportive que votre ou vos athlètes ont reçus du ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Chiropratique	1
Massage	2
Ostéopathie	3
Physiothérapie	4
Podiatrie	5
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin du ICS)	6
Thérapie sportive	7
Évaluations de santé physique et soins	8
Évaluations de santé mentale et soins	9
Aucune amélioration requise	98
Je ne sais pas	99

Q14 [1,3]

Compte tenu de ce que vous avez constaté chez les athlètes avec lesquels vous travaillez, quels sont les services supplémentaires de sciences du sport et de médecine sportive que vous aimeriez qu'ils reçoivent?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q15P

En ce qui concerne les douze derniers mois, dans quelle mesure des questions d'argent ont empêché vos athlètes d'avoir accès à chacun des éléments suivants?

Q15A

Une nutrition satisfaisante

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15B

Services d'un entraîneur

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15D

Compétitions nationales

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15E

Compétitions internationales

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15F

Équipement

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15G

Logement adéquat

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15H

Services de médecine sportive

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q15I

Installations d'entraînement

Pas du tout 1	1
2	2
Moyennement 3	3
4	4
Énormément 5	5
Je ne sais pas	99

Q16P

Voici divers points de vue sur le soutien financier que Sport Canada procure aux athlètes par l'entremise du Programme d'aide aux athlètes (PAA).

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec chacun des énoncés.

Q16A

Le PAA a permis aux athlètes d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q16B

Le financement que procure le PAA aux athlètes suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q16C

Les athlètes obtiennent du financement du PAA trop tard dans leur carrière

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3

4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q16D

Le PAA aide les athlètes à poursuivre leurs études postsecondaires

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q16E2 [1,3]

Pourquoi n'êtes-vous pas d'avis que l'aide que le PAA procure aux athlètes suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q16F2 [1,3]

Pourquoi êtes-vous d'avis que les athlètes obtiennent du financement du PAA trop tard dans leur carrière?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q20 [1,3]

Selon vous, est-ce que Sport Canada devrait envisager d'ajouter d'autres domaines dans la catégorie de soutien supplémentaire pour les athlètes brevetés?

Oui (veuillez préciser)	77
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q21

Les athlètes qui reçoivent une aide financière en vertu du PAA sont surtout en communication avec leur Organisme national de sport (ONS), bien que de temps en temps, des entraîneurs ou des directeurs de haute performance communiquent avec le personnel du PAA pour obtenir de l'information sur le programme ou pour poser des questions concernant les prestations du programme. La section suivante a été conçue afin d'établir votre satisfaction, en tant qu'entraîneur ou directeur de haut niveau, à l'égard du service offert par le personnel du PAA.

Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q22

Avez-vous eu l'impression d'être servi(e) dans la langue officielle de votre choix (le français ou l'anglais)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q24

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q25

Compte tenu de ce dont les athlètes avec lesquels vous travaillez ont besoin pour atteindre leur plein potentiel, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien leur a été favorable?

Pas du tout favorable 1	1
2	2
Moyennement favorable 3	3
4	4
Très favorable 5	5
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q26 [1,3]

Enfin, auriez-vous des commentaires à ajouter sur des sujets que nous n'avons pas abordés dans le sondage et que vous voudriez porter à l'attention de la direction du PAA?

Oui (veuillez préciser)	77
Non, rien à ajouter	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage.

C. QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DE PRÉSIDENTS DE CCM

WINTRO

Bienvenue au sondage! Sport Canada a chargé Les Associés de recherche EKOS d'effectuer un sondage auprès des Présidents d'un centre canadien multisports/Institut canadien du sport et des Gestionnaires des services aux athlètes.

Le but de cette recherche est d'obtenir une information à jour sur les besoins des athlètes de haut niveau. L'étude porte sur leur entraînement, leur situation socioéconomique, leur scolarité, leur emploi et divers autres aspects de la vie d'un athlète, de même que sur l'environnement de la pratique sportive de haut niveau au Canada. La présente recherche permettra une mise à jour des renseignements obtenus régulièrement depuis les années 1990 jusqu'à 2019-2020 inclusivement, ce qui permettra d'appuyer les modifications, les nouveaux développements et l'amélioration du financement des programmes, répondant ainsi aux besoins des athlètes canadiens afin de refléter les réalités du sport international.

Soyez sans crainte, vos réponses seront traitées en toute confidentialité. Toute information que vous fournissez sera gérée conformément à la loi sur la protection de la vie privée et aux autres lois applicables en la matière. Il vous faudra environ 10 à 15 minutes pour répondre au sondage.

- Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

- Pour toute question sur la façon de remplir le sondage, veuillez téléphoner aux Associés de recherche EKOS, au numéro 1-800-388-2873, ou envoyer un courriel à athletes@ekos.com.

Merci à l'avance de votre participation.

Continuer 1

Q1

Diriez-vous que vous êtes...?

Président d'un Centre canadien multisports/Institut canadien du sport 1
Gestionnaire des services aux athlètes 2

Q2

Combien d'athlètes brevetés de Sport Canada reçoivent des services de votre centre ou institut?

Total 1
Je ne sais pas/Pas de réponse 99

PQ3

Veillez évaluer le niveau de demande pour les services de sciences des sports suivants qui sont offerts par votre centre ou institut sur une échelle où 1 signifie une très faible demande et 5 une très forte demande. Utilisez « Sans objet » pour indiquer qu'un service n'est pas offert à votre institut.

Q3A2

Biomécanique

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3B2

Test de conditionnement physique

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3A

Nutrition

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3B

Analyse de la performance athlétique individuelle <HOVER DEFINITION=Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.>

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3C

Analyse de la performance lors de compétitions internationales <HOVER
DEFINITION=Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.>

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3D

Évaluation physiologique et surveillance

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3E

Psychologie sportive

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3F

Analyse des aptitudes/de la technique

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3G

Force et conditionnement

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3H [0,1]

Autre – veuillez préciser

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ3I

Veuillez évaluer le niveau de demande pour les services de médecine sportive qui sont offerts par votre centre ou institut sur une échelle où 1 signifie une très faible demande et 5 une très forte demande. Utilisez « Sans objet » pour indiquer qu'un service n'est pas offert à votre institut.

Q3I

Chiropratique

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3J

Massage

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3K

Ostéopathie

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3L

Physiothérapie

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3M

Podologie

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3N

Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3O

Thérapie sportive

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5

Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3P2

Évaluations de santé physique et soins	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3Q2

Évaluations de santé mentale et soins	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3O2 [0,1]

Autre – veuillez préciser	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ3P

Veuillez évaluer le niveau de demande pour les services suivants qui sont offerts par votre centre ou institut sur une échelle où 1 signifie une très faible demande et 5 une très forte demande. Utilisez « Sans objet » pour indiquer qu'un service n'est pas offert à votre institut.

Q3P

Services de planification de carrières	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3Q

Aide à l'emploi

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3R

Aide au logement

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3S

Services d'aide à l'éducation

(c.-à-d. counselling, cours, soutien pour les frais de scolarité)

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3T

Autres services de Plan de match

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q4

Les CCM/INS et des ONS reçoivent des fonds pour fournir des services de sciences du sport et de médecine sportive à des athlètes et à des sports ciblés d'été et d'hiver. Croyez-vous que les fonds ont profité aux athlètes et aux sports de haute performance au Canada? Veuillez vous expliquer.

Oui, veuillez expliquez	1
Non, veuillez expliquez	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5

Y a-t-il des services que votre CCM/INS fournit actuellement à des athlètes de haut niveau, mais qui pourraient être améliorés en augmentant leur disponibilité ou qualité, ou en modifiant leur nature?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q6 [1,21]

Quels services pourraient être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	21
Test de conditionnement physique	22
Nutrition	1
Analyse de la performance athlétique individuelle <HOVER DEFINITION=Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.>	2
Analyse de la performance lors de compétitions internationales <HOVER DEFINITION=Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court et à long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.>	3
Évaluation physiologique et surveillance	4
Psychologie sportive	5
Analyse des aptitudes/de la technique	6
Force et conditionnement	7
Chiropratique	8
Massage	9
Ostéopathie	10
Physiothérapie	11
Podologie	12
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)	13
Thérapie sportive	14
Évaluations de santé physique et soins	15
Évaluations de santé mentale et soins	16
Services de planification de carrières	17
Aide à l'emploi	18

Aide au logement	19
Éducation ou services de soutien de Plan de match	20
Autre – veuillez dresser une liste des services	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q7 [1,5]

Qu'est-ce qu'il faudrait pour améliorer ces services par rapport à ce qui est offert actuellement?

Choisir tout ce qui s'applique

Financement	1
Équipement disponible	2
Espace disponible	3
Du personnel adéquatement formé pour la prestation de ces services	4
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8

Selon vous, y a-t-il des services dont ont besoin des athlètes de haute performance que votre CCM/INS ne fournit actuellement pas?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q9

Quels sont les trois principaux services qui ne sont actuellement pas fournis, mais pour lesquels il existe un besoin?

Veuillez préciser	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q10 [1,5]

Quels seraient, le cas échéant, les bienfaits de ces services s'ils étaient offerts?

Choisir tout ce qui s'applique

Moins de blessures	1
Délai de rétablissement amélioré	2
Plus grand nombre de journées d'entraînement	3
Diminution du stress pour les athlètes	4
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q10B

Quelle preuve a-t-on, le cas échéant, que ces services auraient des répercussions sur la performance d'un athlète?

Veuillez préciser	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ10B

Voici une liste de facteurs qui peuvent influencer le degré de satisfaction des athlètes à l'égard de leur carrière. Au moyen de l'échelle ci-dessous, veuillez préciser dans quelle mesure vous êtes satisfait(e) des aspects suivants du sport de haut niveau.

Q10BA

La confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10BB

Le respect qu'on vous témoigne dans l'environnement sportif canadien

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10BC

L'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement/des abus au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10BD

L'expérience dans un environnement sportif sécuritaire au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10BE

L'expérience dans un environnement sportif équitable au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10BK

L'expérience dans un environnement sportif exempt de discrimination au Canada

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q10L

Au cours des dernières années, l'accent a été mis sur des mesures visant à favoriser des environnements sportifs sûrs et inclusifs pour tous les participants et participantes. Voici une nouvelle section du sondage qui nous aidera à mieux comprendre votre expérience actuelle en ce qui concerne certaines des initiatives mises en place pour favoriser la pratique de sports en toute sécurité au niveau national et pour orienter le gouvernement du Canada dans ce domaine.

Connaissez-vous le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q10M

Avez-vous suivi un entraînement sportif sécuritaire, qui comprenait des renseignements sur le CCUMS, au cours des deux dernières années?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q10N

À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :

Si j'étais dans une situation où j'étais victime de harcèlement, d'abus ou de discrimination, je saurais comment accéder à des services du mécanisme indépendant de tiers affilié à mon CCM/INS pour déposer et pour gérer des plaintes de maltraitance.

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q10O

À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :

J'ai les connaissances et la conscience nécessaires pour aider nos athlètes à favoriser des environnements plus sécuritaires et plus inclusifs, exempts de harcèlement, d'abus ou de discrimination au niveau national.

Fortement en désaccord 1	1
2	2
Ni l'un ni l'autre 3	3
4	4
Fortement d'accord 5	5
Je ne sais pas	99

Q11

Connaissez-vous des athlètes de haut niveau dans le sport qui, selon vous, ont pris leur retraite prématurément de l'équipe nationale? C'est-à-dire avant qu'ils atteignent leur plein potentiel?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ12

Somme toute, quelle importance revêt selon vous chacune des raisons suivantes pour expliquer que les athlètes à votre institut quittent l'équipe nationale prématurément?

Q12A

Insatisfaction à l'égard de leur performance

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12B

Revenu insuffisant pour soutenir leur famille (toutes sources confondues)

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12C

Engagements familiaux (c.-à-d. contraintes de temps)

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12D

Incompatibilité avec des objectifs professionnels qui ne sont pas liés au sport

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12E

Incompatibilité avec des objectifs scolaires

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12F

Soutien technique non satisfaisant (p. ex., entraîneurs et installations)

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12G

Blessure

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12H

Conflit avec les entraîneurs

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12I

Parce que leurs objectifs personnels sont atteints

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12J

Refus de s'installer ailleurs

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12K

Pour se saisir d'occasions se présentant dans le domaine du sport professionnel

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12L

Pour entreprendre une carrière à plein temps

Pas du tout important 1	1
2	2
Moyennement important 3	3
4	4
Extrêmement important 5	5
Je ne sais pas	99

Q12M

Y a-t-il d'autres raisons, dont il n'a pas déjà été question ici, pour expliquer que les athlètes abandonnent le sport prématurément?

Veillez préciser	77
Pas d'autre raison	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q15

Selon vous, est-ce que Sport Canada devrait envisager d'ajouter d'autres domaines dans la catégorie de soutien supplémentaire pour les athlètes brevetés?

Oui (veuillez préciser)	77
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ16

Les athlètes qui reçoivent une aide financière en vertu du PAA sont surtout en communication avec leur Organisme national de sport, ou « ONS », bien que de temps en temps, le personnel des Centres canadien multisports/Instituts nationaux de sport communiquent avec le personnel du PAA pour obtenir de l'information sur le programme ou pour poser des questions concernant les prestations du programme. La section suivante a été conçue afin d'établir votre satisfaction, en tant que président(e) d'un centre canadien multisports/institut canadien du sport ou gestionnaire des services aux athlètes, à l'égard du service offert par le personnel du PAA.

Q16

Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q17

Avez-vous eu l'impression d'être servi(e) dans la langue officielle de votre choix (le français ou l'anglais)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q19

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
Moyennement satisfait(e) 3	3
4	4
Extrêmement satisfait(e) 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q20

Compte tenu de ce dont les athlètes avec lesquels vous travaillez ont besoin, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien leur a été favorable?

Pas du tout favorable 1	1
2	2
Moyennement favorable 3	3
4	4
Très favorable 5	5
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q21

Enfin, auriez-vous des commentaires à ajouter sur des sujets que nous n'avons pas abordés dans le questionnaire et que vous voudriez porter à l'attention de la direction du PAA?

Oui (veuillez préciser)	77
Non, rien à ajouter	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage.

D. TAUX DE RÉPONSE SELON LE SPORT ET LE NIVEAU DE BREVET

Tableau 9 : Taux de réponse selon le sport

Sport	Total	Complet	Taux
Athlétisme	25	66	38 %
Athlétisme - Paralympique	16	37	43 %
Aviron	53	82	65 %
Aviron - Paralympique	0	4	0 %
Badminton	2	7	29 %
Balle-molle - Femmes	7	22	32 %
Baseball - Hommes	5	13	38 %
Basketball - Femmes	3	45	7 %
Basketball - Femmes	9	47	19 %
Basketball - Paralympique - Hommes	7	22	32 %
Basketball - Paralympique - Femmes	5	14	36 %
Biathlon	10	16	63 %
Bobsleigh - Hommes	9	18	50 %
Bobsleigh - Femmes	6	12	50 %
Boccia - Paralympique	8	10	80 %
Boxe- Hommes	3	7	43 %
Boxe- Femmes	4	6	67 %
Breaking	1	1	100 %
Canoë - Paralympique	1	5	20 %
Canoë - Slalom	8	9	89 %
Canoë - Sprint	20	36	56 %
Curling - Hommes	14	19	74 %
Curling - Femmes	14	21	67 %
Curling - Mixte	8	13	62 %
Curling - Paralympique	7	8	88 %
Cyclisme	21	55	38 %
Cyclisme - Paralympique	8	19	42 %
Équitation	7	17	41 %
Équitation - Paralympique	2	5	40 %
Escrime	9	15	60 %
Escrime - Paralympique	0	1	0 %

Sport	Total	Complet	Taux
Goalball - Hommes - Paralympique	2	9	22 %
Goalball - Femmes - Paralympique	5	6	83 %
Golf	4	20	20 %
Gymnastique - Hommes	1	6	17 %
Gymnastique - Femmes	9	20	45 %
Gymnastique - Rythmique	5	7	71 %
Gymnastique - Trampoline	2	7	29 %
Haltérophilie - Hommes	1	1	100 %
Haltérophilie - Femmes	2	6	33 %
Hockey sur gazon - Hommes	16	28	57 %
Hockey sur gazon - Femmes	13	29	45 %
Hockey - Femmes	18	68	26 %
Hockey - Paralympique	17	27	63 %
Judo	7	25	28 %
Judo - Paralympique	2	3	67 %
Karaté	4	9	44 %
Luge	8	19	42 %
Lutte - Hommes	3	10	30 %
Lutte - Femmes	17	18	94 %
Natation	47	86	55 %
Natation artistique	9	18	50 %
Natation - Paralympique	18	27	67 %
Natation synchronisée	0	0	0 %
Patinage artistique	20	40	50 %
Patinage de vitesse	21	75	28 %
Planche à neige	19	35	54 %
Planche à neige - Paralympique	2	4	50 %
Plongeon	19	27	70 %
Racquetball	3	4	75 %
Rugby - Hommes	5	20	25 %
Rugby - Femmes	10	33	30 %
Rugby - Paralympique	9	19	47 %
Saut à ski	5	6	83 %
Skateboard	0	3	0 %
Skeleton	5	13	38 %

Sport	Total	Complet	Taux
Ski acrobatique	33	63	52 %
Ski alpin	10	24	42 %
Ski alpin - Paralympique	10	16	63 %
Ski Cross	9	20	45 %
Ski de fond	19	32	59 %
Ski de fond - Paralympique	8	10	80 %
Ski nautique	3	7	43 %
Squash	1	4	25 %
Soccer - Hommes	7	37	19 %
Soccer - Femmes	5	47	11 %
Surf	0	1	0 %
Taekwondo	5	10	50 %
Tennis	1	23	4 %
Tennis de table	1	5	20 %
Tennis - Paralympique	2	3	67 %
Tir	6	5	120 %
Tir - Paralympique	2	2	100 %
Tir à l'arc	6	9	67 %
Tir à l'arc - Paralympique	2	5	40 %
Triathlon	4	9	44 %
Triathlon Paralympique	5	5	100 %
Voile	13	20	65 %
Voile - Paralympique	4	6	67 %
Volleyball - Hommes	31	88	35 %
Volleyball - Femmes	14	45	31 %
Volleyball - Assis - Hommes	5	12	42 %
Volleyball - Assis - Femmes	6	15	40 %
Volleyball - Plage	10	20	50 %
Water Polo - Hommes	5	24	21 %
Water Polo - Femmes	10	23	43 %
Total	857	1970	44 %